

RAPPORT ANNUEL

2022

Nous sommes là pour vous. **ethias**

Rapport de gestion

Le Rapport annuel d'Ethias SA comprend le rapport de gestion et les comptes annuels d'Ethias SA établis conformément aux dispositions du code des Sociétés et des associations et de l'AR du 17 novembre 1994 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurances et arrêtés par le Conseil d'administration d'Ethias SA en date du 30 mars 2023.

Sauf mention contraire, les montants repris dans ce rapport sont exprimés en milliers d'euros.

Rapport du Conseil d'administration d'Ethias sa à l'Assemblée générale d'Ethias sa du 17 mai 2023.



SIÈGE NATIONAL

Rue des Croisiers 24
4000 LIÈGE
+ 32 (0)4 220 31 11

SIÈGE POUR LA FLANDRE

Prins-Bisschopssingel 73
3500 HASSELT
+ 32 (0)11 28 21 11

SIÈGE POUR LA RÉGION DE LANGUE ALLEMANDE

Klötzerbahn 24-26
4700 EUPEN
+ 32 (0)87 59 10 00

ethias.be

Table des matières

BILAN ET VISION DES PRÉSIDENTS	4
1. PRÉSENTATION D'ETHIAS	6
1.1. Un groupe d'inspiration mutualiste	6
1.2. Les fondamentaux stratégiques	7
1.3. Produits et services	8
2. LES FAITS MARQUANTS DE 2022	13
2.1. Les conditions de marché en 2022	13
2.2. La pandémie de COVID-19	14
2.3. Maintien du rating Fitch	14
2.4. La distribution de dividendes	14
2.5. Tempêtes et inondations	14
2.6. Ethias Impact Fund	14
2.7. Ethias signe les principes pour une Assurance Durable des Nations-Unies (UN PSI) et rejoint l'initiative SBTi	15
2.8. Partenariats et acteur sociétal	15
2.9. Dynamique d'innovation	15
2.10. Fermetures des sièges sociaux le lundi	15
2.11. Récompenses	16
2.12. Sponsoring et partenariat avec Wout van Aert ..	16
3. CHIFFRES CLÉS	17
3.1. Principales données du compte de résultats ...	17
3.2. Principales données de l'état de la situation financière	17
3.3. Coefficients réglementaires	17
4. ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE	18
4.1. Non Vie	18
4.2. Vie	18
4.3. Non-technique	18
4.4. Evolution des capitaux propres et niveau de marge de solvabilité	18
5. AFFECTATION DU RÉSULTAT	19
6. DURABILITÉ	20
6.1. Histoire de la durabilité chez Ethias	20
6.2. Stratégie Sustainability	21
6.3. Gouvernance durable	22
6.4. Investissements durables	34
6.5. Taxonomie Européenne	41
6.6. Partenariats et adhésions	45
6.7. Table de correspondance ODD	47
6.8. Ambitions 2023	50
7. APPRÉCIATION EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE .	51
8. PRINCIPAUX RISQUES (EXPOSITION ET POLITIQUE EN MATIÈRE DE GESTION) ET UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS	52
8.1. Gouvernance en matière de gestion des risques	52
8.2. Risk Appetite	53
8.3. Risque d'assurance	54
9. ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	57
9.1. Dividende	57
9.2. Crise bancaire de mars 2023	57
10. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ	58
10.1. Evolutions réglementaires - Solvency II	58
10.2. Evolution réglementaire en matière de durabilité	58
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	59
11.1. Flora	59
11.2. Innovation Hub	59
11.3. Venturing	59
11.4. Evolutions technologiques	59
12. GOUVERNANCE	61
12.1. Composition	61
12.2. Justification de l'indépendance et de la compétence des membres du Comité d'audit et de risques	62
12.3. Justification de la compétence des membres du Comité de nomination et de rémunération ...	63
12.4. Conflits d'intérêts	63
12.5. Fonctions externes exercées par les dirigeants d'Ethias sa	64
13. RÉMUNÉRATIONS DES ADMINISTRATEURS	70
14. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS	72
14.1. Bilan	72
14.2. Comptes de résultats	73
15. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES	74
15.1. Bilan	74
15.2. Compte de résultats	76
15.3. Annexes	79
15.4. Bilan social	96
16. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022	98

Bilan et vision des présidents

Nous sommes là, pour vous

2022...

... Le monde sort doucement de la pandémie. Il surchauffe. Les impacts des inondations et des tempêtes se font toujours ressentir pour une bonne partie de la Belgique. Le début de la guerre entre la Russie et l'Ukraine en février s'avère être un événement géopolitique sismique avec des conséquences tragiques, directes et indirectes. Au-delà des drames humains insoutenables sur place, les difficultés économiques se sont accrues et l'inflation en Belgique a atteint son plus haut niveau depuis près de 50 ans en octobre avec un pic de 12,3%. Gaz, carburant, électricité, matières premières, alimentation... Les prix explosent et impactent la population et les entreprises. C'est également la confirmation du basculement de notre monde dans l'ère de la cyberattaque.

Les crises ne se succèdent plus, elles se superposent. Dans ce nouveau monde, et face à ces nouveaux risques, la confiance, la solidarité, la recherche de solutions pour davantage de protection sont plus cruciales que jamais.

Comme vous le découvrirez dans ce rapport, nos plans d'actions sont définis pour continuer à accompagner nos parties prenantes dans cette évolution et aborder l'avenir de façon responsable et le plus sereinement possible. C'est ainsi qu'Ethias se positionne : un catalyseur positif face aux défis.

Un acteur belge différent, solide et responsable au service de la société depuis plus de 100 ans

Forte de sa capacité d'anticipation, sa résilience et de son expertise de plus de 100 ans, Ethias a clôturé l'année 2022 avec un résultat satisfaisant, proche de ses prévisions malgré le contexte complexe lié à l'inflation et l'impact résiduel dû aux inondations.

Au 31/12/2022, le **résultat net s'élève à 191 millions d'euros**. Le résultat opérationnel des activités **Non Vie** s'élève à 169 millions d'euros. En **Vie**, le résultat opérationnel est de 75 millions d'euros. **L'encaissement global** est de 2,91 milliards d'euros soit une progression de 135 millions d'euros. Ce très bon résultat d'encaissement dépasse les prévisions et est à attribuer tant à l'assurance Vie qu'à l'activité Non Vie. Le ratio Solvency II s'élève quant à lui à 170%* après déduction du dividende prévisionnel de 108 millions d'euros. Précisons qu'il est calculé en formule standard sans recours aux mesures

transitoires sur les provisions techniques. Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale, un **dividende de 108 millions d'euros** sera versé à nos quatre actionnaires (l'État fédéral, la Région Wallonne, la Région Flamande et la société Ethias Co).

Un groupe résilient et agile, apporteur de solutions

Ethias Group est un écosystème composé d'Ethias SA, NRB, IMA Benelux, Ethias Services, Ethias Pension Fund, Flora et Ethias Ventures au service de ses assurés.

Ethias Pension Fund peut, par exemple, épingleur en 2022 un beau succès en remportant le marché public lancé par le Service Public Fédéral des Pensions en tant que centrale d'achat pour la gestion du 2e pilier de pension des agents contractuels des collectivités publiques locales. Cette solution est une nouvelle illustration du positionnement d'Ethias au service des collectivités pour répondre à des défis et des enjeux locaux liés à la couverture retraite et à la protection dommage.

Une nouvelle étape vers un nouveau monde...

Au-delà des performances économiques, évidemment essentielles pour les entreprises, Ethias veut intégrer dans sa stratégie des objectifs de durabilité dans l'ensemble de ses opérations et activités.

Comme vous le découvrirez dans ce rapport, l'engagement sociétal est ancré depuis la création d'Ethias et a été marqué en 2022 par la remise

* Evaluation annuelle de la solvabilité au 31/12/2022.

des prix des Ethias Youth Solidarity Awards qui visent à lutter contre la précarité chez les jeunes, la création de l’Ethias Impact Fund, l’adhésion aux Principes pour une Assurance Durable des Nations-Unie, de nombreux investissements et partenariats durables, la poursuite de notre plan à objectif zéro carbone en 2030...

En intégrant la durabilité dans tous les aspects de nos métiers, nous renforçons notre capacité d’être un acteur solide et responsable au service de la société, créateur d’emplois, mais aussi de solutions pour un nouveau monde durable.

Les récentes reconnaissances obtenues en sont l’illustration tant pour notre image de marque, la qualité de nos produits et services, le bien-être de nos collaborateurs et notre volonté de placer l’Humain au centre de nos préoccupations.



Nous sommes particulièrement fiers de ce que nous avons accompli grâce à notre modèle d’entreprise unique, nos valeurs, la confiance de nos clients, le soutien de nos actionnaires, mais également l’engagement sans faille de plus de 5000 personnes du groupe qui collaborent et que nous souhaitons mettre à l’honneur pour leur résilience durant cette période vraiment exceptionnelle.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Nous sommes là, pour vous.

Philippe LALLEMAND
Président du Comité de direction
Chief Executive Officer

Myriam VAN VARENBERGH
Présidente du Conseil d’administration

1. Présentation d'Ethias

1.1. Un groupe d'inspiration mutualiste

1.1.1 Assureur direct

Être un assureur direct, ce n'est pas uniquement une question de business model, c'est aussi, aux yeux d'Ethias, avoir un rôle et un impact positifs directs dans la vie de ses clients et, plus largement, de ses concitoyens.

L'évolution de la conjoncture économique suite à la guerre en Ukraine - et plus particulièrement l'inflation élevée - a un effet négatif direct sur le pouvoir d'achat et le bien-être. Pour contrer cette situation, Ethias s'est engagée non seulement au niveau de ses produits d'assurance, avec une campagne qui soutient une offre de produits à des primes accessibles, mais aussi plus largement en soutenant les projets de 18 CPAS visant à aider les jeunes en situation de précarité. Dans le courant de l'année 2022, la création de l'Ethias Impact Fund est venue encore renforcer l'objectif d'Ethias de lutte contre la pauvreté.

Être un assureur direct, c'est être un assureur proche des gens et de leurs préoccupations.

Le modèle phygital d'Ethias

Ethias met l'expérience client au centre de ses préoccupations. Et parce que derrière chaque client il y a avant tout une personne, l'humain continuera d'occuper la première place pour Ethias.

Même si le digital est une opportunité incontournable pour améliorer et étoffer en continu notre gamme de produits et services, Ethias souhaite avant tout rester à l'écoute des attentes et besoins de sa clientèle. À mi-chemin entre le digital et le contact humain, c'est le meilleur de ces deux mondes qu'elle propose avec son approche phygitale. **L'objectif ? Offrir une expérience unique, simple, efficace et humaine.**

En cette période d'incertitudes, Ethias se doit de s'ancrer dans la réalité et de renforcer son approche toujours plus humaine.

Ethias est là pour ses clients : à tout moment de leur vie et à chaque fois qu'ils en ont besoin. Ethias et chacun de ses collaborateurs sont à leurs côtés. Sans préjugés. Nous sommes là pour eux pour qu'ils ne soient jamais seuls.

1.1.2 La force d'un groupe

Forte du succès de son modèle unique, Ethias a développé un écosystème qui capitalise sur les forces et spécificités de ses filiales afin de se positionner comme un groupe générateur de valeur pour l'ensemble de ses stakeholders.

Les entités principales d'Ethias Group sont :

- **Ethias** : plus de 100 ans d'expertise dans l'accompagnement des clients pour leurs besoins de protection des personnes et des biens
- **NRB** : fournisseur de solutions et de services ICT à vocation européenne
- **Flora** : l'assurance 100 % digitale
- **Ethias Services** : développement de services innovants dans les domaines de la prévention, la gestion des risques et des pensions
- **IMA Benelux** : développement et prestations en matière d'assistance en Auto, Habitation ou Santé
- **Ethias Pension Fund** : fonds de pension multi-employeurs unique en Belgique qui propose les solutions de financement des pensions les mieux adaptées
- **Ethias Ventures** : lancé fin 2022, nouvel outil d'investissement dans les startups actives dans le domaine de l'insurtech et des écosystèmes à plus-value sociale proches de l'assurance : la mobilité, la santé et l'habitation

D'une stratégie d'assureur vers une stratégie de services intégrés et durables au bénéfice des clients et de la population

L'écosystème d'Ethias Groupe appuie les synergies, l'expertise et les talents de plus de 5 000 collaborateurs, pour accélérer la mise en œuvre de diverses solutions dans les domaines de la santé, le vieillissement, la mobilité ou encore les services publics. Ceci permet à Ethias de déployer une offre de services qui va au-delà de la proposition de contrats d'assurance en mettant également l'accent sur les aspects de durabilité.

Cette stratégie, qui va au-delà de l'assurance, repose sur 5 piliers :

- Offrir des services élargis
- Développer le digital et des innovations technologiques au service de l'humain
- Construire des écosystèmes
- Développer des synergies et mettre les compétences en commun
- Concrétiser des partenariats et repenser l'approche commerciale

1.2. Les fondamentaux stratégiques

1.2.1 Brand Purpose

La **Brand Purpose** définit la raison d'être de l'entreprise : ses principes moraux au-delà de la recherche du profit. Dans ce nouveau monde, nous mettons l'humain au cœur de toutes nos actions pour qu'elles soient toujours davantage sources de progrès durable, d'équité et de sérénité pour tous.

Voici le monde d'aujourd'hui.

Crises sanitaires, fractures digitales, inégalités sociales, urgence des enjeux climatiques... autant de nouvelles menaces qui, jour après jour, mettent à l'épreuve la solidarité pourtant si vitale pour faire face et construire une société d'avenir responsable et durable.

Les valeurs humaines et éthiques sont par ailleurs trop souvent méprisées alors qu'elles sont notre seul et unique moyen d'exister.

Voilà pourquoi, chez Ethias, nous plaçons l'humain et la collectivité au centre de tout.

Nous mettons au centre de nos actions, de nos préoccupations, de nos ressources et de nos objectifs, au centre de notre nom, le « h » d'Ethias qui symbolise les valeurs humaines qui donnent un sens, depuis toujours, à l'incroyable résilience de notre société.

Chez Ethias, nous veillons en effet à ce que nos employés et partenaires puissent donner le meilleur d'eux-mêmes tout en s'épanouissant. Nous sommes agiles, flexibles. Nous travaillons à simplifier et positiver la vie de chacun, à faire naître des sourires et faire fuir les menaces.

Parce que chez Ethias, la technologie sert à rapprocher, pas à séparer. Elle facilite les échanges, elle ne les remplace pas. Nous sommes avec vous, nous parlons la même langue, nous vivons les mêmes choses. Notre métier ? Assureur direct, en contact direct avec la vie, pour vous apporter directement des solutions.

Nous sommes là pour vous protéger et vous encourager à vous consacrer à ce que vous êtes, à ce que vous voulez devenir, accomplir. Peu importe que vous soyez une personne seule, un couple, une famille, une association, une entreprise ou une collectivité.

Et pour y arriver, nous osons la bienveillance, la compréhension de l'autre, l'empathie ; tant de valeurs profondément humaines que nous rassemblons en une détermination inébranlable : le bien-être de tous.

C'est pourquoi notre devise sera toujours : « **Ensemble, osons être humain** »

1.2.2 Valeurs

Elles sont le fondement de l'identité, de la culture et de la personnalité d'Ethias. En un mot, elles constituent son ADN et ont été redéfinies en 2018 avec l'ensemble de ses collaborateurs.

♥ #Humain

L'humain qui est au cœur de toutes nos relations, que nous respectons et que nous traitons avec empathie. Nous sommes un véritable partenaire pour chacun de nos interlocuteurs. Chez nous, la proximité et la solidarité ne sont pas des vains mots.

#Empathie #Respect #Proche #Équipe #Solidarité

✓ #Engagement

Tous les jours depuis plus de 100 ans, nous nous engageons activement envers nos clients, nos collègues et la société. Nous sommes fiables, dignes de confiance, volontaires et le respect de l'éthique est primordial à nos yeux.

#Confiance #Fiable #Efficience #EngagementSociétal #éthique #Responsable #100ans #Volontaire

👍 #SatisfactionClient

C'est le moteur de notre activité et de toutes nos actions. Du fait de nos origines mutualistes, nous cultivons le contact privilégié avec le client et une qualité de service exemplaire. Notre accessibilité, notre efficacité, notre flexibilité ne sont plus à démontrer et participent à cette satisfaction du client.

#Accessible #Partenaire #Flexibilité #Adaptabilité #Efficacité #Simplicité #Agile

🌟 #Enthousiasme

Parce que, quoi qu'il arrive, un cœur bat au sein d'Ethias. Quotidiennement, nous faisons preuve d'énergie, de vitalité, d'optimisme et de dynamisme. Cet enthousiasme nous pousse à être créatifs et à entreprendre des projets innovants.

#Innovation #Vitalité #Créativité #Énergie #Dynamisme #Optimisme

1.2.3 Mission

Simplifier l'assurance pour apporter aux clients d'Ethias sécurité, tranquillité et liberté d'entreprendre avec des services et des produits innovants. Partenaire de leur quotidien, Ethias met son expertise et son énergie à leur service.



1.2.4 Vision

La vision d’Ethias pour l’avenir est construite autour de 3 axes qui représentent sa force :

- **Direct** : Ethias est un assureur du direct, qui crée et renforce les liens avec ses clients
- **Digital** : au centre de sa stratégie, mais au service de l’humain
- **Secteur public** : Ethias est fière d’être l’assureur n°1 du secteur public et de pouvoir se mettre au service de l’ensemble des citoyens

1.3. Produits et services

1.3.1 Les indemnisations liées aux catastrophes naturelles : une priorité absolue

Ethias s’est engagée 7 jours sur 7 pour ses assurés

Suite aux inondations exceptionnelles de juillet 2021, plus de 14 000 dossiers ont été ouverts chez Ethias.

En février 2022, la quasi totalité des assurés B2C a été indemnisée. Ethias a par ailleurs été à plusieurs reprises citée dans la presse comme l’assureur qui a indemnisé le plus rapidement un maximum de dossiers Sinistres liés à cette catastrophe.

En février 2022, ce sont plus de 15 000 dossiers qui ont été ouverts suite aux tempêtes, mobilisant à nouveau les gestionnaires en vue d’une prise en charge rapide des sinistres. Ethias a mis un point d’honneur à faire preuve de la même efficacité que lors des inondations et à accompagner au mieux ses clients.

1.3.2 Une principale motivation : la satisfaction Client !

Ethias est perçue en 2022 comme un acteur proposant un large choix de produits d’assurance, facilement accessibles, ainsi que des contrats et un service de qualité ¹.

La satisfaction mesurée chez les clients particuliers²

- L’étude NPS menée en 2022 montre un **taux de satisfaction générale** envers Ethias de 92 %.
- Après avoir été en contact avec Ethias, 2 clients sur 3 la recommanderaient à leur famille et à leurs proches.

La satisfaction mesurée chez les clients collectivités³

- Le **taux de satisfaction générale** des clients d’Ethias est particulièrement élevé (93 %).
- **9 clients sur 10 considèrent Ethias comme leur partenaire privilégié** dans le domaine de l’assurance (Non-Vie).

Gestion des plaintes

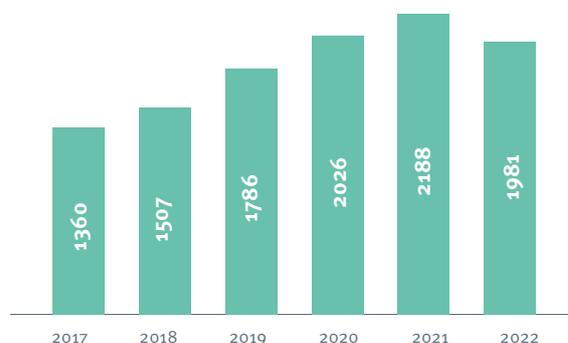
Ethias se conforme au code de conduite Assuralia en matière de gestion des plaintes.

Chaque intéressé, qu’il s’agisse d’un candidat preneur d’assurance, d’un preneur d’assurance, d’un assuré, d’un bénéficiaire ou d’un tiers lésé, peut adresser son mécontentement concernant un contrat ou un service d’assurance.

Un correspondant Plaintes indépendant examinera le dossier en toute objectivité et répondra au plaignant dans le mois de la réception de la plainte. S’il n’est pas possible de respecter ce délai, le plaignant recevra un courrier circonstancié.

Chaque année, un rapport sur la gestion des plaintes est réalisé.

GRAPHIQUE DE L’ÉVOLUTION DES PLAINTES



La diminution du nombre de plaintes en 2022 se marque fortement au cours du 2^e semestre.

Cette diminution remarquée dans tous nos services met en évidence la volonté d’Ethias de mettre le client et sa satisfaction en première place de ses préoccupations.

La disponibilité des collaborateurs d’Ethias, même en dehors des heures de travail habituelles, a permis de résorber le retard de gestion engendré par les dernières catastrophes naturelles exceptionnelles.

¹ Ces indicateurs sont issus de l’étude Brand Image, qui permet de mesurer le positionnement et l’image d’Ethias auprès de particuliers (clients/prospects). Échantillon 2022 : 2.000 répondants.

² Ces indicateurs sont issus du projet NPS (Net Promoter Score), outil mis en place en 2014 et qui permet de mesurer le taux de satisfaction et de recommandation des Particuliers (clients & prospects) ayant eu un contact avec Ethias. Échantillon 2021 : 25.548 clients.

³ Ces indicateurs sont issus de l’étude « Satisfaction & Moments of Truth » menée au sein des Collectivités, étude mise en place en 2011 et renouvelée tous les 2-3 ans. Échantillon 2021 : 135 clients B2B.

1.3.3 Une gamme de produits de plus en plus durable

Par l'amélioration continue de sa gamme de produits, Ethias s'engage à couvrir encore mieux la société belge dans les moments difficiles, à contribuer à une meilleure gestion de l'environnement en incitant à des comportements plus responsables, mais aussi à rendre les soins de santé accessibles à tous.

1.3.3.1 Pour les clients particuliers

Mobilité

Ethias propose une assurance « moins de 10 000 km », un tarif spécifique pour les véhicules verts, une offre unique Ethias Young Drivers ainsi que des assurances de base à un coût accessible pour plus de solidarité. La mobilité douce est couverte gratuitement dans l'assurance familiale.

Nouvelle version de Bike & More

Alors que le marché de l'automobile est en difficulté, le vélo ne s'est jamais aussi bien porté. Le coup d'accélérateur déclenché par la crise sanitaire continue de produire ses effets.

Le produit Bike & More connaît une croissance moyenne de 51 % depuis son lancement en 2019. Aujourd'hui, la croissance continue et a atteint 24 % en 2022, certainement aidée par les actions menées durant tout l'été par Ethias. En effet, le Pack Mobility (25 % de réduction sur le produit Bike & More quand il est combiné à une assurance auto) a permis de stimuler le taux de conversion de devis en contrats Bike & More à plus de 60 %. À la fin décembre 2022, près de 18 000 clients font confiance à Ethias pour ce produit d'assurance, en ligne avec sa politique Sustainability.

Santé

L'objectif d'Ethias ? Compléter la gamme de produits de Soins de santé afin de garantir des soins abordables et accessibles à tous.

Ethias Hospi Quality

Une assurance hospitalisation de qualité et accessible, assurant le confort dans les moments difficiles dans une chambre individuelle (grâce à un Joker) en cas d'hospitalisation pour maladie grave.

Garantie Servi + pour les produits Hospi Quality+ et Hospi Next+

Après une hospitalisation liée à une maladie grave, pouvoir compter sur un soutien lors de sa revalidation est précieux. Grâce à un partenariat avec Ring Twice, une des premières plateformes agréées pour l'économie collaborative, Ethias rembourse jusqu'à 500 € par an les services d'aide à domicile non médicale dans les domaines suivants : aide-ménagère, baby-sitting, jardinage, bricolage, soins et bien-être, garde d'animaux, cours particuliers en lien avec votre parcours scolaire actuel, ou des produits esthétiques (turban, foulard, etc.). Ethias rembourse également ces frais à concurrence de 500 € si l'assuré choisit un prestataire de services en dehors de ceux proposés via le partenariat Ring Twice.

Habitation

L'assurance Habitation couvre automatiquement les éco-installations (panneaux solaires, panneaux photovoltaïques, pompes à chaleur, etc.)

Assurance colocataire Flora by Ethias

Le nombre de colocations connaît une croissance importante et s'explique par le fait que l'accès à la propriété devient de plus en plus difficile pour les jeunes et les familles monoparentales.

Lancée en octobre 2021, l'assurance colocataire de Flora est une assurance sans franchise qui offre à tous les membres de la colocation une couverture en responsabilité civile locative pour les dommages qu'ils causeraient à l'habitation de colocation ou aux habitations voisines ainsi qu'une couverture « contenu » pour l'ensemble de l'habitation de colocation. De plus, une option unique sur le marché a été ajoutée qui permet aux colocataires de s'assurer pour les dommages qu'ils se causeraient les uns aux autres ainsi qu'une assistance en gestion de conflit. Une garantie bien utile quand on sait que de plus en plus de colocations sont formées par des personnes qui ne se connaissent pas avant la cohabitation.

Assurance Aide Juridique

Depuis décembre 2019, Ethias offre un produit Assurance Aide Juridique, conforme à la Loi Geens. L'objectif de cette loi est de rendre l'assurance Protection Juridique plus accessible en élargissant ses garanties. De plus, la prime est fiscalement déductible.

Travel

Assistance & Annulation

5 extensions de garanties relatives au Covid sont intégrées aux produits Assistance et Annulation, de manière automatique (tant pour les clients existants que les nouveaux clients) et gratuite (aucune majoration de prime). Ces extensions de garanties permettent aux clients d'Ethias de bénéficier d'une couverture étendue en cas de pandémie telle que le Covid.

Partenariats

Whestia

Via le label d'assurance Solde Restant Dû de Whestia, Ethias travaille en partenariat avec le Fonds Wallon du Logement et avec différents agents qui commercialisent des prêts sociaux en Wallonie.

Logements sociaux

Ethias est partenaire de plus de 30 sociétés de logements sociaux en Flandre (dont Woonhaven Antwerpen, la plus grande d'entre elles) et propose ses produits d'assurance (assurance Habitation, Familiale et en option la couverture Vol) à un tarif adapté à cette cible de locataires.

67 000 logements sociaux bénéficient d'un pack adapté pour leurs assurances de base : des instruments importants dans la prévention de la pauvreté

Le Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie

En 2021, Ethias a conclu un partenariat avec le Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie. Les clients qui contractent un prêt hypothécaire par l'intermédiaire de ce fonds social peuvent également bénéficier de notre assurance habitation.

Vlaams Huurdersplatform

Fin 2022, Ethias a conclu un partenariat avec le Vlaams Huurdersplatform. La VHP soutient le fonctionnement des syndicats de locataires et le réseau des locataires sociaux (VIVAS - Vereniging van Inwoners Van Sociale woningen). Elle protège également les intérêts des locataires, en particulier les plus précaires, en vertu du droit fondamental à un logement. Les affiliés et membres de la VHP peuvent souscrire une assurance locataire à un tarif avantageux.

Blue Bike

La collaboration d'Ethias avec Blue Bike, le système de vélos partagés dont De Lijn et les Régions flamande et wallonne sont les principaux actionnaires, a été prolongée jusqu'en 2024.

Ethias et Blue Bike collaborent étroitement pour viser une mobilité durable. En plus d'une visibilité aux points vélos et sur les vélos, nous sommes à la recherche d'autres activités *win-win* dans le cadre de notre stratégie Sustainability.

1.3.3.2 Pour les clients collectivités

Ethias, assureur leader du secteur public, assure des acteurs importants du secteur public engagés dans le développement durable et les énergies alternatives.

Mobilité

Mobility & More

L'assurance Mobility & More est un produit innovant et flexible qui a pour but d'assurer le trajet des membres du personnel de des clients d'Ethias quel que soit le mode de déplacement utilisé (et plus particulièrement la mobilité douce). L'employeur a le choix entre différentes options de garantie afin d'offrir aux membres de son personnel une couverture complète de la mobilité sur le chemin du travail et au cours des déplacements professionnels.

Bike & More

L'assurance « Bike & More » collective a pour objectif d'inciter les employeurs à favoriser la mobilité douce en assurant, à des tarifs avantageux, les engins de mobilité douce des membres de leur personnel.

Récemment, ce produit a été étendu à la garantie « responsabilité civile liée à l'usage d'un engin de mobilité douce » afin de promouvoir encore davantage la mobilité douce à usage professionnel et à offrir aux employés concernés des garanties similaires à celles dont bénéficient les employés détenteurs d'un véhicule de société.

Patrimoine

Assurances Property (incendie et tous risques)

Ethias assure les sources d'énergie vertes (panneaux photovoltaïques, panneaux solaires, pompes à chaleur et bornes de recharge pour véhicules électriques) soit dans les polices Property (patrimoine), soit via des couvertures spécifiques (assurances de type « tous risques »).

Couverture des pertes d'exploitation après un sinistre Property

L'objectif est de prévenir la faillite après sinistre en couvrant les frais fixes avant remise en état de fonctionnement des outils de production et en facilitant le redémarrage de l'entreprise. Il s'agit d'une sorte d'assurance-vie pour l'organisation.

Assurance Cyber Protection

Cette assurance a été développée au profit des clients « collectivités locales » (communes, villes, CPAS, zones de police, zones de secours) afin de les assurer pour leurs risques cyber et les aider à sécuriser davantage leurs outils informatiques ainsi que les données dont ils disposent dans le cadre de leurs activités au service de la population.

Le but poursuivi est de sensibiliser ces clients à l'importance de protéger leurs données sensibles et de les accompagner dans un trajet de sécurisation de leur infrastructure IT.

Santé

Assurance maladies professionnelles

En tant qu'acteur sociétal, Ethias a créé un produit, jusqu'alors inexistant sur le marché belge, afin de répondre aux besoins exprimés par ses clients inquiets dans le contexte de la pandémie de Covid. Plus que jamais, les employeurs et les membres du personnel sont conscients de la nécessité de disposer d'une couverture optimale lorsqu'ils sont exposés à un risque professionnel pour leur santé.

Ce nouveau produit octroie une indemnisation extra-légale aux employés et membres du personnel du secteur privé et des administrations locales et provinciales, victimes d'une maladie professionnelle reconnue par Fedris.

Assurance Hospiflex - garantie Servi +

Cette garantie facultative permet la prise en charge du coût de services non médicaux (jardinage, nettoyage...) pour améliorer le bien-être des assurés hospitalisés en raison d'une maladie grave.

1.3.4 Beyond Insurance : l'offre de services d'Ethias

1.3.4.1 Pour les particuliers

Parce que la protection de la santé physique et mentale, la prévention au domicile ou sur la route sont au cœur des métiers d'Ethias.

Mobilité

Liberty Rider

Application destinée aux motards qui permet notamment d'alerter les services de secours en cas de chute.

Assist on Demand

Un SMS vers Ethias pour un dépannage rapide sur la route au travers un flux digital et avec tarif négocié. Ce service est accessible même si vous n'étiez pas assuré.

Santé

Care4You

Grâce à cet outil fiable et gratuit, les médecins et les patients se rencontrent virtuellement en toute sécurité. Développée durant la pandémie de Covid, la plateforme permet de rendre les soins de santé plus accessibles.

App4You

Plateforme digitale, citoyenne, innovante, simple et solidaire accessible à tous gratuitement. Elle permet à des bénévoles de venir en aide à d'autres citoyens dans le besoin tout en étant assurés gratuitement par Ethias en RC et Accidents Corporels.

Habitation

Home Services

Home Services vous trouve rapidement la personne qu'il vous faut si vous avez besoin d'un professionnel pour une intervention rapide à domicile (panne de chauffage en plein hiver, votre porte ne ferme plus, vous êtes victime d'une effraction, votre installation électrique disjoncte...)

1.3.4.2 Pour les collectivités et entreprises

Les services (formations, audits et consultance) sont axés sur la prévention et la gestion des risques. Les accompagnements sont personnalisés.

Ethias Services propose des services dans trois grands domaines :

- Protéger les personnes
- Protéger les bâtiments
- Protéger l'activité

Ces trois domaines sont également intégrés à l'école de formation d'Ethias Services. Les clients peuvent s'inscrire en ligne directement sur la plateforme reprenant l'ensemble des services : solutions.ethias.be

Une gamme de services en lien avec la durabilité

2022 a vu Ethias Services se doter de nouvelles propositions durables.

Dans le **domaine de l'énergie**, Ethias Services a conclu un partenariat avec Helexia, une ESCO (Energy Service Company), active depuis plus de 10 ans dans l'accompagnement à la transition énergétique.

Bien que la réduction de l'empreinte carbone, l'autonomie énergétique et la maîtrise des coûts liés fassent partie des défis importants de toutes les institutions du secteur public, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. C'est pourquoi Ethias Services, l'apporteur de solutions Beyond Insurance d'Ethias, et Helexia Belgium se sont associés pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur transition énergétique.

Mais aussi dans le **domaine de la qualité de l'air** en analysant, purifiant et communiquant en temps réel la qualité de l'air intérieur. Avec notre partenaire, nous aidons les responsables et exploitants de salle à respecter les normes CO₂ et à protéger les personnes qui fréquentent ces lieux.

Soutien psychologique

À tout moment de crise, le service de soutien psychologique téléphonique Let's Talk peut être activé comme cela a été le cas depuis 2020 (crise du Covid, pour les étudiants et petites entreprises et leur personnel) et en 2021 (sinistrés des inondations).

Gestion des risques psychosociaux

Santé mentale inquiétante, reprise compliquée pour les travailleurs, un indice bien-être qui recule et qui n'épargne personne... Ethias Services a donc mis en place toute une série de formations, d'audits et de consultance pour aider les entreprises à prévenir des risques et accompagner leurs collaborateurs dans les moments difficiles. Parmi les services proposés : prévention du burnout, accompagnement suite à un événement traumatique ou un accident de travail, gestion du stress et des conflits, analyse de risques psychosociaux, audit de la santé mentale, expertise en réadaptation ou réinsertion professionnelle, etc.

Gestion des compétences

Ethias offre son expertise pour aider à développer un management éthique et inclusif dans le but de résoudre les conflits, détecter et accompagner les travailleurs en difficulté, comprendre les avantages et les défis qui existent quand plusieurs cultures travaillent ensemble, ou encore encourager la collaboration et les synergies intergénérationnelles.

Risk Management

Les experts d'Ethias accompagnent les entreprises pour relancer leur activité après une catastrophe, tout en réduisant les risques pour l'avenir. Ils prennent en compte les aspects techniques, mais aussi et surtout humains, ce qui leur permet de rester concentrés sur leurs activités de base.

C'est notamment le cas avec une série de services en matière de gestion des risques Cyber. Ces services permettent entre autres aux entreprises d'accroître leur maturité dans ce domaine.

Prévention

Bien connaître la législation, disposer des bonnes recommandations, d'un plan d'urgence et de bons secouristes est primordial pour la sécurité d'une entreprise et de ses collaborateurs. Un audit de prévention incendie permet de réduire les risques d'incendie, d'assurer la sécurité de toutes les personnes présentes sur le site, de mettre en place un plan d'évacuation rapide, de procéder aux exercices d'évacuation, d'atténuer les effets nuisibles d'un incendie en le contrôlant et de faciliter l'intervention des services de secours.

Dans le but de créer un lien direct avec ses assurés, tout en restant à l'écoute de leurs besoins et en limitant ainsi la consommation de papier, des magazines en ligne, des fiches infos, des vidéos de sensibilisation et des témoignages de clients sont à disposition des collectivités le blog (www.ethias.be/blog-fr).

Ethias Cyber Prevention

La cybercriminalité fait partie des risques émergents et est devenue un enjeu majeur pour les entreprises.

L'amélioration de la sécurisation dépendra à la fois de la mise en œuvre de dispositifs de protection et d'actions préventives, portant par exemple sur un changement de comportement des utilisateurs, mais également sur la faculté à réagir rapidement en cas de cyberattaque grâce à l'intervention d'un expert en vue de la récupération des données.

Ethias Cyber Prevention accompagne les entreprises dans la **mise en œuvre d'une politique de prévention** (audit de sécurité, plan d'action adapté aux risques relevés, plan de continuité des activités, sensibilisation à la cybercriminalité, lutte contre le phishing). Ethias propose également divers services en Cyber sécurité.



UrbanData

UrbanData est destiné à aider les communes dans la prise de décisions précédant la mise en place de politiques publiques multi-domaines ainsi que le suivi de leurs effets.

Quels sont les indicateurs liés à l'activité de la commune pour lesquels les décideurs souhaitent être informés ? Où et quand surviennent les sinistres ? Comment interpréter les données ? Quels impacts sur le fonctionnement de la commune ?

Grâce au travail d'agrégation des données émanant de différentes sources, l'outil permet d'identifier, sélectionner et analyser différents types d'accidents qui se sont produits au cours d'une longue période sur le territoire de la commune concernée.

La plateforme permet de visualiser les sinistres géolocalisés sur des cartes interactives et dynamiques, par code postal, par quartier, par rue, avec un classement des zones les plus accidentogènes. Elle permet également de suivre l'évolution dans le temps des sinistres dans différents domaines, y compris par mois, et jour de survenance. Il est ainsi possible de déterminer les types de sinistres les plus fréquents et de les géolocaliser au sein de la commune.

Partenariats pour la prévention

Exia est une technologie de prévention des accidents liés à l'angle mort mise au point par la spin-off de la VUB. Il a été démontré que cette nouvelle technologie permet de réduire le nombre de décès causés par des accidents d'angles morts de 31 %.

Le service Prévention d'Ethias et Ethias Services, ont prêté leur expertise pour conclure un partenariat avec **Oxygis** afin de développer un logiciel cartographique, web et mobile, dédié à l'inventaire et à la maintenance des plaines de jeux. Grâce à ce partenariat, la sécurité et l'intégrité des enfants fréquentant les aires de jeux sont renforcées.

2. Les faits marquants de 2022

2.1. Les conditions de marché en 2022

2.1.1 Entrée dans un nouveau cycle macroéconomique

En 2022, alors que l'aspect sanitaire de la crise Covid semblait n'être plus que de l'histoire ancienne, ses répercussions macroéconomiques commençaient à se faire sentir, principalement au travers d'une tension croissante sur l'inflation. Un spectaculaire retournement de veste de la Fed qui, jusqu'alors, avait considéré cette hausse de l'inflation comme « transitoire », avait été le premier élément d'une série de futurs ajustements rapides de la politique monétaire au niveau mondial. Fin février, le déclenchement de la guerre en Ukraine allait provoquer un choc supplémentaire sur les prix des matières premières et des denrées alimentaires, poussant le baril de pétrole à un niveau de \$110 pour la première fois depuis 2011. Quelques semaines plus tard, la Fed commençait à remonter ses taux directeurs. Peu de temps après, la Chine remettait en place des confinements sévères sur son territoire, afin de tenter de contenir une nouvelle poussée de cas de COVID. Dans un tel contexte, les tensions logistiques des chaînes d'approvisionnement étaient loin de s'apaiser. Lors de la fin du premier semestre, les bourses US entraient « officiellement » en Bear Market après une chute de plus de 20% par rapport à leurs plus hauts récents. En Europe, la crise énergétique touchait de plein fouet les ménages et entreprises, après que la Russie ait décidé unilatéralement de cesser d'approvisionner en gaz un certain nombre de pays de l'Union Européenne, faisant ainsi grimper le prix du gaz à un niveau record. Cette flambée des prix du gaz se répercutera à son tour sur celui de l'électricité, en raison du fonctionnement actuel du marché de l'énergie de l'UE. Face à cette situation la BCE procédait à son tour à un resserrement de sa politique monétaire dès le mois de juillet, avec 4 mois de retard sur les Etats-Unis. Exit donc la politique de « taux zéro » en zone Euro. Ce n'est qu'à partir de décembre 2022 que le pic d'inflation sera passé, l'inflation Européenne s'établissant à un rythme annualisé de 9,2% (après un plus haut à 10,6% atteint en octobre).

Dans ce contexte, la dynamique croissance-inflation a évolué négativement en 2022 avec un véritable risque d'avoir une période prolongée d'inflation élevée et de croissance faible. En effet, le niveau de l'inflation en Europe ainsi qu'aux Etats-Unis a battu records sur records tandis que le PIB mondial a ralenti. Face au risque d'une inflation durable et non contrôlée, les banques centrales ont donc décidé de durcir leur politique monétaire en annonçant d'une part plusieurs hausses de taux en 2022 mais aussi la fin de l'injection massive de liquidité dans les marchés.

Les effets conjugués de la hausse significative de l'inflation et de l'action des banques centrales pour la contenir commencent à se faire sentir sur les perspectives de croissance mondiale et européenne. Pourtant, face au risque que l'ensemble des composantes de l'inflation ne diminue pas

suffisamment, il est probable que les banques centrales continuent leur cycle de hausse des taux en 2023.

2.1.2 Forte volatilité des marchés

À la suite du resserrement monétaire et à la forte inflation, les taux obligataires gouvernementaux ont montré beaucoup de volatilité et ont terminé l'année 2022 avec une hausse conséquente, particulièrement sur la partie courte de la courbe. A titre d'exemple, le taux des obligations belges à 10 ans a terminé l'année 2022 à 3,22% contre 0,19% au 31/12/2021.

Le contexte économique difficile et le durcissement des politiques monétaires de la FED et de la BCE, ont été également largement défavorables aux indices actions. A titre d'exemple, l'EuroStoxx50 termine à -11,74% en 2022 tandis que le S&P500 perd davantage à -19,44%.

2.1.3 Impact sur la gestion financière d'Ethias

Malgré un contexte macroéconomique mouvementé, notre gestion financière a permis de limiter l'impact de la volatilité des marchés financiers sur la performance de notre portefeuille d'investissements. En effet, nous n'avons pas observé de hausse significative de notre risque de défaut. Cela est principalement dû à une grande diversification des émetteurs détenus mais aussi de leur très bonne qualité de crédit. Ethias n'ayant pas d'exposition directe sur l'Ukraine et la Russie, le conflit n'a pas eu d'impact direct sur son portefeuille.

Par ailleurs, comme lors des précédentes crises, nos équipes spécialisées dans les investissements et les risques appliquent une stratégie d'investissement active, ce qui signifie qu'ils réagissent toujours aux événements actuels et prennent les mesures appropriées pour protéger les portefeuilles. Dans une optique de détention à terme de nos obligations en lien avec notre gestion ALM, la baisse de valeur de marché de ces dernières est contrebalancée par la diminution de la valeur de nos engagements au passif. Des mesures de protection des portefeuilles contre la hausse des taux ont été prises notamment à travers des programmes de dérivés de couverture. Les autres risques tels que le risque d'écartement des spreads de crédit, d'augmentation de l'inflation long terme ou le risque actions, ont également engendré la mise en œuvre de mesures de gestion ciblées.

Enfin, la hausse des taux d'intérêts a permis à Ethias d'effectuer des investissements à des conditions plus favorables de sorte à renforcer le taux de rendement moyen de ses portefeuilles pour les années à venir. La hausse de l'inflation a quant à elle eu un impact positif sur la performance de ses obligations indexées sur l'inflation.

2.1.4 Impact sur les produits d'assurance et passifs techniques

Dans ce contexte macro-économique spécifique de forte inflation, la gestion du risque de souscription et de provisionnement a été impactée et des hausses tarifaires ont été appliquées. Par ailleurs, Ethias a également revu certaines de ses hypothèses et méthodes d'estimation afin de refléter les niveaux d'inflation observés et attendus dans ses états financiers.

En réaction à l'invasion de l'Ukraine, l'Union européenne a imposé une série de sanctions contre la Russie. Ethias, via son service compliance, s'assure régulièrement que ses investissements et ses relations avec la clientèle ou les intermédiaires respectent les règles en vigueur.

2.2. La pandémie de COVID-19

Dès le début de la pandémie, Ethias a souhaité jouer un rôle social actif en apportant son aide à plusieurs acteurs de la société. En 2022, Ethias a poursuivi cet engagement notamment en assurant gratuitement la responsabilité civile et les accidents corporels pour tous les centres de vaccination Covid ou encore en offrant – au-delà de l'assurance - son soutien aux secteurs qui en avaient besoin :

- Dès la rentrée du congé de détente, Ethias a distribué 1500 **potences de gel hydroalcoolique aux écoles** assurées de l'enseignement maternel, primaire et secondaire.
- Ethias a octroyé au **secteur culturel** une **réduction de 25%** sur la prime d'assurance incendie 2022.
- Ethias a offert une nouvelle **réduction de prime** pour les **fédérations sportives** belges.

2.3. Maintien du rating Fitch

En mai 2022, Fitch annonce le maintien du **rating A (perspective positive) d'Ethias**, soulignant à nouveau le niveau élevé de capitalisation de l'entreprise, son faible niveau d'endettement ainsi que sa forte rentabilité opérationnelle.

2.4. La distribution de dividendes

L'AG du 18 mai 2022 a validé la distribution d'un dividende de 105 millions d'euros relatif à l'exercice 2021.

2.5. Tempêtes et inondations

Suite aux inondations exceptionnelles de juillet 2021, plus de 14 000 dossiers ont été ouverts chez Ethias. Début 2022, la quasi-totalité des assurés B2C avaient été indemnisés.

En février 2022, ce sont plus de 15 000 dossiers qui ont été ouverts suite aux tempêtes, mobilisant à nouveau les gestionnaires en vue d'une prise en charge rapide des sinistres. Ethias a mis un point d'honneur à faire preuve de la même efficacité que lors des inondations et d'accompagner au mieux ses clients.

2.6. Ethias Impact Fund

En octobre, Ethias constitue l'Ethias Impact Fund. Ce fonds, géré par la Fondation Roi Baudouin, permettra de mener des actions à vocation philanthropique d'Ethias. Le Fonds sera le « bras armé » du volet social de la stratégie Sustainability d'Ethias. Au-delà de la structuration de la politique philanthropique d'Ethias (dons financiers), ce fonds aura également pour mission de développer sur le terrain un vaste réseau de partenaires avec pour objectif, de s'appuyer sur ce celui-ci pour mener à bien des actions à « double impact » pour la Société. Ethias ne sera donc pas uniquement pourvoyeuse de moyens financiers mais également pourvoyeuse de temps et de compétences.

Les 3 premières années, le Fonds soutiendra en priorité des projets ou associations liés aux thématiques en lien avec la lutte contre la pauvreté infantile, la santé et la protection de l'environnement. Ces soutiens se feront essentiellement via des appels à projets, comme pour les Ethias Youth Solidarity Awards.

2.7. Ethias signe les principes pour une Assurance Durable des Nations-Unies (UN PSI) et rejoint l'initiative SBTi

Après avoir rallié UN Global Compact en 2014 et UN PRI en 2020, Ethias a adhéré en octobre 2022 aux Principes pour une Assurance Durable des Nations-Unies. Qu'il s'agisse de l'environnement, du social ou de la gouvernance, ces principes constituent pour les assureurs la référence en matière de durabilité. Ethias renforce ainsi son engagement à réduire les risques, à développer des solutions innovantes, à améliorer les performances commerciales et à contribuer à la durabilité environnementale, sociale et économique. Il s'agit là de la concrétisation logique de sa stratégie Sustainability et de son intégration au sein de l'entreprise et de toute sa chaîne de valeur.

Conformément à l'engagement pris en 2021 en rejoignant BACA, Ethias a rejoint, en décembre 2022, l'initiative SBTi Net-Zero (**Science-Based Targets Initiative**). Cet engagement fort d'Ethias vise à déposer et faire valider par un organe indépendant un plan contenant **les objectifs de décarbonation intermédiaire** en vue d'atteindre la neutralité carbone en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Ethias **poursuit ainsi sa trajectoire vers le net zéro carbone en 2030** et se donne des moyens encore plus importants pour y parvenir. Ces ambitions vont de pair **avec une volonté croissante de réduire l'empreinte écologique de manière durable, ainsi que l'empreinte sur la biodiversité.**

2.8. Partenariats et acteur sociétal

En mai 2022, Ethias a signé un protocole d'accord avec la Communauté germanophone et Proximus afin de déployer la **fibre optique** sur l'ensemble du territoire de la Communauté germanophone.

Par ailleurs, en tant qu'assureur belge, Ethias souhaite se démarquer positivement dans la société. C'est la raison pour laquelle Ethias a investi dans 3 nouveaux partenariats proposant des **investissements immobiliers** qui répondent aux **critères ESG** :

- **Vicinity Affordable Housing Fund** (« Vicinity ») a pour objectif de proposer des logements locatifs de qualité, peu ou pas consommateurs d'énergie et d'avoir un impact sociétal et environnemental important à travers un nouveau modèle de gestion immobilière.
- **Revive** fait revivre les vieilles friches industrielles et les sites négligés en centre-ville pour en faire des centres urbains verts.

- **Hamsterhuren II** permet à des locataires de devenir propriétaires grâce au système de location « Ecureuil » (conversion d'au moins 50% de 8 ans de loyer maximum en apport pour conclure un prêt hypothécaire) et pour autant que les projets immobiliers reposent sur des techniques améliorant l'efficacité énergétique et recourent à des matériaux durables.

2.9. Dynamique d'innovation

« *Learn the lessons and move fast* », telle est la manière dont Ethias entend avancer en termes d'innovation. Après avoir testé et développé plusieurs innovations et lancé sa marketplace de services, Ethias passe à la vitesse supérieure grâce à l'expérience acquise. Ainsi, capitalisant sur les premiers succès de son offre 100% digitale qui s'est encore étoffée en 2022, Flora devient aussi la tête de pont d'Ethias pour le développement de l'*embedded insurance*. D'autre part, Ethias Ventures devient le nouvel outil d'investissement dans les startups actives dans le domaine de l'insurtech ainsi que des écosystèmes à plus-value sociétale proches de l'assurance : la mobilité, la santé et l'habitation. La data au service du client : au-delà de son utilisation au service de l'expérience client, Ethias dispose de nombreuses données dont l'exploitation vient au service des villes et communes. C'est l'objectif d'UrbanData, l'outil qui fait l'inventaire de tous les sinistres connus dans une ville ou commune, à l'aide d'une cartographie visuelle. Enfin, la *Customer Zone* est maintenant accessible au départ de l'app Ethias, une manière d'avoir tous les services et contrats à portée de main.

2.10. Fermetures des sièges sociaux le lundi

Ethias a décidé d'amplifier ses actions pour réduire son empreinte carbone et répondre en même temps aux attentes des travailleurs d'aller vers plus de flexibilité en instaurant de nouveaux modes de travail hybrides. Tous les lundis, les sièges nationaux de Liège et Hasselt sont ainsi fermés et les collaborateurs sont invités à travailler à partir de leur domicile. Ethias autorise également le *homeworking* jusqu'à 3 jours par semaine, soit 60% du temps de travail.

Cette mesure, innovante sur le marché belge, permettra à Ethias de réduire sa dépendance aux énergies fossiles. Elle s'ajoute aux nombreuses initiatives déployées au cours des dernières années et qui lui ont permis de réduire d'un tiers son empreinte carbone avec 4 ans d'avance sur son planning initial.

La fermeture des sièges n'a aucun impact pour les clients puisque l'ensemble des bureaux régionaux (en ce compris Liège, Hasselt, et Alleur) restent totalement accessibles.

2.11. Récompenses

En 2022, Ethias a reçu la certification « **Top Employer** » décernée par le Top Employers Institute. Ce titre récompense sa politique envers son personnel et ses pratiques RH, en visant plus particulièrement les initiatives mises en place en matière de Bien-être, d'Environnement de travail, d'Organisation & Change et de la Digitalisation.

Comme les années précédentes, Ethias a obtenu plusieurs prix **Decavi** dont celui pour l'assurance locataire, pour l'assurance accidents du travail et pour la RC Vie Privée. Ethias a reçu, pour la 3^{ème} fois consécutive, le trophée Decavi pour son **engagement sociétal**. Cette récompense confirme la pertinence des engagements d'Ethias et de sa volonté à placer l'Humain au centre de ses préoccupations.

Enfin, l'image de la marque a également été récompensée avec le « **Best Brand Award 2022** », Ethias étant élue 1^{ère} pour le secteur des assurances.

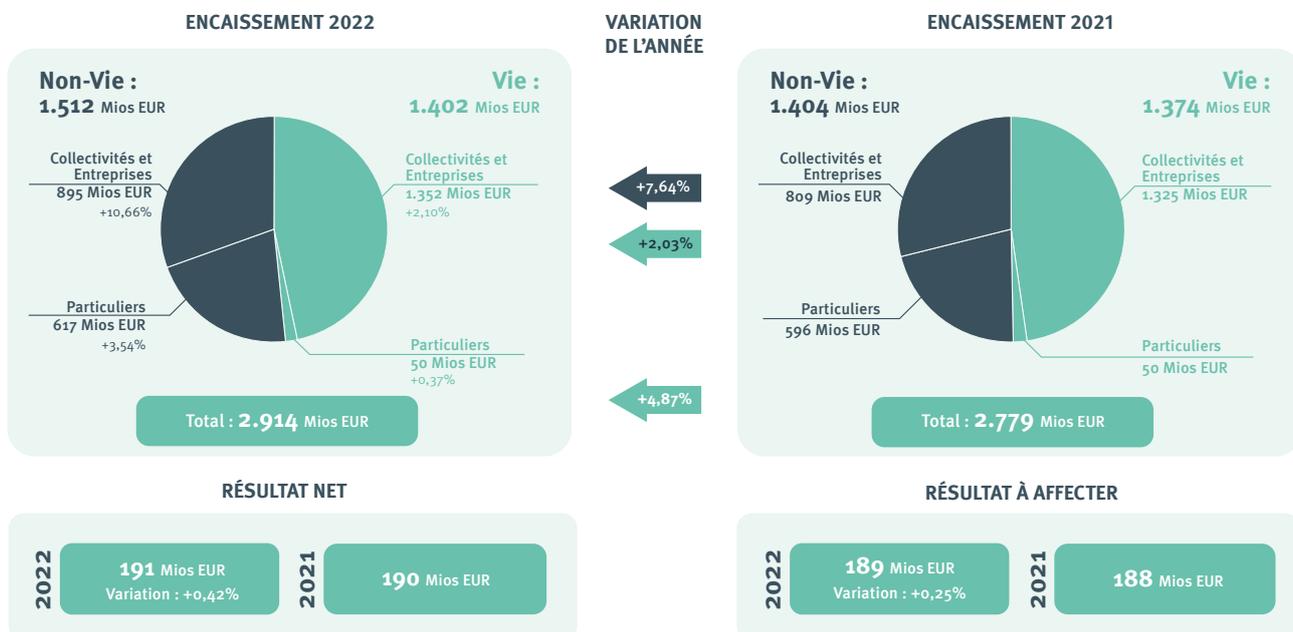
2.12. Sponsoring et partenariat avec Wout van Aert

Depuis le début de l'été, la visibilité d'Ethias s'est accentuée grâce aux diverses initiatives en matière de sponsoring, comme sa présence à plusieurs festivals francophones et néerlandophones ainsi qu'à plusieurs épreuves sportives telles que l'Ethias Tour de Wallonie, les woman races ou encore l'Ethias Ladies Open d'Eupen.

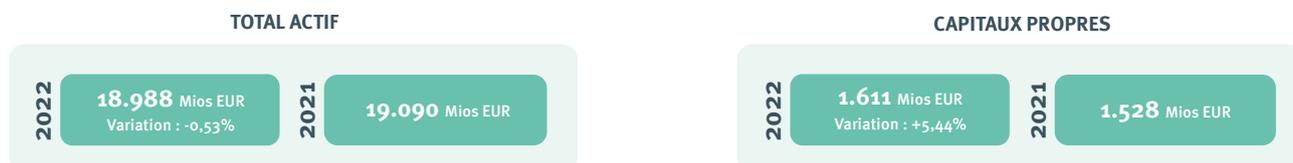
Après son parcours exceptionnel au Tour de France (vainqueur sur 3 étapes, titre de super combatif, maillot vert) et l'intérêt qu'il a suscité auprès des médias et du public, Wout van Aert est incontestablement un ambassadeur de qualité pour Ethias. Les valeurs qu'il véhicule (travail d'équipe, application d'une stratégie claire et solide, travail acharné et dépassement de soi) sont clairement en ligne avec la philosophie de l'entreprise.

3. Chiffres clés

3.1. Principales données du compte de résultats



3.2. Principales données de l'état de la situation financière



3.3. Coefficients réglementaires



4. Analyse des résultats de l'exercice

Si l'année 2022 sonnait la fin des impacts liés à la pandémie, elle fut marquée dès le début par les tensions entre l'Ukraine et la Russie générant ainsi une incertitude constante qui conduit notamment à une inflation atteignant des niveaux historiquement élevés. A cette crise, il faut également ajouter les intempéries de février même si la gravité des sinistres n'est pas comparable à ce que la Belgique a connu lors des inondations de 2021.

L'année 2022 enregistre un résultat net de 191 millions d'euros, soit une augmentation de 0,42% par rapport à 2021. Après prélèvements et transfert aux réserves immunisés, le résultat à affecter s'élève à 189 millions d'euros.

L'encaissement total s'élève à 2.914 millions d'euros, soit une augmentation de 5% par rapport à l'encaissement de 2021, principalement grâce à l'assurance Non Vie.

4.1. Non Vie

Le résultat des activités Non Vie s'élève à 173 millions d'euros

L'encaissement s'élève à 1.512 millions d'euros et augmente de 8% par rapport à 2021. Il se répartit de la manière suivante entre les segments Particuliers et Collectivités et Entreprises :

- L'encaissement Particuliers augmente de 4% par rapport à 2021 et s'élève à 617 millions d'euros ;
- L'encaissement Collectivités et Entreprises s'élève à 895 millions d'euros et est en augmentation par rapport à 2021 de 11%.

Le ratio combiné net ajusté (intégrant les produits financiers récurrents des rentes) s'élève à 94,6% et est sous l'ambition des 95%.

Le résultat des activités Non Vie est en nette augmentation par rapport à 2021 (+43%) qui fut fortement impacté par les inondations de juillet.

4.2. Vie

Le résultat des activités Vie s'élève à 85 millions d'euros

L'encaissement à fin 2022 est en augmentation de 2% par rapport à 2021 et s'élève à 1.402 millions d'euros, dont 50 millions d'euros en Particuliers et 1.352 millions d'euros en Collectivités et Entreprises :

- L'encaissement en Vie Particuliers augmente de 0,37% par rapport à 2021
- L'encaissement Vie Collectivités et Entreprises est en augmentation de 2,1% par rapport à 2021, venant principalement du 1er pilier.

Le bon résultat des activités Vie en 2022 s'explique notamment par un bon résultat technique d'assurance.

Ces bons résultats ont permis de doter la provision pour participations bénéficiaires (nette de taxes) de 32 millions d'euros, essentiellement sur les fonds cantonnés du 1er pilier.

Le résultat des activités Vie est en diminution par rapport à 2021 (-17%) qui fut fortement impacté par des produits financiers non-récurrents.

4.3. Non-technique

Le résultat non-technique avant impôts affiche une contribution négative de 20 millions d'euros, essentiellement due à la charge des emprunts subordonnés et aux réductions de valeur sur les créances. La charge d'impôts de l'exercice s'élève à 47 millions d'euros, et bénéficie de déductions pour revenus d'innovation.

4.4. Evolution des capitaux propres et niveau de marge de solvabilité

Après affectation du résultat, les fonds propres affichent une hausse de 83 millions d'euros, pour s'élever à 1.611 millions d'euros, contre 1.528 millions d'euros fin 2021, tenant compte d'un bénéfice à affecter de 189 millions d'euros et la distribution d'un dividende de 108 millions d'euros.

La marge Solvency II à fin décembre 2022, établie selon la formule standard, s'élève à 170% et tient compte du dividende.

5. Affectation du résultat

Après prélèvement et transferts aux réserves immunisées, le bénéfice net de l'exercice à affecter s'élève à 189 millions d'euros. Après prise en compte du bénéfice reporté de l'exercice précédent, le bénéfice à affecter s'élève à 636 millions d'euros.

L'affectation suivante est proposée à l'Assemblée générale :

- affectation à la réserve légale : 9 millions d'euros ;
- bénéfice à reporter : 519 millions d'euros ;
- rémunération du capital (dividende) : 108 millions d'euros.



6. Durabilité

6.1. Histoire de la durabilité chez Ethias



6.2. Stratégie Sustainability

6.2.1 Une stratégie intégrée au cœur de nos activités

Intégrer la durabilité dans la stratégie d'entreprise, c'est avant tout adopter une vision à 360 degrés et de prendre en compte, dans nos réflexions et nos décisions, des considérations envers les parties prenantes : clients, employés, actionnaires, fournisseurs et la société.

La stratégie Sustainability d'Ethias, entièrement revue en décembre 2021, repose sur une gouvernance renforcée, construite avec une équipe de collaborateurs passionnés, qui a pour mission première d'intégrer des critères de durabilité dans tous les domaines d'activité de l'entreprise.

Construite autour des trois grands piliers ESG (Environnement/Social-Sociétal/Gouvernance), elle peut être synthétisée en **10 grands engagements** qu'Ethias prend envers la planète, la société ainsi que ses différentes parties prenantes.

6.2.1.1 Nos 10 essentiels

1. Développer et proposer à ses clients des **produits et services** de plus en plus **durables**, en ligne avec les exigences européennes.
2. Miser sur la **prévention** pour faire face aux enjeux de durabilité
3. Poursuivre sa trajectoire vers **la neutralité carbone**, avec son programme **Change Over**
4. Aider à **régénérer** les **écosystèmes** et la **biodiversité**
5. Réduire son **impact environnemental** et viser le **“Zéro plastique”**
6. Renforcer sa démarche d'**investissement responsable**
7. Créer de l'**impact** dans la société notamment grâce à l'**Ethias Impact Fund**
8. Accueillir chaque personne dans sa **diversité** et sa **singularité**
9. Faire vivre la durabilité au sein de l'entreprise grâce au **#ReGeneration Movement**
10. Promouvoir la durabilité en rejoignant des **réseaux et communautés d'experts** en Belgique et à travers le monde



6.2.1.2 Objectifs de Développement Durable

Au nombre de 17, les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été adoptés en 2015 par l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui définit un plan sur 15 ans visant à réaliser ces objectifs.

Notre stratégie Sustainability s'appuie sur le référentiel des ODD, et plus particulièrement sur les 6 objectifs identifiés par Ethias comme étant ceux où elle estime avoir un potentiel d'impact réel dans la société. Il s'agit des objectifs visant

à **éliminer la pauvreté**, à **promouvoir la santé pour tous**, à créer des **villes et communautés plus durables**, à adopter des **modes de production et de consommation plus durables**, à **lutter contre le changement climatique** et à **promouvoir et encourager toute forme de collaboration** dans ces domaines essentiels. Une table de correspondance entre ces objectifs, leurs cibles et les principales actions et engagements d'Ethias est établie plus bas.

« L'année 2022 a été marquée par l'intégration plus poussée de la durabilité dans toutes les activités de l'entreprise et au-delà. Le rôle premier de l'équipe Sustainability consiste à ce que la stratégie de durabilité ne vive pas en parallèle de la stratégie de l'entreprise et du groupe, mais qu'elle y soit totalement intégrée. Pour ce faire, nous avons pu compter sur l'engagement et le soutien du Top Management, mais également celui de tous les employés qui se sont engagés à nos côtés pour faire de la durabilité un élément cœur de leur métier, que cela soit nos « Stream Leads Sustainability » ou toutes les personnes qui nous ont rejoints au sein du ReGeneration Movement créé pour rassembler l'ensemble des employés qui souhaitent œuvrer au changement. »

Bénédicte PASSAGEZ, Head of Sustainability, Ethias

6.3. Gouvernance durable

6.3.1 Approche transversale et participative de la durabilité

Chez Ethias, la stratégie Sustainability n'est pas l'apanage d'une seule personne ou de quelques « heureux » élus. Elle est co-pilotée de manière transversale à travers 15 groupes de travail (« workstreams ») assurant de la sorte l'intégration de la durabilité à tous les niveaux de l'entreprise.

Ces groupes de travail se réunissent régulièrement de manière collégiale pour implémenter la stratégie. Ils s'inspirent également des réflexions et initiatives portées par les collaborateurs d'Ethias au sein du ReGeneration Movement.



Every Day Is An Impact Day : la Sustainability bat dans le cœur des Ethiasiens

En 2015, dans la foulée de la COP21 qui vit naître les Accords de Paris sur le climat, un groupe de collègues engagés lançait le **Green Movement** pour sensibiliser l'entreprise et chacun de ses collaborateurs à l'importance de diminuer son empreinte carbone.

En 2022, en ligne avec la nouvelle stratégie Sustainability et les évolutions toujours plus inquiétantes de l'état du monde, ce mouvement – qui s'est essoufflé avec la pandémie – renaît de ses cendres et élargit ses missions et son ambition non plus à la seule thématique de la transition écologique mais à celle, plus large, de la Régénération.

Chaque collaborateur d'Ethias est invité à rejoindre le nouveau **ReGeneration Movement** et à créer, dans une dynamique fédératrice et positive, de l'impact sur la société et la planète. Chaque jour et chaque action, si petite soit-elle, peut faire la différence dans l'avènement d'un futur plus désirable.

Lancé début 2022, le mouvement a rapidement grandi et compte près de 100 collaborateurs, réunis sur base volontaire. Diverses actions ont été menées cette année :

- Un vide-dressing et une bourse aux jouets, dont une partie des bénéfices a été reversée à l'Association Pelicano
- Sensibilisation et formation des collaborateurs aux enjeux du changement climatique via l'organisation de Fresques du Climat
- Actions de communication et de sensibilisation diverses : publication de témoignages de collaborateurs engagés dans des démarches durables, quizz durabilité...
- Action conjointe avec l'organisation aSmartWorld, organisée dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets électroniques. À chaque smart-phone ou tablette revendu par un collaborateur d'Ethias, un euro sera reversé à l'association Pelicano.

6.3.2 Nos politiques, chartes et codes

L'ensemble de nos engagements et principes décrits au fil des pages de ce rapport est formalisé dans nos politiques, chartes et codes à retrouver sur notre site web : www.ethias.be/durable

6.3.3 Performance 2022

EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

BIODIVERSITÉ



Restaurer la biodiversité et prévenir les catastrophes naturelles.

TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION



2030 NET ZÉRO OPÉRATIONS

Empreinte de nos activités opérationnelles : 4 339 tonnes de CO₂e, dont 60% proviennent de la mobilité.

29 % de réduction des émissions de carbone depuis le lancement du projet Change Over

Fermeture des deux sièges les lundis.

2050 NET ZÉRO INVESTISSEMENT



Signature SBTi

TOP EMPLOYER*



- Purpose & values : **100%**
- Leadership : **98,71%**
- Politique d'engagement sociétal (sustainability) : **95,63%**
- Environnement de travail : **92,59%**

* Sur base de la certification Top Employer 2023 par le Top Employers Institute

ECONOMIE BELGE

5,2 milliards € investis dans l'économie belge.

ENGAGEMENTS EN LIEN AVEC LA DURABILITÉ



ENGAGEMENT SOCIÉTAL

ETHIAS YOUTH SOLIDARITY AWARDS



450 000 € pour encourager les CPAS à lutter contre la précarité chez les jeunes

ETHIAS IMPACT FUND



Fonds d'entreprise Ethias logé au sein de la Fondation Roi Baudouin

REGENERATION MOVEMENT



Plus de **100 collègues** impliqués dans ce mouvement interne lié à la durabilité.

6.3.4 Impacts environnementaux

« Il est de plus en plus impératif pour une entreprise de prospérer en harmonie avec l'environnement qui l'entoure. Il n'est plus possible d'épuiser ou de dégrader notre écosystème sans en payer le prix à un moment donné. Les entreprises doivent au contraire s'orienter vers une forme de prospérité équilibrée et même régénérative. »

Benoit Piret, Head of R&D Human Resources

Même si les activités d'Ethias ne semblent pas en soi polluantes, l'entreprise et ses collaborateurs représentent tout de même un « impact environnemental » en raison de leurs déplacements, de leurs consommations énergétiques, des émissions de déchets, de CO₂ ou encore de la consommation d'eau et de papier. Il est essentiel pour Ethias de diminuer son impact négatif sur l'environnement et d'augmenter son impact positif.

Ethias réalise annuellement une mesure de son empreinte carbone, en partenariat avec la société CO2logic. Cette mesure donne lieu à un plan d'actions en vue d'une réduction de l'empreinte. Depuis le début de notre collaboration, CO2Logic utilisait la méthode « bilan carbone ». Ethias a demandé de basculer vers la méthode « GHG Protocol », utilisée notamment dans la trajectoire SBTi dans laquelle nous sommes engagés. L'objectif est d'harmoniser la méthode de calcul de l'empreinte carbone et l'utilisation des données entre tous les partenaires.

6.3.4.1 Change Over : en route vers la neutralité carbone !



Ethias suit proactivement les évolutions du climat depuis 2003.

En 2019, pour faire face aux enjeux du changement climatique, l'Europe a lancé le Green Deal, avec pour ambition d'être le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050.

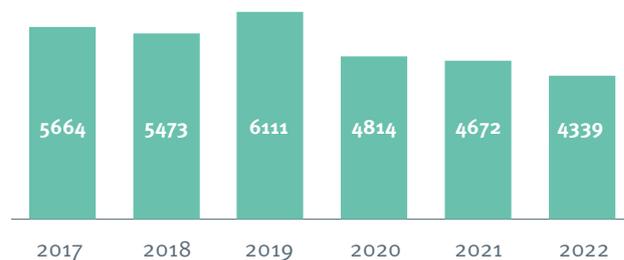
En 2022, Ethias poursuit ses initiatives en développant son plan pluriannuel Change Over lancé en 2020 pour devenir une compagnie d'assurances neutre en carbone dans son périmètre opérationnel (hors Asset Management), tout en compensant, dans un premier temps, ses émissions actuelles. Ce plan repose sur deux grands piliers :

- **La sobriété-efficacité** : disposer de bâtiments passifs, limiter les déplacements inutiles, développer le homeworking, réduire au maximum les consommations superflues...
- **Le shift énergétique** : passer progressivement au tout électrique alimenté par des sources bas-carbone. Cette transformation concernera principalement les infrastructures et l'ensemble de la mobilité des collaborateurs. Ethias a pris les devants et a décidé de quantifier son impact écologique pour mieux le réduire grâce à de nombreuses actions de terrain.

Bilan carbone 2022

En tant qu'assureur responsable et engagé, Ethias est particulièrement attentive aux enjeux climatiques et à son impact sur l'environnement. Depuis 2008, elle fait réaliser un audit annuel de son empreinte carbone.

EVOLUTION EMPREINTE CARBONE EN TCO2E (ETHIAS OPÉRATIONNEL)



Ethias a obtenu le label « CO2 Neutral Company » en 2020 et 2021. Certifié par un organisme indépendant, ce label garantit que les organisations labellisées calculent, réduisent de manière significative et compensent leurs émissions de CO2 résiduelles.

En 2022, CO2 Logic a modifié son modèle de labélisation en créant de nouvelles catégories plus granulaires et en insistant sur l'importance de la réduction de l'empreinte carbone.

Grâce à la diminution de ses **émissions de carbone de 7,1 % par rapport à 2021**, Ethias devrait obtenir cette année le label « Silver CO2 Neutral Company ». **L'empreinte carbone de l'activité opérationnelle d'Ethias, soit les scopes 1 et 2 dans leur globalité et la partie Upstream du scope 3 (hors investissements financiers) s'élève désormais à 4339 tonnes d'équivalent CO2**, dont 60 % proviennent principalement de la mobilité (y inclus les flottes de véhicules) et 20 % des bâtiments.

6.3.4.2 La mobilité

Une politique de mobilité pour les collaborateurs

Ethias s'est engagée publiquement sur la thématique de la mobilité douce, car elle est convaincue qu'elle revêt un caractère crucial pour l'avenir de notre société, mais aussi parce qu'elle se positionne comme une pionnière en la matière. Elle encourage fortement ses collaborateurs à se poser des questions sur leur mobilité. Des workshops sont organisés, une newsletter interne promeut les actions de nos cyclistes. En moyenne, ces derniers parcourent 21 kilomètres par jour (aller-retour).

En effet, l'entreprise se prévaut depuis de nombreuses années d'une **politique dynamique et volontariste** en

matière de déplacements, qui mise sur une mobilité intelligente et plus respectueuse de l'environnement, en privilégiant les transports publics, le covoiturage et les engins de mobilité douce pour améliorer les déplacements des travailleurs. Elle met également en place tous les moyens technologiques nécessaires à l'organisation de réunions à distance et privilégie le homeworking afin de soutenir ses objectifs de neutralité carbone en 2030. **En 2022, Ethias a obtenu 4 étoiles au Label Vélo Actif¹.**

Électrification de la flotte

Ethias dispose d'une flotte de 1 050 véhicules (company cars et plan cafétéria). L'introduction d'une nouvelle politique de flotte en décembre 2021, qui joue pleinement la carte de la mobilité verte, a conduit à une électrification intense de la flotte. Pas moins de 62 % des voitures commandées en 2022 étaient électrifiées. Ainsi, près de 45% de la flotte d'Ethias aura des émissions inférieures à 50gr CO₂/km d'ici la fin 2024. D'autre part, la limite de CO₂ pour les véhicules thermiques a également été abaissée, générant une autre réduction de notre empreinte carbone.

1^{er} salon de la mobilité/Less Carbon

Du 16 au 22 septembre 2022, Ethias a mis la mobilité douce à l'honneur à travers différentes activités de sensibilisation (Challenge Tous vélos Actifs, balade à vélo vers notre nouveau bâtiment, et un salon Less Carbon qui a présenté divers moyens de mobilité douce, dont le covoiturage).

6.3.4.3 La gestion des bâtiments

La **consommation d'électricité** a augmenté de 27 %, essentiellement suite à la reprise sur site post Covid.

La **consommation de gaz naturel** a baissé de 27 % grâce à la diminution de la température moyenne de nos bâtiments, la fermeture de nos sièges les lundis et la rationalisation de l'espace de travail.

Réduction de la superficie d'occupation

En 2022, Ethias a poursuivi sa démarche immobilière visant à réduire la superficie des bureaux occupés et ainsi son empreinte carbone. Cette démarche est notamment soutenue par la mise en place du homeworking en combinaison avec le déploiement du desk sharing, dans le but d'optimiser les espaces de travail.

Liège

En 2021, Ethias a validé le choix de sa future implantation liégeoise, un nouveau bâtiment passif (code Breeam : excellent) situé dans le **nouvel écoquartier Rives Ardentes** et qui permettra une réduction de 25 % de la superficie actuelle.

La première pierre a été posée le 21/10/2022 ; les travaux de construction sont en cours.

Hasselt

Afin de poursuivre la réduction de la superficie occupée et d'atteindre son objectif de neutralité carbone, Ethias a entamé d'importants travaux de rénovation de son bâtiment

de Hasselt et y a généralisé le principe du desk sharing, permettant ainsi une réduction de 40 % de la superficie par poste de travail. Les surfaces seront **totalelement rénovées** selon les besoins d'Ethias avec des **matériaux de haute qualité** et **l'utilisation de technologies de pointe d'ici fin 2023**. Le bâtiment final répondra à des critères techniques de haute qualité et relativement stricts, équivalents à une **certification BREEAM Very Good**.

Programme d'optimisation énergétique

Ethias dispose d'un monitoring détaillé de la consommation énergétique de ses différents bâtiments et bureaux régionaux. Grâce au placement de modules de comptage énergétique et des détecteurs de présence, nous sommes en mesure de définir rapidement des mesures correctrices ou innovantes visant à diminuer nos émissions.

Lors de la rénovation ou de la construction de nos sièges, Ethias bénéficiera des dernières technologies, notamment en y intégrant davantage de capteurs Smart Building.

En ce qui concerne les travaux d'aménagements de nos bâtiments, nous choisissons toujours des matériaux éco-responsables.

Les consultations d'Ethias en termes d'équipement et d'infrastructure intègrent de manière naturelle les critères environnementaux lors de la sélection de ses fournisseurs et partenaires (choix de matériel recyclable, peu consommateur d'énergie, produits écologiques et biodégradables).

6.3.4.4 Électricité 100% verte

Afin d'assurer la cohérence de sa politique, Ethias a souscrit des contrats de fourniture d'électricité se composant à 100 % de sources d'énergie renouvelable (hydroélectrique, éolien, de cogénération ou solaire).

6.3.4.5 Le Green IT

Si les outils informatiques soutiennent les aspects écologiques grâce à l'économie de papier qu'ils génèrent, ils peuvent constituer eux-mêmes une source de consommation énergétique.

Avec sa filiale NRB sur laquelle reposent ses solutions IT, Ethias veut réduire cet impact via l'optimisation de son infrastructure et de ses processus, mais aussi par :

- Le lancement d'une campagne interne visant à **réduire les espaces de stockage numérique** d'Ethias
- La migration des archives mails vers des solutions cloud
- Le don, via DigitalForYouth, de PC portables Ethias aux écoles et asbl afin de **prolonger leur durée de vie**
- La **virtualisation des serveurs** de NRB afin de réduire le nombre de serveurs physiques et donc les besoins énergétiques relatifs à l'alimentation et au refroidissement
- La **mise en service d'une éolienne**, le 26 janvier 2022. Cette dernière vise à produire 41 % des besoins énergétiques de NRB.

¹ Initiative de la région wallonne et de Wallonie Cyclable plus d'infos sur <https://veloactif.be/>

6.3.4.6 Compensation des envois postaux

Un partenariat a également été conclu avec bpost afin d'assurer la **compensation en CO2 des envois postaux**.

6.3.4.7 La réduction des déchets

Si le tri des déchets fait partie des habitudes de tous dans la sphère privée, il reste plus difficile à organiser en entreprise, et surtout à ancrer dans les mentalités. Ethias sensibilise régulièrement le personnel à la collecte et au tri des déchets.

Consommation de papier

Ethias a continué ses actions visant à diminuer sa consommation de papier, notamment par la digitalisation de ses flux de communication et des actions de sensibilisation menées auprès de ses partenaires et de ses collaborateurs. En 2022, la consommation de papier a diminué par rapport à 2019 (année de référence sans confinement) : 50% de papiers utilisés en moins.

Autres consommables

Au-delà des consommables papier/carton, Ethias vise également à optimiser le recyclage du matériel et des autres articles consommables :

- Commande de chaises certifiées « cradle to cradle » (Recyclage à 90 % - Certification Quality Office)
- **Don de bureaux** et mobilier divers à des associations caritatives et à des écoles
- **Collecte de piles** en collaboration avec Bebat

6.3.4.8 Les fournisseurs et achats responsables

Dans le cadre de sa politique d'achats responsables, le département Procurement d'Ethias veille à obtenir les meilleures garanties aux meilleures conditions pour la fourniture de biens et de services. En 2022, Ethias a revu entièrement sa politique d'achats responsables pour y intégrer davantage de critères de durabilité. Ceux-ci sont repris dans une charte qui traduit les principes à respecter en termes de respect des droits humains et environnementaux et à laquelle il est demandé à chaque nouveau fournisseur d'adhérer.

Ethias veille à ce que les appels d'offres pour les produits et services intègrent une composante ESG ; cela se traduit par l'envoi d'un questionnaire ESG aux fournisseurs sollicités. Les réponses à ce questionnaire font partie intégrante de la pondération des offres conduisant à la sélection du fournisseur. Ethias veille également à ce que les conditions générales de tous les bons de commande intègrent un article dans lequel le fournisseur s'engage à **respecter les principes de base de l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.)** et à les faire respecter par tout sous-traitant.

Le restaurant du personnel

Ethias propose à son personnel une offre de service de restauration. Elle a conclu un partenariat avec ISS Facility Services, qui intègre notamment :

- L'utilisation de **produits bio** et/ou issus de la **productivité locale**

- Le respect du **Label Fairtrade@Work**
- La **réduction des déchets**
- L'inscription à la **Charte « Green Deal – Cantines durables »**
- Des **fruits gratuits** toute la journée

Plus de 6,5 tonnes de fruits ont été distribués gratuitement aux collaborateurs tout au long de l'année.

6.3.4.9 Régénération et biodiversité

Depuis plusieurs années, Ethias promeut la biodiversité et la sauvegarde des abeilles via l'installation de ruches dans les espaces verts de ses bâtiments d'Alleur et d'Hasselt.

En 2022, Ethias renforce son action en matière de protection de la biodiversité en s'associant avec Natuurpunt pour préserver la vallée du « Zwarte Beek », à Lummen. Il s'agit d'une des dernières zones tourbeuses de Flandre, actuellement soumise à une forte pression en raison du changement climatique. Grâce au soutien financier d'Ethias et du Gouvernement flamand, Natuurpunt va pouvoir acquérir les hectares nécessaires à la création d'une réserve naturelle contiguë et robuste.

La gestion de l'eau est au cœur de ce projet, l'objectif étant de permettre à cette zone tourbeuse de regagner en humidité et, ainsi, jouer son rôle de stockage du CO2, de stimulation de la biodiversité, ainsi que de zone tampon contre les inondations.

Pour Ethias, la protection de la biodiversité est en lien direct avec sa mission d'assureur : plus de biodiversité contribue à la prévention des catastrophes naturelles, permettant en bout de course de diminuer le risque de sinistralité et d'apporter plus de sérénité aux citoyens et clients qui vivent dans des zones à risque.

6.3.5 Impacts humains

Ethias ne serait rien sans la force et l'engagement de ses 1 952 collaborateurs ! Pour Ethias, la cohésion sociale et le bien-être de son personnel est une priorité absolue qui rejoint directement ses valeurs et ses engagements ESG.

Le dialogue respectueux, collaboratif et responsable a toujours été une caractéristique de la culture d'entreprise d'Ethias. C'est grâce à sa cohésion sociale que l'entreprise a pu prospérer pendant plus d'un siècle.

6.3.5.1 Mission des RH

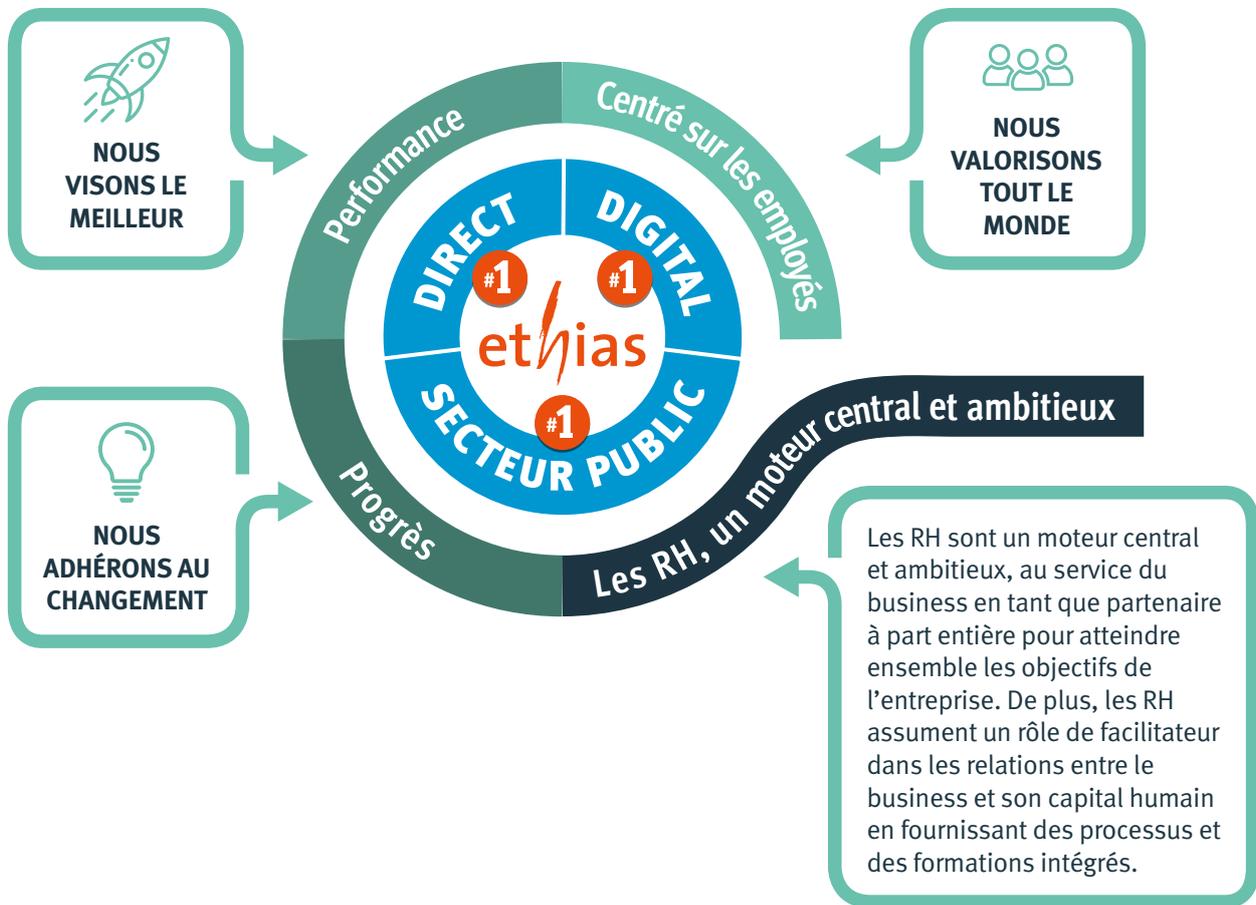
Ethias poursuit une politique RH orientée client, moderne et intégrée, dans l'intérêt de l'entreprise et des employés en assurant un service de qualité et sans perdre de vue les ressources financières disponibles. Ethias est convaincue que People & Business vont de pair.

6.3.5.2 Vision RH

Ethias veut créer des conditions qui permettent de mobiliser ses employés de manière optimale afin qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes dans le but de maximiser les performances de l'entreprise et la satisfaction client. Pour atteindre cet objectif, l'équipe RH travaille de manière constructive avec toutes les parties prenantes afin de créer

un environnement de travail où la responsabilisation et l'engagement, le respect mutuel et la confiance sont essentiels. Ethias est réellement à l'écoute de ses employés et de ses

managers. Cela permet de rechercher un équilibre entre ses besoins et ceux de ses employés.



6.3.5.3 Stratégie RH

“ENSEMBLE, OSONS ÊTRE HUMAIN !”



Employer Branding

Employee Engagement Survey

Pour rappel, en 2021 les employés d’Ethias ont participé pour la deuxième année consécutive à l’Employee Engagement Survey. Ils ont été interrogés sur leur *engagement* (implication) et leur *enablement* (les moyens qui permettent de bien faire son travail). Les points d’amélioration sont autant d’opportunités pour Ethias de se développer et d’optimiser l’environnement de travail de ses collaborateurs, la force motrice de l’entreprise.

En 2022, les directions ont œuvré au déploiement de leurs plans d’action.

- 82 % des employés ont répondu à l’enquête
- 86 % des répondants reconnaissent Ethias comme une entreprise responsable
- 85 % des répondants croient aux valeurs de l’entreprise

Certification Top Employer 2023

Au printemps 2022, Ethias a eu quatre semaines pour répondre à une enquête très complète : 400 questions portant sur 600 pratiques, réparties en 6 thèmes et 20 sous-thèmes avec le focus sur Leadership Development, Employee Listening et Purpose. Le 17 janvier 2023, Ethias a reçu la confirmation de l'attribution du label Top Employer pour la deuxième fois.

Together@Home and Office

Organisation hybride

L'organisation du travail hybride qu'Ethias a mise en place en dehors des contraintes liées aux problèmes sanitaires repose sur l'idée d'équilibre et sur le principe « ni un droit, ni une obligation ».

Ethias permet à ses collaborateurs de poursuivre le télétravail de façon volontaire sans obligation avec 2 règles essentielles : le **Team Together Day** (soit l'obligation d'être présents en équipe au minimum un jour par semaine) et **3 jours maximum de télétravail par semaine**.

De cette façon, Ethias espère trouver le bon équilibre entre le présentiel et le distanciel. En profitant des avantages du distanciel, les collaborateurs gagnent notamment en flexibilité, en temps de trajet, et en équilibre vie privée-vie professionnelle. L'entreprise gagne en superficie et en maintien d'une bonne productivité. Tout cela sans perdre les liens sociaux et la culture d'entreprise.

Il est aussi important de renforcer de plus en plus la présence commune sur site d'un maximum de services certains jours de la semaine pour renforcer les liens interservices, faciliter la résolution de problèmes complexes et stimuler l'innovation.

Indemnisation Homeworking

Pour réduire les frais liés au télétravail, une indemnité Homeworking a été octroyée en 2022.

Re- and Upskilling competencies

Ethias offre à son personnel diverses possibilités d'évolution dans des métiers passionnants et variés, loin des clichés de l'assurance. Dans le même temps, elle vise à promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Accueillir le nouveau personnel

En 2022, la procédure de recrutement s'est déroulée davantage en présentiel, même si les entretiens par vidéoconférence ont également été maintenus. 133 personnes ont été recrutées.

Possibilités de mobilité interne

Les collaborateurs d'Ethias bénéficient des outils nécessaires pour continuer à évoluer et changer de poste au sein de la structure. En 2022, il y eu 177 mutations.

MyLearning

Les formations jouent un rôle important dans l'emploi durable des collaborateurs d'Ethias. Sur la plateforme digitale MyLearning, ses employés peuvent, en concertation avec les RH et leur manager, choisir la formation qui convient à leur carrière.

Le nombre de formations en 2022 et le nombre de participants :

- 49 formations en ligne (3 046 participants)
- 185 webinaires (2 060 participants)
- 9 blended-learning (62 participants)
- 9 coachings (1 235 participants)
- 238 formations magistrales (5 344 participants)

Le rapport entre les formations à distance et celles en présentiel rebascule vers le face-à-face. Les collègues ont besoin de se rencontrer, cela fait partie de notre culture et de nos valeurs.

Des formations pour plus de bien-être

Ethias souhaite donner à son personnel les outils nécessaires pour mieux accomplir ses tâches professionnelles, mais aussi pour favoriser son bien-être. C'est pourquoi Ethias organise régulièrement des ateliers et des séances d'information.

- Webinaire : Gunnar Michielsen « communication web ».
- Formation : Prévention des agressions
- Formation assertivité

Ethias Young Talent Development Program

Le programme Young Talents, mis sur pied en 2021, a été relancé en 2022. Ce programme d'un an regroupe des collaborateurs qui vont travailler sur différents thèmes, avec l'aide des universités de Hasselt et de Liège mais aussi d'experts internes, afin qu'ils puissent proposer un projet innovant au sein d'Ethias.

Leadership@Ethias

En 2022, nous avons renouvelé le programme Leadership@Ethias. Cette fois, c'était le tour des fieldmanagers (managers directs). Pour préparer le programme, un entretien d'évaluation a été organisé avec chaque fieldmanager afin de jauger ses besoins spécifiques. Sur cette base, un programme a été organisé.

Sustainable Career

MyLife@ethias

En raison des incertitudes de la vie, mais aussi de l'amélioration du niveau de vie, Ethias veut accorder plus d'attention à la croissance durable et à la préservation des ressources, y compris le potentiel humain.

L'ambition des RH est d'aller de l'avant, de s'améliorer et d'anticiper les besoins.

C'est pourquoi les RH se sont lancées dans un projet à long terme pour écouter leurs employés et rendre leurs carrières durables.

Ethias prend le pouls de trois groupes cibles pour dresser avec eux un plan sur mesure :

- **Début de carrière** : jeunes jusqu'à 30 ans
- **Milieu de carrière** : +/- 40/45 ans, avec 15 à 20 ans d'expérience
- **Fin de carrière** : +/- 55 ans

Senior Talent Program

Les études (INAMI, Ethias) montrent clairement que la tranche d'âge 55-59 ans est la plus exposée aux risques d'absentéisme de longue durée. Le Senior Talent Program est destiné aux collaborateurs de 55 ans s'articulera en 3 phases :

1. Personal Profile (tests de personnalité et de connaissance de soi)
2. Entretien PIT STOP 55+ avec RH
3. Accompagnement individuel éventuel.

L'objectif est de permettre aux collaborateurs de 55 ans (qui devront donc encore prêter 12 ans de carrière) de faire le point sur leur situation professionnelle et leurs attentes pour la suite de leur carrière.

En 2023, 142 collaborateurs seront concernés (nés en 1966, 1967 et 1968). À partir de 2024, le processus sera proposé aux collaborateurs qui auront 55 ans dans l'année.

L'ensemble du projet se déroulera en étroite collaboration avec le management (en amont et en aval). Cela permettra de rester cohérent avec les attentes business et de travailler de manière prévisionnelle avec le management (plan de succession, etc.)

Plan d'aménagement de fin de carrière

Suite à l'évolution positive de l'espérance de vie et pour améliorer le taux d'emploi en Belgique, les différents gouvernements ont relevé l'âge de départ à la retraite.

Pour accompagner ses collaborateurs seniors dans ce changement, Ethias a proposé différentes formules de fin de carrière.

Celles-ci ont rencontré un vif succès puisque 80 % des 99 collaborateurs concernés ont souscrit à une des formules :

- 60 % des collègues concernés ont opté pour une réduction progressive de leurs prestations en fin de carrière via le plan Relay Time.
- 25 % des collègues concernés ont choisi de prendre leur pension anticipée dès que possible via le plan Fast.
- 15 % des collègues concernés préfèrent travailler jusqu'à leur pension légale en diminuant leurs prestations en fin de carrière tout en s'investissant dans une nouvelle activité mais à titre bénévole via le plan Transition.

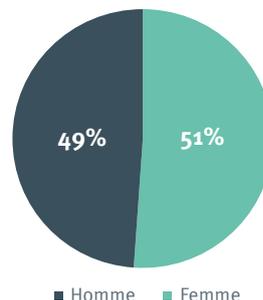
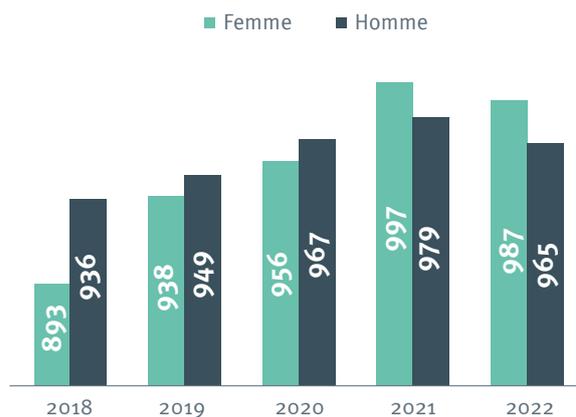
Diversité et inclusion

Chez Ethias, la diversité repose sur 4 piliers :

- **Genre** (homme/femme)
- **Âge** (dynamique intergénérationnelle)
- **Handicap** (valide/invalide)
- **Origine** (diversité ethnique et culturelle)

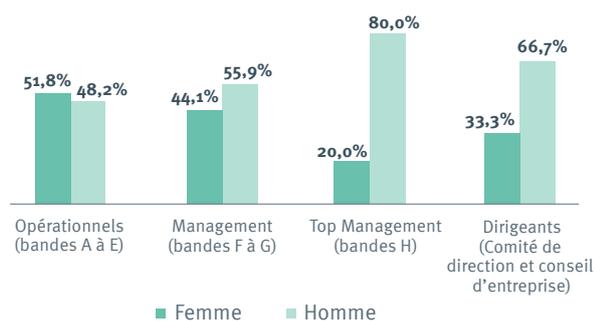
Genre (homme/femme)

Au 31 décembre 2022, l'entreprise comptait 1 952 personnes (987 femmes, 965 hommes).



Pour que notre entreprise demeure durable et robuste, il est essentiel que les hommes et les femmes travaillent ensemble pour promouvoir une culture d'entreprise inclusive, désireuse de laisser une juste place au talent féminin. La charte **Women in Finance** est une initiative du secteur financier (Forum financier belge) et de différentes institutions érigées par Women in Finance Belgium. Ce rassemblement d'organisations financières a permis de promouvoir la mixité des sexes et de partager des bonnes pratiques. Le 17 juin 2019, plusieurs entreprises financières belges ont signé cette charte. **En tant qu'assureur socialement responsable, Ethias faisait partie des signataires de la première heure.**

RÉPARTITION HOMMES/FEMMES AU 31 DÉCEMBRE 2022



Nous constatons qu'il y a toujours une répartition inégale dans les fonctions de management. Les plans d'action pour les prochaines années devront nous amener vers plus d'égalité à tous les niveaux.

Âge (dynamique intergénérationnelle)

La formation est un pilier important pour Ethias. C'est pourquoi elle souhaite offrir une première expérience de qualité aux stagiaires. En retour, ces derniers peuvent apporter un beau soutien aux collaborateurs.

Ethias a conclu un partenariat initial de trois ans (2018-2019-2020) avec **YouthStart**, une ASBL qui vise à renforcer la confiance en soi des jeunes âgés de 16 à 30 ans en quête d'opportunités. **Cette association les aide à s'intégrer dans le monde de l'entreprise et leur délivre à la fin de la formation un certificat bien mérité.** En 2021, Ethias a renouvelé son partenariat pour la période 2021-2022-2023.

En 2022, Ethias a organisé dans ses locaux deux certifications YouthStart : une à Hasselt et l'autre à Liège. Pour rappel, YouthStart propose aux jeunes issus de milieux défavorisés une formation de 8 jours durant laquelle ceux-ci vont pouvoir bénéficier de l'aide d'un coach pour développer un projet concret. Au terme de la formation, les jeunes présentent leurs projets devant un jury composé de collègues d'Ethias. Ethias soutient le fonctionnement de YouthStart à hauteur de 15 000 € par an.

Handicap (valide/invalidé)

Sur ses 37 bureaux régionaux, 32 sont **accessibles aux personnes à mobilité réduite** (26 bureaux ont un aménagement adapté et 6 sont équipés d'une rampe d'accès ou d'un ascenseur).

Un accueil personnalisé est le premier service offert aux personnes porteuses d'un handicap :

- Attitude et comportement général : courtoisie, écoute, convivialité (par exemple, mise à disposition d'un carnet de notes et d'un stylo pour les personnes malentendantes).
- Mobilité : grands espaces et allées sans obstacles.
- Aménagement des locaux : sièges, éclairage, portails, toilettes, etc.

Origine (diversité ethnique et culturelle)

Ethias mène plusieurs projets de mentorat. D'une part, Ethias apporte une contribution financière au fonctionnement des ABSL. D'autre part, un certain nombre de collègues font office de mentors pour les demandeurs d'emploi issus de l'immigration qui ont des difficultés à accéder au marché du travail. Aux membres du personnel qui relèvent ce défi, Ethias donne la possibilité de participer au programme de mentorat pendant leurs heures de travail.

Dans le réseau d'entreprises **Be.Face**, les entreprises participantes mettent en commun leurs ressources pour l'**inclusion des populations défavorisées**.

Mentoring@work maximise les opportunités d'emploi et l'intégration sur le marché du travail pour les chercheurs d'emploi étrangers dans le Limbourg. Il élargit la base de soutien dans les entreprises et contribue à une plus grande expertise et une meilleure inclusion sociale dans la société, grâce à la collaboration avec des mentors bénévoles.

12 personnes (3 NL et 9 FR) participent au processus de mentoring via Mentoring@work (NL) et BeFace (FR)

Nous sommes là pour vous : la nouvelle tagline d'Ethias s'inscrit parfaitement dans l'initiative « **De Warmste Werkuren** » inspirée par De Warmste Week ! En 2022, De Warmste Week, qui a eu lieu à Hasselt, avait pour thème central la lutte contre la pauvreté. Ethias a donc fait appel à tous ses collaborateurs et a réussi à faire 400 heures supplémentaires pour la bonne cause. Ethias a récolté 17 850 €.

Prévention des risques psychosociaux

Disconnect to connect

Ethias attache une grande importance au bien-être de ses employés. Ils ont besoin de se déconnecter pour pouvoir se reconcentrer par la suite. C'est pourquoi la campagne interne **Disconnect to connect** a été lancée en 2021. Ethias souhaite guider son personnel dans ce processus en lui offrant des informations, des outils et un soutien.

Ethias a initié ce projet relatif au droit à la déconnexion en 2021. Il a été poursuivi en 2022 avec plusieurs communications **de sensibilisation à l'utilisation raisonnée des outils numériques**, avec la mise à disposition d'une boîte à outils permettant de mieux utiliser ces outils, d'encourager des aménagements et rituels pour le télétravail... Des actions ont été répétées à la veille de chaque période de congés scolaires pour sensibiliser les collègues **à la préparation de congés garantissant la meilleure déconnexion possible** (par la préparation de son congé entre autres via l'utilisation d'un message d'absence efficace comprenant également un relais durant l'absence).

Un e-learning avec des exercices et « jeux » relatifs à la déconnexion a été mis à la disposition de l'ensemble des collaborateurs via la plateforme de formation. Ethias était ainsi **pleinement préparée à la parution du droit à la déconnexion** dans le cadre du deal emploi (d'application courant 2023).

MyMindScan

MyMindScan (MMS) est un outil en ligne qui analyse la résilience mentale. À l'aide de six facteurs validés scientifiquement, MyMindScan permet de définir la résilience et le profil personnel de chaque collègue.

En 2022 encore, plusieurs centaines de collaborateurs ont utilisé la plateforme.

My Workplace Options

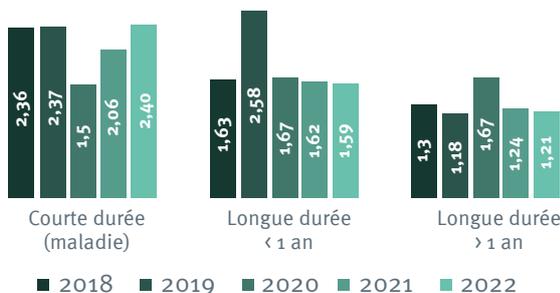
Depuis 2020 Ethias collabore avec Workplace Options comme programme d'assistance aux employés (PAE). Tant les collègues que les membres de leur famille peuvent bénéficier gratuitement d'aide et de soutien dans divers domaines 24h/24 et 7j/7. Ils peuvent ainsi obtenir rapidement des informations, des conseils et/ou un soutien pour des questions ou des problèmes qui peuvent affecter leur bien-être personnel ou leur travail. Des liens sont réalisés tout au long de l'année avec ces services et les autres ressources disponibles en interne, à l'occasion par exemple de la journée de la santé mentale, afin de les faire connaître et de lever les éventuels doutes quant à leur utilisation.

Renforcement de la politique de gestion de l'absentéisme et réintégration

En 2022, Ethias a encore étendu sa politique en privilégiant une approche préventive et proactive via l'information et la formation du management (tant dans le cadre de trajets leadership que via des sessions de sensibilisation avec le support de la cellule sociale et des HRBP's). Ethias met à leur disposition une série d'outils leur permettant de détecter les signaux faibles, d'analyser les chiffres concernant leur entité, d'initier le dialogue professionnel et chaleureux avec les collaborateurs et de s'impliquer davantage encore dans la préparation de leur réintégration au travail.

Concernant la réintégration des malades de longue durée, une procédure (formelle et informelle) a été lancée, avec le soutien des organisations syndicales, de la direction des ressources humaines et des personnes de confiance. En 2022, 22 personnes ont été accompagnées via la procédure formelle et 86 via la voie informelle.

TAUX ABSENTÉISME



Les personnes de confiance

Les personnes de confiance font partie de la cellule psychosociale. Leur mission est large car elles aident les collaborateurs pour tous les problèmes liés à la violence, au harcèlement ou au harcèlement sexuel au travail, mais aussi pour les problèmes liés au stress, au burn-out, aux conflits et dans le cadre des procédures informelles visant à faciliter la réintégration des collègues absents de longue durée.

EN 2022, 257 PERSONNES ONT FAIT APPEL AUX PERSONNES DE CONFIANCE (142 À LIÈGE ET 115 À HASSELT)



Formation continue des personnes de confiance : dans le cadre de la charte qu'Ethias a signée avec le réseau CEASE (réseau d'entreprises engagées contre les violences conjugales), les personnes de confiance ont été formées à la gestion de la violence basée sur le genre.

L'équipe de premiers secours

Il y a 60 secouristes chez Ethias : 39 à Liège et 21 à Hasselt

Don de sang

73 employés ont donné leur sang lors d'une collecte de sang.

Les collectes de sang ont à nouveau pu se faire sur site Croisiers après la crise sanitaire le **31 mai 2022** : 46 donneurs pour 37 poches et le **4 octobre 2022** : 64 donneurs pour 50 poches

Vaccin contre la grippe

237 personnes ont été vaccinées gratuitement contre le virus de la grippe

Amicale

Fondée en 1959, l'Association du personnel d'Ethias compte aujourd'hui 7 500 membres (collègues actifs et retraités, leurs partenaires et leurs enfants). Elle est plus connue sous le nom d'Amicale ou de Vriendenkring.

En 2022, les activités de l'Amicale se sont principalement orientées vers des activités de cohésion entre les membres du personnel et la reprise sur site de manière plus structurée. Des petits déjeuners et des collations ont été distribués ponctuellement tout au long de l'année.

Des activités le weekend ont été organisées. Un challenge de Géocatching qui a réuni 30 familles pendant plusieurs semaines. Des rallyes (pédestres et voitures) ont rassemblé également 175 participants.

Les grands évènements annuels comme la Saint Nicolas et la Chasse aux œufs ont pu s'organiser normalement.

Une partie des bénévoles internes ont également en 2022 aidé à la rénovation des appartements de Middelkerke. En effet, chaque collaborateur a la possibilité de louer un des deux appartements situés sur notre côte belge pour un prix intéressant. Ethias permet la location d'un gîte sur les hauteurs de Malmedy aux mêmes conditions.

6.3.6 Impacts d'Ethias dans la société

6.3.6.1 Ethias Impact Fund

En 2022, Ethias a mis sur pied son Ethias Impact Fund, fonds d'entreprise logé au sein de la Fondation Roi Baudouin.

Ce fonds a pour vocation d'être le bras armé de la stratégie Sustainability d'Ethias sur le volet social et sociétal en permettant, via une politique philanthropique structurée, de créer un impact concret, visible et mesurable pour la société.

Au-delà des dons financiers, le fonds aura également pour mission de développer un vaste réseau de partenariats avec des acteurs du terrain sur lequel s'appuyer pour lancer toute action dite « à double impact » pour la société. Ethias entend de la sorte ne plus être seulement pourvoyeuse de moyens financiers, mais aussi de temps et de compétences.

Le fonds soutiendra en priorité des projets ou associations liés aux thématiques en lien avec sa stratégie sustainability :

- Lutte contre la pauvreté infantile
- Santé et environnement (en ce compris la protection de la nature, de la biodiversité, des animaux...).

Ces soutiens se feront essentiellement via des appels à projets, comme pour les Ethias Youth Solidarity Awards pour l'axe pauvreté.

Le Comité de gestion, désigné par le Conseil d'administration de la FRB pour un mandat de trois ans, est composé de 5 personnes : Bruno Vanobbergen en tant que président, Françoise Pissart en tant que représentante de la Fondation Roi Baudouin et Lucie Dewert, Bénédicte Passagez, Alain Flas comme représentants d'Ethias.

Bruno Vanobbergen a été choisi comme président pour son expertise dans le domaine de la lutte contre la pauvreté infantile et sa connaissance du terrain associatif ainsi que pour son partage des valeurs humaines d'Ethias.

6.3.6.2 Ethias Youth Solidarity Awards

Avec un budget de 450 000 €, Ethias encourage les CPAS à lutter contre la pauvreté chez les jeunes.

Ethias veut aider à combattre la précarité financière des jeunes et a donc lancé pour la première fois les Ethias Youth Solidarity Awards. Tous les CPAS belges ont été invités à soumettre un projet visant à lutter contre la pauvreté chez les jeunes. Ces projets pouvaient concerner la participation culturelle, l'accès à l'éducation, l'accompagnement budgétaire, etc.

Trois jeunes Belges sur dix (30 %) ont déjà connu la pauvreté. Plus d'un quart des jeunes Belges (27 %) ont même fait appel au CPAS et plus de trois sur dix (33 %) éprouvent régulièrement moins de plaisir dans la vie à cause des soucis d'argent. Ce ne sont là que quelques-uns des chiffres alarmants qui ressortent d'une enquête menée auprès de 1 000 jeunes âgés de 16 à 30 ans sur leur situation financière. L'institut de recherche indépendant Indiville a réalisé cette étude à la demande d'Ethias.

Ethias Youth Solidarity Awards en chiffres :

- 130 CPAS ont répondu à l'appel
- 102 projets ont été soumis
- 18 lauréats

« Trop de jeunes ne dorment pas la nuit à cause de leur situation financière. Avec le Covid, le problème s'est encore aggravé. Les jeunes devraient pouvoir sortir avec leurs amis ou leur famille, aller manger un bout, boire un verre ou faire du sport et se détendre. En tant qu'athlète de haut niveau, je sais à quel point c'est important d'avoir des rêves et des ambitions. C'est pourquoi je soutiens cette initiative. »

Matthias Casse, médaillé olympique belge et ambassadeur des Ethias Youth Solidarity Awards

6.3.6.3 Red Touch Challenge

En 2022, l'appel à projet du Red Touch Challenge, organisé par Ethias et la Croix Rouge Jeunesse a rencontré un beau succès avec 606 inscrits et 20 projets rentrés au total.

Bénédicte Passagez, Head of Sustainability, a fait partie des membres du jury qui a **présélectionné 16 projets**. Les 10 projets gagnants ont, eux, été choisis par les collaborateurs d'Ethias via un vote interne.

Les projets gagnants ont pour thème la précarité, l'inter-générationnel, l'interculturel et la santé mentale chez les jeunes. Ceux-ci pourront les réaliser grâce au soutien méthodologique de la Croix-Rouge Jeunesse et à l'aide financière d'un montant de 2 000 € entre février et juin 2023.

6.3.6.4 Sponsoring & Partnerships

Les partenaires sportifs, culturels et sociaux d'Ethias partagent ses valeurs d'humanité, d'engagement, de satisfaction du client et d'enthousiasme.

Ethias sponsorise avec des moyens financiers ou avec un support publicitaire via ses propres canaux de communication. En tant que sponsor, elle s'implique activement dans chaque projet qu'elle soutient.

Ethias exclut tout parrainage d'organisations qui pourraient associer son nom au dopage, à la corruption, à la violence, au racisme, à l'incitation à la haine, à la dépendance, au trouble de l'ordre public et à des convictions contraires à la morale ou à de la discrimination fondée sur la race, le sexe, l'âge, l'orientation ou les convictions (par exemple, l'homophobie, l'antisémitisme, l'islamophobie...).

Festivals

La musique en concert rapproche les gens, de toutes les générations, dans toute leur diversité et leurs émotions.

Festivals : Pukkelpop, CORE-festival, Francofolies de Spa, Graspop Metal Meeting, Gent Jazz, Festival Dranouter, Cactus festival, Trakasspa, Baudet'stival, Dinant Jazz.

Culture

Les activités culturelles nous donnent un nouveau regard plus large sur des aspects de notre vie et de notre société.

Acteurs culturels : l'Opéra royal de Wallonie, l'Orchestre national de Belgique, l'Orchestre philharmonique royal de Liège...

Sport

Le sport permet de se challenger, de repousser sans cesse ses limites, d'apaiser des tensions, de rapprocher les gens, d'améliorer son bien-être et de prendre soin de sa santé. Ce sont là quelques raisons pour lesquelles Ethias s'associe à des événements sportifs et a choisi deux ambassadeurs sportifs belges inspirants.

Événements sportifs : Ethias Cross, UCI World Cup Cyclocross, Ethias Tour de Wallonie, Grand Prix de Wallonie, Exterioo Cycling Cup, Woman Race, Euromillions Cup finals volley, Mon Ventoux, Ethias Challenges, Count Me In, Start to Tennis, Start to Golf.

Fédérations sportives : tennis, volley, handball, golf...

Équipes nationales : Yellow Tigers & Red Dragons (volleyball) et Red Wolves (handball), ainsi que des organisations coupoles (Sport Vlaanderen, Vlaams Instituut voor Sportbeheer en Recreatiebeleid (ISB), AES, LOS et AISF).

Wout van Aert, connu pour être le meilleur cycliste mondial, est devenu une réelle fierté nationale ! Ethias est fière de pouvoir le compter parmi ses ambassadeurs de marque depuis 2022 et de partager avec lui des ambitions fortes et des valeurs humaines telles que la solidarité.



Matthias Casse, médaillé de bronze aux Jeux olympiques, ancien champion du monde et d'Europe, est l'ambassadeur d'Ethias depuis 2021. Son dynamisme, son mode de vie sain et son ambition correspondent pleinement à nos valeurs.

Partenariats sociaux

Digital4Youth

Ethias met son ancien matériel ICT à la disposition de Digital4Youth, une organisation qui revalorise ce matériel et le met ensuite à la disposition des jeunes en situation difficile.

En 2022, Ethias a fait don de 284 ordinateurs, 51 tablettes, 160 écrans, 33 imprimantes et 2 projecteurs. De son côté, NRB a fait don de 592 ordinateurs.

Fondation Pelicano

La Fondation Pelicano s'engage à lutter contre la pauvreté des enfants en Belgique. Les collaborateurs d'Ethias peuvent choisir de donner un montant via leur **plan cafétéria Flex@Ethias**. Ce montant sert à couvrir les besoins fondamentaux des enfants belges vivant dans la pauvreté : repas, vêtements, fournitures scolaires, visites chez le médecin, mais aussi les frais d'inscription à un mouvement de jeunesse ou à un club sportif.

À l'automne 2022, les abeilles des ruches du siège de Hasselt et du bureau régional d'Alleu nous ont donné leur miel. Tout comme en 2021, ces pots de miel étiquetés Ethias étaient proposés à la vente aux employés au prix de 8 € pour 250 grammes. Le produit de cette récolte sera versé à la Fondation Pelicano en 2023.

À l'occasion de ses vœux de fin d'année, Ethias a invité à s'engager à ses côtés contre la précarité infantile.

L'appel aux dons a rapporté 11 330 € à Pelicano.

Association Sint-Vincentius Genk & Restos du cœur Seraing

L'association Sint-Vincentius est une organisation coupole pour toutes les personnes dans le besoin à Genk. Ethias donne la possibilité à ses employés d'organiser des activités de collecte (vêtements, jouets, etc.) pendant les heures de travail et met à disposition ses infrastructures à Hasselt.

À l'initiative d'un de ses collaborateurs liégeois, une action similaire a été entreprise en collaboration avec l'organisation des Restos du Cœur de Seraing.

Sponsoring social

- Akcess de Prométhéa asbl
- Orchestre national de Belgique
- Asbl Article 27
- Croix-Rouge de Belgique
- Les Territoires de la Mémoire
- Creccide asbl

Ethias a également mis en place des **campagnes de prévention** en soutenant, entre autres, **Fédémot, Apper et Houtopia**.

Ethias jette des ponts avec le monde universitaire

Les hautes écoles et les universités sont des pionnières dans la recherche de solutions aux différents défis d'aujourd'hui et de demain. En s'associant avec elles, Ethias s'assure de conserver son avance dans le domaine de l'innovation.

UCL

La Chaire Ethias « Pensions » poursuit trois objectifs :

- Réfléchir à la conception de systèmes de pensions justes et soutenables, dans leur financement, leur architecture et leur gouvernance, avec une orientation particulière sur l'étude des pensions complémentaires ;

- Contribuer au maintien d'une plateforme transdisciplinaire de recherches sur les pensions à l'UCLouvain ;
- Assurer la pérennisation de l'enseignement de la matière des pensions à l'UCLouvain et offrir, à destination du public, des conférences de qualité portant sur les problèmes et les enjeux des régimes de pension, au niveau belge et européen.

HEC Liège

Ethias apporte un soutien financier pendant 4 ans pour une thèse de doctorat dans le domaine du machine learning. Ce projet se concentre notamment sur l'utilisation des belief functions pour décrire la prise de décision.

UAntwerpen

ALLIC, Antwerp Liability Law and Insurance Chair, est une chaire de l'Université d'Anvers. L'ALLIC soutient et encourage la recherche (soutien aux doctorants) et l'éducation (séminaires, publications) sur le droit de la responsabilité et des assurances.

6.4. Investissements durables

La durabilité au cœur de nos investissements

6.4.1 Démarche générale

En tenant compte des facteurs ESG dans ses décisions d'investissements, Ethias cherche à contribuer positivement aux principaux défis sociétaux et environnementaux actuels. Ethias est notamment soucieuse de l'impact que peuvent avoir ses investissements sur le financement de la transition énergétique et l'avènement d'une société plus juste. Ce rôle d'investisseur responsable va de pair avec sa responsabilité à long terme dans la gestion des pensions légales et complémentaires, ou encore dans le soutien à l'économie locale.

Comme l'ont encore montré les derniers rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et les discussions à la dernière COP-27, le changement climatique et ses impacts sont de plus en plus tangibles. Il est urgent d'agir pour limiter ces impacts sans oublier de créer les conditions pour une transition juste en s'appuyant sur une gouvernance forte.

C'est dans cette direction qu'Ethias a continué en 2022 sur le trajet lancé les années précédentes tout en prenant aussi de nouvelles initiatives. À ce titre, il est intéressant d'en mentionner deux qui illustrent parfaitement la démarche suivie.

6.4.1.1 Impact Finance Belgium

L'idée de la création de l'Institut Impact Finance Belgium a vu le jour en 2022 dans le but d'augmenter la part du capital orienté vers l'investissement d'impact en Belgique. À l'occasion du lancement de cette association, un premier Belgian Impact Day a été organisé le 30 novembre 2022. Ethias a soutenu en tant que Sponsor l'organisation de cette journée qui a été couronnée de succès avec plusieurs centaines de participants réunis autour de ce thème cher à Ethias.

6.4.1.2 Fresque du Climat

Ethias est persuadée que pour agir face au changement climatique, il faut le comprendre. C'est exactement le but de l'atelier Fresque du Climat. Cet atelier collaboratif permet la diffusion rapide d'une compréhension partagée du défi que représente le changement climatique. Un tout premier atelier autour de l'outil Fresque du Climat a été organisé en juin 2022 et il a été suivi par tout le département Asset Management d'Ethias.

6.4.2 Intégration au sein de la gouvernance en matière d'investissement

La prise en compte de critères de durabilité dans la politique d'investissement est alignée sur la stratégie d'entreprise d'Ethias. Elle s'appuie sur des politiques robustes et des engagements concrets qui s'adapteront pour que l'analyse d'investissement aille bien au-delà du rendement-risque. Le Comité d'investissement durable et responsable d'Ethias est en charge de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de l'ensemble des principes de la politique d'investissement durable et responsable.

Il s'est réuni régulièrement en 2022 pour continuer à mettre en œuvre cette dernière autour des 2 grands axes qui sont l'incorporation ESG, d'une part, et l'actionnariat actif, d'autre part.

6.4.2.1 Intégration des critères ESG dans nos processus d'investissement

Gestion directe

Ethias prend en compte l'analyse des critères ESG dans ses processus d'investissement et favorise les placements durables et responsables dans sa procédure de sélection.

L'utilisation de données ESG externes ainsi que le **partenariat de recherche ESG avec HEC – U Liège** sont des sources importantes utilisées pour les décisions d'investissement.

Gestion déléguée

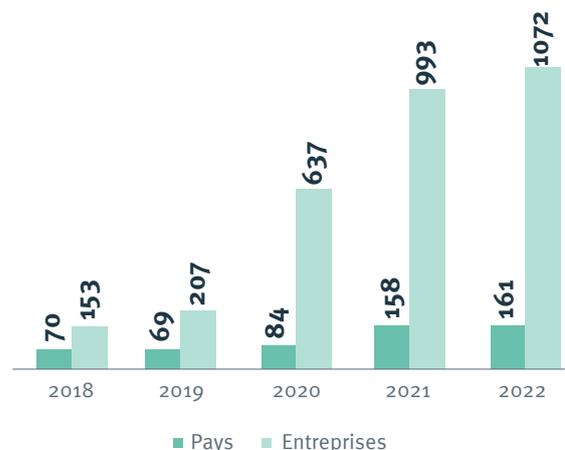
Ethias accorde également une priorité absolue à travailler avec des gestionnaires qui sont **signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (les « UN PRI »)**. En complément de cette exigence, Ethias fixe des critères d'investissements durables dans les mandats de gestion conclus.

6.4.2.2 Notre politique d'exclusion

Depuis 2021, Ethias a renforcé ses critères d'exclusion, a minima en ligne avec les exigences du label Towards Sustainability

En plus de l'incorporation de critères ESG dans ses investissements, Ethias continue de renforcer sa politique d'exclusion. En vigueur depuis 2005, celle-ci se base depuis 2021 sur, a minima, les critères d'exclusion du **label Towards Sustainability de Febelfin** et impose dans certains cas des règles encore plus contraignantes que le label. Cela a pour conséquence d'exclure un nombre de plus en plus important d'émetteurs de l'univers d'investissement d'Ethias, qui ne sont pas en ligne avec nos standards de durabilité.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉMETTEURS EXCLUS DE L'UNIVERS D'INVESTISSEMENT D'ETHIAS



Depuis 2017, Ethias exclut de ses investissements le charbon thermique, qui est l'énergie fossile qui contribue le plus au réchauffement climatique. Depuis 2019, elle exclut également le tabac et étend l'interdiction portant sur l'armement à la production d'armes conventionnelles. Ces initiatives sont en ligne avec le Green Deal européen présenté par la Commission européenne.

6.4.2.3 Notre approche normative

Depuis plusieurs années, Ethias est signataire du **Pacte Global des Nations Unies** ainsi que des **Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies**. Ces deux initiatives sont des piliers incontournables en matière d'investissement responsable, en encourageant le respect des principes fondamentaux des droits de l'homme et l'intégration de critères de durabilité dans les processus d'investissement.

6.4.2.4 Ethias en tant qu'actionnaire actif

Être un investisseur engagé de manière durable signifie également prendre nos responsabilités par rapport à nos choix d'investissements et leur suivi, de même que contribuer activement à rejoindre des initiatives qui réunissent les acteurs du changement dans ces domaines. En tant qu'actionnaire actif, Ethias mène, d'une part, une politique de vote et, d'autre part, une politique d'engagement.

En ce qui concerne l'implémentation de sa **politique de vote** en 2022, Ethias a participé à l'Assemblée Générale Ordinaire de Montea le 17 mai 2022, société dans laquelle Ethias détient une participation de plus de 1 % du capital social. Ethias a voté en faveur de toutes les propositions de résolution à l'exception des résolutions 6, 7, 11 et 16 (concernant des questions liées à la politique de rémunération), pour lesquelles Ethias s'est abstenue.

En 2022, Ethias a continué, dans le cadre de sa **politique d'engagement** à œuvrer sur les 3 initiatives collaboratives rejointes en 2021 mais pas uniquement.

Partnership for Biodiversity Accounting Financials (PBAF)

PBAF est un partenariat de 30 institutions financières qui travaillent ensemble pour élaborer la norme PBAF, qui permet aux institutions financières d'évaluer et de divulguer l'impact et les dépendances sur la biodiversité des prêts et des investissements. Comprendre les impacts (positifs et négatifs) de notre portefeuille d'investissement sur la biodiversité est un objectif important.

Ethias est le 1^{er} acteur belge à rejoindre PBAF.

www.pbafglobal.com

Belgian Alliance for Climate Action (BACA)

BACA est une initiative belge portée par The Shift et WWF qui vise à encourager l'adoption d'une démarche scientifique afin de réduire l'impact environnemental des entreprises concernées.

Ethias est parmi les premiers assureurs belges à rejoindre BACA.

www.belgianallianceforclimateaction.org

Climate Action 100+

L'initiative Climate Action 100+, constituée de 617 investisseurs globaux, vise à s'assurer que les (165) plus gros émetteurs de gaz à effet de serre prennent les mesures nécessaires par rapport au changement climatique.

Ethias est parmi les premiers assureurs belges à rejoindre Climate Action 100+.

<https://www.climateaction100.org>

Science-Based Targets Initiative (SBTi)

Conformément à l'engagement pris en 2021 en rejoignant BACA, Ethias a rejoint SBTi en 2022. Cet engagement fort d'Ethias vise à déposer et à faire valider par un organe indépendant (dans un délai de maximum 2 ans), un plan contenant les objectifs de décarbonation intermédiaire (basés sur des méthodes scientifiques reconnues) en vue d'atteindre la neutralité carbone en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

<https://sciencebasedtargets.org>

6.4.3 Composition de notre portefeuille d'investissement

Ethias oriente progressivement ses investissements vers un développement économique durable en intégrant les facteurs environnementaux et sociaux dans ses décisions. Tous les actifs gérés par Ethias sont potentiellement éligibles à une prise en compte de critères ESG, qu'ils soient investis directement par l'équipe de gestion interne ou par le biais de mandats ou de fonds externes. Notre approche se veut progressive et pragmatique, considérant que l'intégration de critères ESG dans notre gestion nécessite du temps et de la maturité.

Par rapport à l'ensemble de nos actifs sous gestion, une grande majorité des investissements sont analysés. Cependant, la profondeur des données disponibles varie fortement en fonction du type d'investissement. Par rapport aux 16,5 milliards d'euros d'actifs sous gestion, y compris les contrats en unité de compte, Ethias dispose de données ESG par rapport à 11,6 milliards d'euros. La répartition de ces actifs en fonction des données utilisées pour les analyser est reprise ci-dessous.

En millions d'euros

	Encours éligibles pour lesquels nous disposons de données			Encours éligibles pour lesquels nous manquons actuellement de données	Encours non éligibles
	Encours couverts par MSCI	Données liées aux fonds d'investissement	Données liées aux référentiels de place		
Participations	0	0	0	420	0
Actions	341	807	0	212	0
Obligations d'état et assimilés	5 755	113	157	1 365	0
Obligations d'entreprises	2 329	755	157	1 147	0
Immobilier de placement	287	42	165	376	0
Prêts hypothécaires	0	116	0	422	0
Investissements alternatifs	58	330	90	308	0
Dérivés	0	0	0	0	134
Trésorerie et équivalent	0	119	0	0	539
Total	8 771	2 281	569	4 250	673
Pourcentage	53%	14%	3%	26%	4%

Le périmètre des encours analysés concerne principalement les émetteurs souverains et privés pour lesquels Ethias dispose de données suffisantes. Pour ce faire, Ethias recourt aux services de l'agence de notation extra-financière MSCI afin de disposer de données qualitatives et quantitatives sur les émetteurs investis dans son portefeuille. MSCI utilise une échelle de notation qui permet d'évaluer ces émetteurs sur une échelle s'étendant de 0 (moins bonne entreprise de son secteur) à 10 (meilleure entreprise de son secteur)².

D'autres sources de données sont parfois utilisées en fonction de la classe d'actif ou de l'émetteur analysé. L'analyse des critères ESG sur les investissements gagne en maturité, mais les données y associées manquent encore de fiabilité et sont souvent difficilement comparables. L'inexistence ou le manque de fiabilité des données implique des difficultés à les mesurer et les analyser.

6.4.4 Principales réalisations

6.4.4.1 Périmètre des émetteurs privés

Le périmètre d'analyse des émetteurs privés couvre aussi bien les investissements d'Ethias dans des actions que des obligations émises par des entreprises. Dans ce périmètre, le pourcentage d'encours pour lequel nous disposons de données MSCI est de 54 %. **À fin 2022, la note moyenne de ces émetteurs de type entreprises couverts par MSCI est de 7,3/10, équivalente à une notation extra-financière de AA.** Cette bonne performance s'explique notamment par le fait qu'Ethias, grâce à sa politique d'exclusion des activités liées aux énergies fossiles, investit de manière limitée dans des secteurs où le risque environnemental est davantage pondéré par rapport aux critères sociaux ou de gouvernance. Le pourcentage de couverture (54 % du périmètre d'analyse) s'explique par 17 % du périmètre d'analyse qui est « not quoted » en ce compris des participations comme NRB ou NEB ou des prêts.

Pour ce qui concerne le périmètre des émetteurs non couverts par MSCI, Ethias a continué d'investir dans des sociétés et des projets qui contribuent à un objectif environnemental et/ou sociétal. Ces investissements privés sont effectués tant en actions qu'en dettes.

Via des investissements qui contribuent à un objectif environnemental

Ethias investit dans la transition vers une économie bas-carbone

Au cours des dernières années jusqu'à récemment, Ethias a augmenté ses investissements dans les secteurs des énergies renouvelables favorisant la transition énergétique. Cette transition s'est faite par exemple :

- Indirectement par des investissements dans des fonds spécialisés en actifs d'infrastructure dédiés à l'énergie ou encore l'achat d'actions cotées
- Directement via le financement ou la participation au capital de sociétés ou de véhicules de financement.

En ce qui concerne les fonds d'investissement, ces derniers sont, pour la plupart, tenus de transmettre à Ethias un ensemble de données quantitatives et qualitatives sur les indicateurs ESG des investissements effectués dans leurs fonds. Nous nous basons principalement sur ces données pour analyser les fonds concernés. Il s'agit notamment de comprendre comment la réglementation SFDR est prise en compte par les gestionnaires.

Enfin, pour certaines classes d'actifs nous nous basons sur les certifications externes ou référentiels de place dont l'objectif est de démontrer le caractère durable et responsable des investissements concernés. Il s'agit notamment des certifications de performance énergétique obtenues pour nos immeubles d'investissement ou le cadre des émissions d'obligation vertes, sociales ou durables.

A titre d'exemple, citons

- Tiers-investissement en photovoltaïque, cogénération, borne de recharge électrique
- **Green4You** : capital et financement d'une joint-venture avec le développeur Luminus
- **Green4Power** : financement pour un véhicule mis en place par le développeur Perpetum
- **PCRE** (Power Capital Renewable Energy) qui vise l'installation de 1,2 Gw en Irlande avec des utilisateurs de premier rang tels que Microsoft
- **Storm Holding** : entrée au capital d'un holding visant le développement éolien on-shore en Belgique
- **Fluxys Group** : prise de participation dans un acteur majeur pour le transport d'hydrogène vert et du CO₂

Au-delà de ces investissements dans des actifs directement liés à l'énergie, nous incluons également cela dans nos investissements directs. Citons à titre d'exemple

- **OfficeCenter** : ce prêt prévoit le financement de bornes de recharge pour véhicules électriques et un niveau de taux d'intérêt qui est notamment dépendant de la réussite d'objectifs ESG
- **WDP « Chocolate Box »** : Ethias a financé le plus grand entrepôt de chocolat du monde, mais aussi le plus durable. Il s'agit du premier bâtiment du Benelux à avoir obtenu la certification « BREEAM Outstanding », la norme la plus élevée en matière de logistique durable. Ce bâtiment à énergie positive satisfait entièrement sa propre consommation d'énergie.

Une société décarbonée, c'est aussi une société qui favorise la mobilité douce. Ethias soutient ce secteur à travers ses investissements dans la dette émise par Infrabel ou Deutsche Bahn ou des fonds de dette privée en infrastructure de ce secteur (transport électrifié).

² La notation ESG globale de MSCI est calculée pour chaque émetteur comme une somme pondérée de ses trois scores autonomes, selon une pondération dépendant du secteur d'activité de l'émetteur. Le score calculé est ensuite ajusté pour chaque émetteur, qualitativement, en fonction des pairs du secteur. Cette notation est par la suite pondérée au niveau du portefeuille d'Ethias en fonction de la juste valeur des encours à la date de clôture.

Enfin, Ethias a pour objectif d'intégrer des investissements en faveur de la biodiversité. Dans ce cadre, Ethias participe au financement de la croissance de Biobest, basé en Flandre et acteur mondial sur le marché de la protection biologique des cultures et des pollinisations.

Via des investissements à plus-value sociétale

Ethias investit dans de nombreuses structures à vocation sociétale

En ligne avec ses objectifs de développement durable, Ethias joue un rôle actif en Belgique en soutenant des initiatives sociétales. Nous sommes notamment investis dans le secteur de la santé à travers le financement d'hôpitaux et maisons de repos.

Nous finançons également la **recherche scientifique** à travers différents types d'investissements tels que Qbic Feeder Fund, ICC UGent, ICAB VUB ou Gimv Health & Care Fund. En 2022, nous avons par exemple soutenu le projet IKIC « I Keep It Cool » qui vise à développer une solution de transport réfrigérée de vaccins. Ce besoin est apparu lors du Covid, mais est également bien présent en Afrique.

Via des participations financières dans différents domaines qui sont importants pour **renforcer la solidarité** : sociétés de prêts sociaux, sociétés de logement, organismes de microfinance, fonds d'économie sociale, soutien à divers associations et organismes de finance alternative ou encore des fonds à Impact.

En 2022, nous avons par exemple investi dans le **SDG Frontier Fund**, créé à l'initiative de BIO, la société belge d'investissement pour les pays en développement. Le fonds vise à soutenir la croissance économique durable des marchés émergents africains et asiatiques.

À nouveau via des investissements dans des infrastructures qui profitent au plus grand nombre et favorisent l'intégration mais favorisent aussi le développement économique. C'est le cas de la fibre optique avec une prise de conscience sur son utilité lors de la période du Covid pour conserver des contacts mais aussi pour favoriser le télétravail. Ethias prend une part importante en capital et en financement dans **GoFiber sous forme d'un PPP – Partenariat Public Privé**, réseau ouvert de fibre optique développé en relation avec Proximus et la région germanophone. Celui-ci va permettre à toute une région d'être connectée alors que celle-ci souffre de nombreuses zones blanches.

6.4.4.2 Périmètres des émetteurs souverains

Ce périmètre d'analyse couvre les obligations émises par des états et régions. Dans ce périmètre, le pourcentage d'encours pour lequel nous disposons de données MSCI est de 85 %. **En 2022, la note moyenne des émetteurs souverains est de 5,9/10, équivalente à une notation extra-financière de A.** La notation moyenne des émetteurs souverains d'Ethias est alignée sur celle de la Belgique, à savoir A. Cette notation de la Belgique s'explique par un faible score E (suite à une gestion risquée des ressources énergétiques et en eau), ce qui n'empêche pas la Belgique de se positionner dans le premier quartile selon la distribution de notation des pays de la même région que la Belgique selon MSCI (à savoir la région « Europe et Asie Centrale »).

6.4.4.3 Périmètre des fonds d'investissement

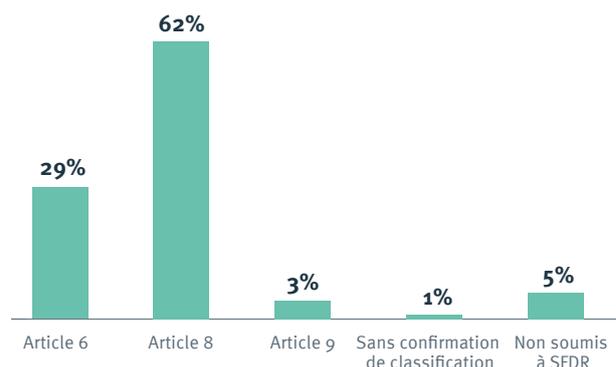
Les critères de durabilité font partie intégrante du processus de sélection de fonds investis ou produits par Ethias. Ces fonds d'investissements représentent 14 % des encours.

Notre processus de sélection de gérants externes et de leurs fonds d'investissement prévoit une analyse sur la cohérence de leur politique ESG, la qualité des équipes, la qualité du reporting, le track record sur ces stratégies, mais aussi les initiatives de place ou les engagements qu'ils prennent. Sur ce point, à titre d'exemple, être signataire des UN PRI est un prérequis.

En ce qui concerne les fonds d'investissement internes, l'analyse ESG est réalisée au travers de la transparence, qui permet de reconstituer chaque ligne de fonds détenue et de réaliser ces analyses au niveau des émetteurs.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur du règlement européen SFDR (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*) a accéléré l'échange d'informations entre les gestionnaires de fonds externes et Ethias. Il s'agit pour les gestionnaires de communiquer de manière transparente sur la prise en compte de critères ESG dans leur processus d'investissement. Dans ce cadre, la majorité d'entre eux nous ont communiqué et expliqué la classification retenue pour leur fonds en article 6, 8 ou 9 selon le degré de prise en compte de facteurs de durabilité. Ces classifications sont actuellement analysées par Ethias notamment à travers l'analyse des critères retenus par les gestionnaires pour classer leurs encours en investissements durables au sein de SFDR. Au 31/12/2022, sur base de son analyse interne, Ethias a reclassifié 332 millions de fonds de l'article 9 vers l'article 8.

La répartition des fonds investis par Ethias, soit 14 % des actifs sous gestion, selon la classification SFDR est la suivante :



En millions d'euros, en valeur de marché	Fonds d'investissement
Article 6	699
Article 8	1 498
Article 9	84
Sans confirmation de classification	16
Non soumis à SFDR	132
TOTAL	2 430

Les fonds d'actifs non-cotés tels que la dette privée ou le capital-investissement nous permettent également de déployer des investissements bénéficiant d'un angle ESG de manière encore plus directe. On peut citer notamment

- Dette privée avec des cliquets ESG tels que Eiffel Impact Debt : cette stratégie octroie des prêts à des entreprises dont le niveau de rémunération est dépendant d'indicateurs ESG qui génèrent une pénalité ou un boni.
- Infrastructure à la fois en dette ou en capital : cette stratégie finance des projets liés à la mobilité douce, à des actifs producteurs d'énergie verte, à des actifs avec un angle social tel que l'accès à la fibre optique ou encore des services de soin à la personne.

Ethias ne cesse d'augmenter la part de ses investissements dans ces stratégies pertinentes d'un point de vue économique avec un axe très fortement lié à nos objectifs ESG.

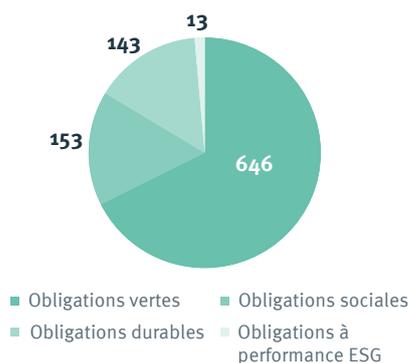
6.4.4.4 Périmètre des obligations vertes, sociales, durables ou à performance ESG

Les « Sustainability Bonds », « Green Bonds » et « Social Bonds » sont émis dans le but de financer un ou plusieurs projets existants en développement ou nouveaux, identifiables et qualifiés de « durables ». Les « Bonds linked to ESG performance » sont des actifs dont les caractéristiques (comme le coupon) sont liées à des performances de type ESG.

En 2022, Ethias a continué à investir dans de telles obligations, de sorte que cette poche d'investissements atteignait un montant de 955 millions d'euros en fin d'année. Cela représente une augmentation de 54 % par rapport à 2021 et de 122% par rapport à 2020 :



RÉPARTITION DES 955 MILLIONS D'EUROS EN OBLIGATIONS VERTES, SOCIALES, DURABLES OU À PERFORMANCE ESG (2022)



On notera en particulier les deux premiers « Bonds linked to ESG performance », à savoir un prêt octroyé à Officenter où il y a une possibilité d'abattement du coupon en fonction de conditions sur l'activité opérationnelle des panneaux solaires des bâtiments de bureaux détenus par Officenter, ainsi qu'une obligation SNAM avec des covenants ESG et qui a un coupon step-up s'ils ne sont pas respectés.

6.4.4.5 Périmètre des investissements directs et indirects en immobilier passif et durable

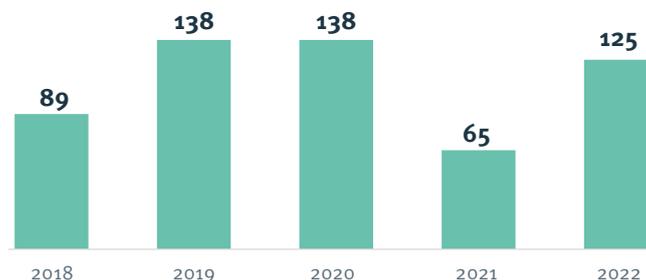
Tout en portant une attention toute particulière afin de répondre aux critères ESG les plus exigeants, Ethias a été très active en 2022 sur le marché immobilier tant en investissement direct qu'indirect.

En direct, Ethias a gagné l'appel d'offre de l'ULiège afin de développer (en partenariat avec Moury et Quares) près de 600 kots étudiants au Sart-Tilman. 190 kots seront offerts à un tarif réduit (proche du tarif social) afin de les rendre abordables pour les étudiants les plus défavorisés financièrement. Ethias s'est également engagée afin d'acquérir le premier immeuble de bureaux de Bruxelles neutre en émission carbone qui accueillera pour le long terme, et d'ici le début de l'année prochaine, le siège principal de CFE et de Capitalatwork.

En investissements immobiliers indirects, Ethias a pris des participations dans différents fonds pour lesquels répondre aux normes ESG est un must. Ethias a choisi de diversifier ses participations afin de couvrir différentes classes d'actifs sur l'ensemble du territoire belge :

- **Vicinity** dont l'objectif est d'offrir des unités résidentielles flexibles et abordables pour des occupants appartenant à la classe moyenne. Le fonds accorde une attention égale aux impacts environnementaux (techniques de construction permettant de réduire la consommation d'énergie), sociaux (création de communautés intergénérationnelles d'habitants) et financiers (contrôle des charges énergétiques).
- **Revive** dont l'objectif est de faire revivre les anciennes friches industrielles et les terrains abandonnés des centres-villes pour en faire les centres urbains verts de demain.
- **Zabrix** dont l'objectif est le réaménagement et décontamination d'anciens sites industriels afin de les transformer en immeubles résidentiels ou unités de soins.
- **Canis** dont l'objectif est de réduire les inégalités sociales en termes d'accès à la propriété tout en offrant un logement neuf à faible consommation d'énergie.
- **Eiffage** dont l'objectif est d'acquérir des terrains afin d'y développer à terme des projets résidentiels pouvant accueillir les éco-quartiers du futur.
- Les bureaux avec Cityforward dont l'objectif est d'acquérir des immeubles vétustes dans des centres urbains afin de les transformer et ainsi améliorer leur empreinte carbone.

INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS CHAQUE ANNÉE DANS DES IMMEUBLES DE BUREAUX ET LOGISTIQUES ET QUI PRÉSENTENT UNE CERTIFICATION DE PLACE RECONNUE SUR LE MARCHÉ IMMOBILIER, EN VALEUR D'IMMEUBLE (EN MILLIONS D'EUROS)



6.4.5 Produits d'investissement responsables dans les contrats d'assurance-vie

Ethias offre une gamme de produits d'investissements durables liés aux contrats d'assurance-vie à destination des particuliers, entreprises et collectivités.

6.4.5.1 Pour nos clients institutionnels

Via le Fonds Global 21 Ethical

Le fonds multicollectivités **Ethias Global 21 Ethical** est destiné à la gestion des réserves d'assurances-pensions et d'assurances de groupe. Il porte le label **Ethibel Excellence** (confirmé en 2022). Ce fonds est doté de deux mécanismes solidaires, au profit du **Réseau Financité** et de Fairfin. Selon le choix du client, Ethias reverse à l'un de ces partenaires 0,05 % du capital moyen investi dans le fonds en fin d'année. L'affilié qui le souhaite peut également rétrocéder la totalité ou une partie de son rendement à l'association de son choix.

Via des **produits d'assurance-vie sur mesure** dont certains intègrent des critères ESG très stricts en ce compris une trajectoire de décarbonation du portefeuille d'investissement sous gestion.

Via le compartiment « Ethique » de Ethias Life Fund proposé dans nos fonds à actifs dédiés : L'objectif de ce compartiment est d'investir dans des parts de fonds qui investissent en actions ou en obligations d'entreprises qui intègrent des critères écologiques, sociaux ou éthiques dans leur

stratégie à long terme et qui bénéficient du label Towards Sustainability de Febelfin.

6.4.5.2 Pour nos clients particuliers

Via le fonds Invest 23 Mundo : Nos clients particuliers ont aussi l'opportunité d'investir dans le compartiment « Ethique » de Ethias Life Fund à travers notre produit d'assurance Ethias Boost Invest Mundo (qui a reçu la confirmation du label Towards Sustainability en 2022).

6.4.6 Investissements dans l'économie belge

En tant qu'investisseur institutionnel belge étroitement lié aux administrations locales, régionales et fédérales et en tant que premier assureur des entités publiques locales, Ethias consacre une part importante de ses investissements au soutien économique de l'ensemble des acteurs publics du pays.

Les investissements réalisés sont diversifiés à travers les différents acteurs locaux, régionaux et fédéraux, ainsi que les différentes classes d'actifs. Investir dans l'économie belge, touchée par les crises successives, et permettre aux acteurs de l'économie de se redresser et de se développer dans une optique de durabilité participent clairement à notre stratégie d'investissement et de développement local et responsable. Ethias est investie à hauteur de 5,2 milliards d'euros (par rapport aux 14,9 milliards d'euros d'actifs sous gestion, hors contrats en unité de compte) dans l'économie belge.

En millions d'euros

	Juste valeur des investissements dans le tissu économique belge au 31/12/2022	Juste valeur des investissements dans le tissu économique belge au 31/12/2021
Participations	418	398
Actions	412	536
Obligations d'état	2.176	3.230
Obligations d'entreprises	323	426
Immobilier de placement	827	681
Prêts hypothécaires	263	265
Investissements alternatifs	402	304
Trésorerie et équivalent	348	287
Total	5.168	6.125

En 2022, Ethias a été très active sur le marché des investissements privés belges, autant en immobilier qu'en alternatif. Malgré des équipes restreintes, Ethias est maintenant reconnue sur le marché pour être un acteur pouvant répondre aux besoins de financement de projet d'infrastructure, immobiliers ou de PPP en Belgique. La part des investissements dans l'économie belge a augmenté principalement à travers les investissements en alternatif et immobilier. La diminution observée au niveau des obligations d'état et d'entreprise s'explique principalement par l'effet de l'augmentation des taux sur la valeur de marché de ces obligations.

Parmi les investissements alternatifs, Ethias a mis à disposition 80 millions d'euros fin 2021 aux côtés des régions et de l'état belge pour relancer l'économie. En effet, Ethias a investi dans les 4 plans de relance, à savoir le Belgian Recovery Fund pour le Fédéral, le Welvaartsfonds pour la

Flandre, le fonds AMERIGO pour La Wallonie et Boosting Brussels pour Bruxelles. En tant qu'acteur belge et investisseur responsable, Ethias soutient ces plans de relance économique et investit dans les Fonds créés pour aider les entreprises. Ces fonds prennent en compte les critères ESG (Environnement, Social & Gouvernance) dans leurs interventions, critères fondamentaux aux yeux d'Ethias également.

Au-delà de ces fonds, Ethias apporte son soutien financier à plusieurs différents **organes d'investissement régionaux** ; ce qui leur permet de soutenir directement des entreprises locales ou de plus petites tailles ou encore en phase de démarrage. Dans cette même logique, nous sommes investis dans le fonds de Private Equity « **Belgian Growth Fund** » qui vise à soutenir des entreprises belges en croissance en sélectionnant des fonds spécialisés.

6.5. Taxonomie Européenne

6.5.1 Activités de souscription non-vie éligibles à la taxonomie européenne

Au 31/12/2022, les activités économiques d'Ethias éligibles à la taxonomie européenne (Règlement (UE) 2020/852) sont celles qui contribuent substantiellement à la réalisation des objectifs environnementaux suivants : (i) l'atténuation du changement climatique et (ii) l'adaptation au changement climatique.

Les activités de souscription non-vie d'Ethias qui sont éligibles à la taxonomie européenne sont celles dont les primes émises sur l'année comptable 2022 comprennent une composante de couverture liée aux changements climatiques telle que définie dans l'article 10.1 de la Taxonomy Complementary Climate Delegated Act. Pour déterminer le montant d'encaissement lié à ces activités, Ethias a sélectionné les primes d'assurances parmi les catégories comp-

tables suivantes : « Fire and other damage », « Marine aviation and transport » et « Motor other ».

La branche « Fire and other damages » reprend l'encaissement incendie et tous risques.

La branche « Marine aviation and transport » reprend l'encaissement sur des couvertures transport.

La branche « Motor other » reprend l'encaissement des couvertures automobiles autres que responsabilité civile.

Compte tenu des critères de sélection évoqués ci-dessus, les activités de souscription non-vie d'Ethias éligibles à la taxonomie européenne s'élèvent, fin 2022, à :

Branches d'assurances selon catégories Solvency II	Encaissement sur base des primes émises 2022
Fire and other damage	271.806.679,31€
Marine aviation and transport	285.479,55€
Motor other	195.953.697,31€
Total	468.045.856,17€
Total encaissement Non Life	1.491.995.636,37€
% éligibilité à la taxonomie	31,37%

En 2022, sur base de l'encaissement 2021, la partie éligible à la taxonomie s'élevait à 13,94 %. La différence avec 2023, sur base de l'encaissement 2022, réside sur deux points :

- L'encaissement Non Vie d'Ethias SA est en croissance.
- Nous avons pris en compte, lors de l'exercice précédent, uniquement les parties de primes relatives à la couverture CATNAT.

6.5.2 Investissements éligibles à la taxonomie européenne

Part des investissements de l'entreprise d'assurance ou de réassurance qui sont destinés à financer des activités alignées sur la taxonomie, ou associés à de telles activités, par rapport au total de ses investissements

Valeur moyenne pondérée de tous les investissements qui sont destinés à financer ou sont associés à des activités économiques alignées sur la taxonomie, par rapport à la valeur totale des actifs couverts par l'ICP , avec les pondérations suivantes pour les investissements dans des entreprises:		Valeur moyenne pondérée de tous les investissements de l'entreprise d'assurance ou de réassurance qui sont destinés à financer ou sont associés à des activités économiques alignées sur la taxonomie, avec les pondérations suivantes pour les investissements dans des entreprises:	
Sur la base du chiffre d'affaires:	2,14%	Sur la base du chiffre d'affaires:	211 276 480,96 €
Sur la base des dépenses d'investissement:	/	Sur la base des dépenses d'investissement:	/
Pourcentage d'actifs couverts par l'ICP par rapport au total des investissements de l'entreprise d'assurance ou de réassurance (total des actifs sous gestion). À l'exclusion des investissements dans des entités souveraines.		Valeur monétaire des actifs couverts par l'ICP. À l'exclusion des investissements dans des entités souveraines.	
Ratio de couverture:	59,56%	Couverture:	9 852 691 827,40 €

Autres informations complémentaires: ventilation du dénominateur de l'ICP

Pourcentage de dérivés par rapport au total des actifs couverts par l'ICP.		Valeur, en montants monétaires, des dérivés.	
1,36%		133 773 559,23 €	
Part des expositions sur des entreprises financières et non financières non soumises aux articles 19 bis et 29 bis de la directive 2013/34/UE , par rapport au total des actifs couverts par l'ICP:		Valeur des expositions sur des entreprises financières et non financières non soumises aux articles 19 bis et 29 bis de la directive 2013/34/UE : Pour les entreprises non financières:	
Pour les entreprises non financières:	60,48%	Pour les entreprises non financières:	5 958 601 869,55 €
Pour les entreprises financières:	0,00%	Pour les entreprises financières:	0,00 €
Part des expositions sur des entreprises financières et non financières de pays tiers non soumises aux articles 19 bis et 29 bis de la directive 2013/34/UE , par rapport au total des actifs couverts par l'ICP:		Valeur des expositions sur des entreprises financières et non financières de pays tiers non soumises aux articles 19 bis et 29 bis de la directive 2013/34/UE :	
Pour les entreprises non financières:	8,70%	Pour les entreprises non financières:	856 851 610,88 €
Pour les entreprises financières:	0,00%	Pour les entreprises financières:	0,00 €
Part des expositions sur des entreprises financières et non financières soumises aux articles 19 bis et 29 bis de la directive 2013/34/UE par rapport au total des actifs couverts par l'ICP:		Valeur des expositions sur des entreprises financières et non financières soumises aux articles 19 bis et 29 bis de la directive 2013/34/UE :	
Pour les entreprises non financières:	17,34%	Pour les entreprises non financières:	1 708 475 165,72 €
Pour les entreprises financières:	5,57%	Pour les entreprises financières:	548 654 695,73 €
Part des expositions sur d'autres contreparties , par rapport au total des actifs couverts par l'ICP:		Valeur des expositions sur d'autres contreparties :	
6,56%		646 334 926,29 €	
Part des investissements de l'entreprise d'assurance ou de réassurance, autres que ceux détenus dans le cadre de contrats d'assurance vie dans lesquels le risque d'investissement est supporté par le preneur , qui sont destinés à financer ou sont associés à des activités économiques éligibles sur la taxonomie:		Valeur des investissements de l'entreprise d'assurance ou de réassurance, autres que ceux détenus dans le cadre de contrats d'assurance vie dans lesquels le risque d'investissement est supporté par le preneur , qui sont destinés à financer ou sont associés à des activités économiques éligibles sur la taxonomie:	
0,13%		13 247 088,57 €	
Valeur de tous les investissements qui financent des activités économiques non éligibles à la taxonomie par rapport à la valeur totale des actifs couverts par l'ICP:		Valeur de tous les investissements qui financent des activités économiques non éligibles à la taxonomie :	
85,87%		8 460 077 401,57 €	
Valeur de tous les investissements qui financent des activités économiques éligibles à la taxonomie, mais non alignées sur la taxonomie , par rapport à la valeur totale des actifs couverts par l'ICP:		Valeur de tous les investissements qui financent des activités économiques éligibles à la taxonomie, mais non alignées sur la taxonomie :	
12,00%		1 182 433 194,24 €	

Autres informations complémentaires: ventilation du numérateur de l'ICP

Part des expositions, alignées sur la taxonomie, sur des entreprises financières et non financières soumises aux articles 19 bis et 29 bis de la directive 2013/34/UE , par rapport au total des actifs couverts par l'ICP		Valeur des expositions, alignées sur la taxonomie, sur des entreprises financières et non financières soumises aux articles 19 bis et 29 bis de la directive 2013/34/UE :	
Pour les entreprises non financières:		Pour les entreprises non financières:	
Sur la base du chiffre d'affaires:	1,62%	Sur la base du chiffre d'affaires:	159 852 135,13 €
Sur la base des dépenses d'investissement:	/	Sur la base des dépenses d'investissement:	/
Pour les entreprises financières:		Pour les entreprises financières:	
Sur la base du chiffre d'affaires:	0,00%	Sur la base du chiffre d'affaires:	0,00 €
Sur la base des dépenses d'investissement:	/	Sur la base des dépenses d'investissement:	/
Part des investissements de l'entreprise d'assurance ou de réassurance, autres que ceux détenus dans le cadre de contrats d'assurance vie dans lesquels le risque d'investissement est supporté par le preneur , qui sont destinés à financer ou sont associés à des activités alignées sur la taxonomie:		Valeur des investissements de l'entreprise d'assurance ou de réassurance, autres que ceux détenus dans le cadre de contrats d'assurance vie dans lesquels le risque d'investissement est supporté par le preneur , qui sont destinés à financer ou sont associés à des activités alignées sur la taxonomie:	
Sur la base du chiffre d'affaires:	0,03%	Sur la base du chiffre d'affaires:	3 006 061,23 €
Sur la base des dépenses d'investissement:	/	Sur la base des dépenses d'investissement:	/
Part des expositions, alignées sur la taxonomie, sur d'autres contreparties, par rapport au total des actifs couverts par l'ICP:		Valeur des expositions, alignées sur la taxonomie, sur d'autres contreparties par rapport au total des actifs couverts par l'ICP:	
Sur la base du chiffre d'affaires:	0,52%	Sur la base du chiffre d'affaires:	51 424 345,83 €
Sur la base des dépenses d'investissement:	/	Sur la base des dépenses d'investissement:	/

Ventilation du numérateur de l'ICP par objectif environnemental

Activités alignées sur la taxonomie – sous réserve d'une évaluation positive de l'absence de préjudice important (DNSH) et du respect des garanties sociales:

(1) Atténuation du changement climatique	Chiffre d'affaires:	1,87%	Activités transitoires:	Chiffre d'affaires:	/
	CapEx:	/	Activités habilitantes:	Chiffre d'affaires:	/
(2) Adaptation au changement climatique	Chiffre d'affaires:	0,06%	Activités adaptées:	Chiffre d'affaires:	/
	CapEx:	/	Activités habilitantes:	Chiffre d'affaires:	/
(3) Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines				CapEx:	/
(4) Transition vers une économie circulaire					
(5) Prévention et réduction de la pollution					
(6) Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes					

6.6. Partenariats et adhésions

6.6.1 Adhésion au Pacte mondial des Nations Unies

En 2022, Ethias a renouvelé son adhésion au Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact), auquel elle adhère depuis 2006. Ce Pacte est totalement intégré à la stratégie de l'entreprise :

10 Principes ONU pour inviter les entreprises à	Réponses d'Ethias
Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme	<ul style="list-style-type: none"> • Impacts humains pour nos collaborateurs • Impacts d'Ethias dans la société • Comité d'éthique paritaire • Politique d'intégrité • Code d'éthique sociale • Politiques d'investissements durables • UN PRI / UN PSI
Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme	<ul style="list-style-type: none"> • Politique d'achats durables et responsables • Politiques d'investissements durables • UN PRI / UN PSI
Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit à la négociation collective	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance sociale (code d'éthique sociale) • UN PRI / UN PSI
Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> • Politique d'achats durable et responsables • UN PRI / UN PSI
Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Politique d'achats durables et responsables • UN PRI / UN PSI
Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession	<ul style="list-style-type: none"> • Charte de diversité • Charte « Women in Finance » • Politiques de Talent Management (young talents, senior talents)
Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Change Over (vers la neutralité carbone) et projets de compensation des émissions de CO₂ • Politiques d'investissements durables • UN PRI / UN PSI / PBAF / Climate Action 100+ / BACA / SBTi / Partenariat Natuurpunt
Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Change Over (vers la neutralité carbone) et projets de compensation des émissions de CO₂ • Bilan des émissions de CO₂ • Actions en faveur de la mobilité multimodale • SBTi • UN PRI / UN PSI
Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Fournisseurs responsables • Choix stratégiques de rénovation • SBTi • UN PRI / UN PSI
Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin	<ul style="list-style-type: none"> • Politique d'intégrité et procédure whistleblowing • Politiques d'investissements durables • UN PRI / UN PSI

Références

- Voir chapitre « impacts humains » - (p.26)
 - Voir chapitre « impacts d’Ethias dans la société » (p.32)
 - Voir chapitre « histoire de la durabilité chez Ethias » (p.20)
 - Voir chapitre « nos politiques, chartes et codes » (p.23)
 - Voir chapitre « histoire de la durabilité chez Ethias » (p.20)
 - Voir chapitre « intégration des critères ESG dans nos processus d’investissement » (p.35)
 - Voir chapitre « intégration des critères ESG dans nos processus d’investissement » (p.35)
-
- Voir chapitre « les fournisseurs et achats responsables » (p.26)
 - Voir chapitre « intégration des critères ESG dans nos processus d’investissement » (p.35)
 - Voir chapitre « intégration des critères ESG dans nos processus d’investissement » (p.35)
-
- Voir chapitre « nos politiques, chartes et codes » (p.23)
 - Voir chapitre « intégration des critères ESG dans nos processus d’investissement » (p.35)
-
- Voir chapitre « les fournisseurs et achats responsables » (p.26)
 - Voir chapitre « intégration des critères ESG dans nos processus d’investissement » (p.35)
-
- Voir chapitre « les fournisseurs et achats responsables » (p.26)
 - Voir chapitre « intégration des critères ESG dans nos processus d’investissement » (p.35)
-
- Voir chapitre « nos politiques, chartes et codes » (p.23)
 - Voir chapitre « diversité et inclusion » - « genre (homme/femme) » (p.29)
 - Voir chapitre « stratégie RH » - « re- and upskilling competencies » - « sustainable career » - « diversité et inclusion » (p.28-29)
-
- Voir chapitre « impacts environnementaux » - « Change Over : en route vers la neutralité carbone ! » (p 24.)
 - Voir chapitre « intégration des critères ESG dans nos processus d’investissement » (p.35)
 - Voir chapitre « Ethias en tant qu’actionnaire actif » (p.35-36)
-
- Voir chapitre « impacts environnementaux » - « Change Over : en route vers la neutralité carbone ! » (p 24.)
 - Voir chapitre « bilan carbone 2022 » (p.24)
 - Voir chapitres « une gamme de produits de plus en plus durable » « mobilité » (p.9-10) et « impacts environnementaux » - « une politique de mobilité pour les collaborateurs » (p.24-25)
 - Voir chapitre « intégration des critères ESG dans nos processus d’investissement » - « Ethias en tant qu’actionnaire actif » (p.35-36)
 - Voir chapitre « intégration des critères ESG dans nos processus d’investissement » (p.35)
-
- Voir chapitre « fournisseurs et achats responsables » (p.26)
 - Voir chapitre « impacts environnementaux »- «la gestion des bâtiments » (p.25)
 - Voir chapitres « intégration des critères ESG dans nos processus d’investissement » - « Ethias en tant qu’actionnaire actif » (p.35-36)
 - Voir chapitre « intégration des critères ESG dans nos processus d’investissement » (p.35-36)
-
- Voir chapitre « nos politiques, chartes et codes » (p.23)
 - Voir chapitre « intégration des critères ESG dans nos processus d’investissement » (p.35)
 - Voir chapitre « intégration des critères ESG dans nos processus d’investissement » (p.35)

6.7. Table de correspondance ODD

Chacun des 6 objectifs de développement durable a été détaillé par des cibles ou sous-objectifs (169 au total) définissant les priorités à engagements.

ODD liés	Cibles et sous-objectifs
 <p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	<p>Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde</p> <p>Éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier</p>
	<p>Faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance</p>
	<p>Renforcer la résilience des pauvres et des personnes vulnérables et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité</p>
	<p>Mettre en place aux niveaux national, régional et international des cadres d'action viables, fondés sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique hommes-femmes, afin d'accélérer l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté</p>
 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<p>Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</p> <p>Promouvoir la santé mentale et le bien-être</p>
	<p>Diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route</p>
	<p>Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable</p>
 <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	<p>Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</p> <p>Assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis</p>
	<p>Réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes, exprimé en proportion du produit intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes vulnérables</p>
	<p>Assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes vulnérables, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées</p>
	<p>Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale.</p>

atteindre d'ici 2030. Pleinement intégrés dans la stratégie Sustainability d'Ethias, ils servent donc de cadre de référence à nos actions et

Actions et engagements	Références
<ul style="list-style-type: none"> • Pelicano • Red Touch Challenge (précarité) • Warmste Week 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats sociaux (p.33) • Impacts d'Ethias dans la société (p.32) • Diversité et Inclusion (p. 29-30)
<ul style="list-style-type: none"> • Ethias Youth Solidarity Awards • AIS logements sociaux Whestia • Propriété foncière : partenariat avec le fonds du logement des familles nombreuses en Wallonie et Vlaams Huurdersplatform en Flandre • Partenariat avec YouthStart 	<ul style="list-style-type: none"> • Impacts d'Ethias dans la société (p.32) • Partenariats (p.9-10) • Partenariats (p.9) • Partenariats (p.10) • Diversité et Inclusion (p.30)
<ul style="list-style-type: none"> • Prévention et indemnisation • Intégration des risques climatiques dans nos produits et activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Une gamme de services en lien avec la durabilité – Prévention – Urban data (p.12) • Les indemnisations liées aux catastrophes naturelles: une priorité absolue (p.8) • Risques émergents - climatiques (p.56-57)
<ul style="list-style-type: none"> • Ethias Impact Fund (notamment dans son volet "lutte contre la pauvreté infantile") 	<ul style="list-style-type: none"> • Impacts d'Ethias dans la société (p.32)
<ul style="list-style-type: none"> • Politique Well Being et certification Top Employer pour la 2^e année consécutive • Ethias Services 'Beyond Insurance' • Red Touch Challenge (santé mentale chez les jeunes) 	<ul style="list-style-type: none"> • Impacts humains - Stratégie RH (p.27-29) • Beyond Insurance : l'offre de services d'Ethias (p.11-12) • Impacts d'Ethias dans la société (p.32)
<ul style="list-style-type: none"> • Campagne de prévention • Ethias Services 'Beyond Insurance' 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec Exia (p.12)
<ul style="list-style-type: none"> • Catalogue Soins de santé (Hospi Quality, Garanti Servi+ pour les produits Hospi Quality+ et Hospi Next+ grâce à un partenariat avec la plateforme d'économie collaborative Ring Twice) 	<ul style="list-style-type: none"> • Une gamme de produits de plus en plus durable - Santé (p.9)
<ul style="list-style-type: none"> • AIS logements sociaux • Propriété foncière : partenariat avec le fonds du logement des familles nombreuses en Wallonie et Vlaams Huurdersplatform en Flandre • Whestia 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats (p.9-10) • Partenariats (p.10) • Partenariats (p.9)
<ul style="list-style-type: none"> • Prévention • Indemnisation via CatNat couvertures 	<ul style="list-style-type: none"> • Une gamme de services en lien avec la durabilité – Prévention – Urban data (p.12) • Les indemnisations liées aux catastrophes naturelles: une priorité absolue (p.8)
<ul style="list-style-type: none"> • Notre catalogue mobilité (Ethias Young Drivers, Bike & More, Pack Mobility, collaboration avec Blue Bike pour vélos partagés, assurance Mobility & More) 	<ul style="list-style-type: none"> • Une gamme de produits de plus en plus durable (p.9-10)
<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec la plateforme d'économie collaborative Ring Twice 	<ul style="list-style-type: none"> • Une gamme de produits de plus en plus durable (p.9)

ODD liés	Cibles et sous-objectifs
 <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	<p>Etablir des modes de consommation et de production durables</p> <p>Réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation</p> <p>Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales</p> <p>Faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature</p> <p>Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles qui sont source de gaspillage, en éliminant les distorsions du marché, selon le contexte national, y compris par la restructuration de la fiscalité et l'élimination progressive des subventions nuisibles, afin de mettre en évidence leur impact sur l'environnement, en tenant pleinement compte des besoins et de la situation propres aux pays en développement et en réduisant au minimum les éventuels effets pernicieux sur le développement de ces pays tout en protégeant les pauvres et les collectivités concernées</p>
 <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<p>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques</p> <p>Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales</p> <p>Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide</p>
 <p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p>	<p>Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser</p> <p>Questions structurelles Partenariats multipartites : Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière</p> <p>Finances: Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement</p>

Actions et engagements	Références
<ul style="list-style-type: none"> • Projet Zéro plastic • Partenariat avec A Smart World (dans le cadre du ReGeneration Movement) et DigitalforYouth • Commande de consommables certifiés recyclés à 90% (cradle to cradle) • Dons de bureaux et mobiliers divers à des associations caritatives et écoles • Signature à la charte du Green Deal - cantines durables 	<ul style="list-style-type: none"> • Nos 10 essentiels (p.21) • Every Day Is An Impact Day : la Sustainability bat dans le cœur des Ethiasiens (p.22) • Approche transversale et participative de la durabilité (p.22) • Le Green IT (p.25) • La réduction des déchets – autres consommables (p.26) • Les fournisseurs et achats responsables – Le restaurant du personnel (p.26)
<ul style="list-style-type: none"> • Politique d'achats responsables • Révision de la charte fournisseurs/achats et grille pour les appels d'offre • Intégration de critères ESG dans la sélection des fournisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Les fournisseurs et achats responsables (p.26)
<ul style="list-style-type: none"> • Actions de sensibilisation interne et externe • Partenariat avec la Coopérative Ardente (pour les employés, dans le cadre du ReGeneration Movement) • ReGeneration movement 	<ul style="list-style-type: none"> • Approche transversale et participative de la durabilité (p.22)
<ul style="list-style-type: none"> • Revue des politiques d'investissement (PIDR, exclusion et label Towards Sustainability, engagements) • Intégration de critères ESG dans les classes d'actifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration au sein de la gouvernance en matière d'investissement – Notre politique d'exclusion (p.35) • Composition de notre portefeuille d'investissement (p.36) • Investissements dans l'économie belge (p.40)
<ul style="list-style-type: none"> • Change Over • Gestion bâtiments (fermeture du lundi) + nouvelle politique fleet (électrification) • Une gamme de services en lien avec la durabilité (énergie, qualité de l'air) • Label CO2 neutral company • Notre assurance Habitation couvre automatiquement les éco-installations (panneaux solaires, panneaux photovoltaïques, pompes à chaleur, etc.) • Nous proposons une gamme de produits et de tarifs encourageant la mobilité verte et/ou douce 	<ul style="list-style-type: none"> • Change over : en route vers la neutralité carbone ! (p.24) • La gestion des bâtiments - La mobilité – électrification de la flotte (p.25) • Beyond Insurance : l'offre de services d'Ethias – une gamme de services en lien avec la durabilité (p.11) • Change over : en route vers la neutralité carbone ! (p.24) • Une gamme de produits de plus en plus durable - Habitation (p.9) • Une gamme de produits de plus en plus durable – Mobilité (p.9-10)
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation interne • Fresque du Climat pour les équipes Sustainability, Communication et Assets • Formation Sustainability Young Talents 	<ul style="list-style-type: none"> • Every Day Is An Impact Day : la Sustainability bat dans le cœur des Ethiasiens (p.22) • Investissements durables – démarche générale (p.34) • Intégration au sein de la gouvernance en matière d'investissement (p.35 et s.)
<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats et engagements • Belgian Impact Day • Plans de relance 	<ul style="list-style-type: none"> • Histoire de la durabilité chez Ethias (p.20) • Impacts d'Ethias dans la société (p. 32) • Partenariats sociaux (p.33) • Ethias en tant qu'actionnaire actif (p.35-36) • Intégration au sein de la gouvernance en matière d'investissement (p.35 et s.) • Investissements dans l'économie belge (p.40)
<ul style="list-style-type: none"> • Projet de compensation 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan carbone 2022 (p.24)

6.8. Ambitions 2023

La stratégie d’Ethias en matière de Sustainability demeure intimement liée à sa Brand Purpose « Ensemble, osons être humain ». Toutes les actions envisagées pour 2023, et au-delà, continueront à être guidées par notre mission de mettre l’humain et la solidarité au centre de nos préoccupations.

S’il y a une seule leçon à tirer des crises traversées au cours de ces deux dernières années, c’est clairement que la division et l’individualisme ne mènent nulle part. C’est ensemble que nous pouvons créer une société plus résiliente, plus juste et plus inclusive.

2022 a été consacrée à l’implémentation de la nouvelle stratégie Sustainability d’Ethias, faisant la part belle aux actions de sensibilisation et d’éducation aux enjeux de la durabilité.

2023 continuera d’embarquer nos collègues et nos autres parties prenantes dans ce défi permanent.

- Nos diverses parties prenantes seront invitées à définir avec nous les enjeux de durabilité qui comptent aux yeux d’Ethias
- Au sein d’Ethias, le ReGeneration Movement créera l’espace de respiration, de réflexion et d’action nécessaire pour faire bouger les lignes et impacter chaque jour positivement la société et la planète
- Nous poursuivrons notre trajectoire Net Zero en étendant nos efforts à la décarbonation de notre portefeuille d’investissement et de notre chaîne de valeur
- Nous nous attacherons à diminuer notre empreinte environnementale et à tendre vers un objectif de restauration des écosystèmes, dès l’horizon 2030 (« Nature Positive 2030 »)
- Via notre Ethias Impact Fund, nous lutterons contre la pauvreté chez les jeunes en lançant une seconde édition des Ethias Youth Solidarity Awards
- Nous transformerons et enrichirons nos gammes de produits pour offrir à nos clients toujours plus de solutions durables, tant en Vie qu’en Non-Vie
- Nous renforcerons notre offre de prévention, dès lors qu’elle constitue un levier essentiel face aux crises à répétition qui nous touchent : sanitaires, énergétiques, catastrophes naturelles, etc.
- Nous intégrerons la durabilité dans tous nos processus métiers et dans toutes les strates de l’entreprise

Tous ces projets engagés nous demandent de repenser notre façon de fonctionner de manière innovante. Soyons ambitieux, mais humbles, volontaires et à l’écoute, et surtout osons. Osons être humains, osons être créatifs, osons être disruptifs !

Créons pas à pas, ensemble, le monde que nous voulons voir advenir demain.

7. Appréciation en matière de contrôle interne

La rédaction du rapport en matière d'évaluation du système de contrôle interne est conforme à la circulaire BNB_2015_21 sur le contrôle interne ainsi qu'aux normes COSO 2013.

En termes d'environnement de contrôle, Ethias :

- se montre attentive au respect de l'intégrité et des valeurs éthiques qui sont les siennes ;
- vise à l'atteinte de ses objectifs par une définition claire de sa structure organisationnelle ainsi que par des pouvoirs et des responsabilités appropriés ;
- démontre son engagement à attirer, former et fidéliser des collaborateurs compétents conformément aux objectifs de son plan pluriannuel ;
- renforce pour chacun de ses collaborateurs le devoir de rendre compte de ses responsabilités en matière de contrôle interne.

En termes d'évaluation des risques, Ethias :

- veille à définir des objectifs clairs qui assurent une identification et une évaluation des risques associés à ses objectifs ;
- identifie les risques associés à la réalisation de ses objectifs dans l'ensemble de son périmètre de responsabilité et procède à leur analyse régulière de manière à déterminer les modalités appropriées de gestion de ses risques ;
- intègre le risque de fraudes interne et externe dans son évaluation des risques susceptibles de compromettre la réalisation de ses objectifs ;
- identifie et évalue régulièrement les changements qui pourraient avoir un impact significatif sur son système de contrôle interne.

En termes d'activité de contrôle, Ethias :

- met en place et/ou revoit ses activités de contrôle par le biais de directives qui précisent les objectifs poursuivis et de procédures qui mettent en œuvre ces directives ;
- sélectionne et développe les activités de contrôle, en ce compris les contrôles généraux informatiques, qui contribuent à maintenir ou à ramener les risques associés à la réalisation de ses objectifs à des niveaux acceptables.

En termes d'information et de communication, Ethias :

- communique en interne les informations nécessaires au bon fonctionnement des autres composantes du contrôle interne, plus particulièrement par l'obtention d'informations pertinentes et de qualité ;
- communique avec les tiers sur les points qui peuvent affecter le fonctionnement des autres composantes du contrôle interne (actionnaires, analystes, régulateurs, clients, fournisseurs, associations...).

En termes de pilotage, Ethias :

- réalise des évaluations continues et/ou ponctuelles afin de vérifier si les composantes du contrôle interne sont bien mises en place et fonctionnent ;
- communique une évaluation des faiblesses de contrôle interne en temps voulu aux responsables des mesures correctrices, notamment au Comité de direction et au Comité d'audit et de risques.

Le département de contrôle interne est en évolution continue et a été renforcé par le recrutement de compétences spécifiques. La politique de contrôle interne mise en place en 2021 est poursuivie.

8. Principaux risques (exposition et politique en matière de gestion) et utilisation des instruments financiers¹

8.1. Gouvernance en matière de gestion des risques

La bonne gouvernance d'une compagnie d'assurances requiert la mise en place des fonctions d'Audit Interne, de Compliance, de Risk Management, de Contrôle Interne et de Fonction Actuarielle. Ces fonctions sont non seulement des fonctions de contrôle indépendantes, mais également des fonctions de gouvernance. Leurs conclusions et avis se traduisent dans des mesures visant à renforcer la structure de gestion, l'organisation et le contrôle interne. Ces fonctions, associées aux fonctions des lignes opérationnelles et aux fonctions de support, sont structurées de manière à mettre en place trois lignes de défense.

8.1.1 Première ligne de défense - Le suivi journalier des risques

La première ligne de défense est assurée par les lignes opérationnelles et les fonctions support (Accounting, Asset Management, IT, Human Resources, ...). Il leur revient d'identifier les risques posés par chaque opération et de respecter les procédures et les limites posées.

Ethias veille à ce que chaque employé ait une compréhension adéquate des risques susceptibles de menacer la bonne réalisation des activités dont il a la charge. Ainsi, chaque employé a la responsabilité d'identifier et d'évaluer les risques encourus de façon continue.

De plus, un réseau de correspondants « risque » dans les lignes opérationnelles et les fonctions support permet de bénéficier des compétences techniques des experts du terrain, notamment en ce qui concerne les plaintes, les incidents opérationnels et le GDPR.

8.1.2 Deuxième ligne de défense – La supervision des risques

La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle que sont la fonction de Gestion des Risques (Risk Management), la fonction de Contrôle Interne, la Fonction Actuarielle et la fonction Compliance, qui sont chargées de s'assurer que les risques ont été identifiés et gérés par la première ligne, selon les règles et procédures prévues.

Ces quatre fonctions dépendent du CRO, qui assure la coordination transversale des travaux et l'échange adéquat d'informations pertinentes.

Le CRO, membre du Comité de direction, est chargé de s'assurer que la structure de gestion des risques d'Ethias est opérationnelle et d'en améliorer l'efficacité et l'efficience. Les entités qui dépendent hiérarchiquement du CRO l'assistent dans son évaluation du profil de risque de la société, de son alignement sur la stratégie et l'appétence au risque, ainsi que dans l'identification des risques futurs.

La deuxième ligne de défense, indépendante de la première, maintient un cadre méthodologique et des processus sous-jacents permettant le contrôle et la supervision de la structure de gestion des risques mise en place. En cas de dépassement du profil de risque souhaité par Ethias, elle peut intervenir au niveau opérationnel pour initier des changements et supporter la première ligne de défense dans la résolution des problèmes.

Enfin, afin de renforcer la gouvernance des risques, le Comité de direction d'Ethias s'appuie sur des comités dédiés à la gestion des risques. Ces comités sont consultatifs et leurs recommandations sont validées par le comité de direction.

Le **Model Coordination Committee (MCC)** a pour mission de veiller et contribuer au respect, dans le cadre de risque défini par le conseil d'administration, de l'ensemble des normes internes et réglementaires de développement et d'utilisation des modèles quantitatifs internes qu'utilise Ethias aux fins, notamment, de la gestion de ses risques technico-financiers et de sa gestion Actif/Passif.

L'**Insurance Reinsurance Committee (IRC)** a pour mission - en matière de techniques d'assurances, de gestion de contrat d'assurance et de couverture en réassurance - de veiller au respect, par des lignes métiers, des objectifs techniques, commerciaux et du cadre de risque définis par le comité de direction et le conseil d'administration d'Ethias. Ainsi, l'IRC suit les risques techniques (rentabilité, réservation, risques) des produits existants, analyse les actions de mitigation des risques techniques, analyse les modifications des produits existants ou les propositions de nouveaux produits et supervise le programme de réassurance. Un travail collaboratif efficace entre 1ère et 2ème ligne est à souligner, notamment sur les dossiers concernant la souscription (revue des guides de souscription, stratégie commerciale Non Vie, suivi des UFR/ CFR, dérogations commerciales, revue des politiques de souscription, provisionnement et tarification, S/P équilibre, POG, risk appetite, ...)

L'**Assets and Liabilities Committee (ALCO)** a pour mission de contribuer à la protection d'Ethias SA dans ses aspects liquidité, rentabilité et solvabilité via la mise en adéquation des actifs et des passifs de l'entreprise.

¹ Le rapport sur la solvabilité et la situation financière (<https://www.ethias.be/corporate>) fournit des explications complémentaires sur la gestion des risques.

Le **Risk Management Forum (RMF)** a pour mission d'échanger sur les risques qui sont présentés au Comité d'Audit et Risques (et préalablement au comité de direction) de manière détaillée, de façon à pouvoir disposer d'une vue spécifique sur l'ensemble des risques portés par l'entreprise. Il est le forum d'analyses de risques spécifiques mis en évidence dans le cadre de projets ou d'activités afin d'identifier les priorités, les mesures de mitigation et plans d'action pertinents ainsi que le risque cible de ceux-ci et de suivre leur évolution dans le respect de la politique de Risk Appetite. Il veille :

- à assurer une remontée efficace et transparente des risques ;
- à la sélection des risques les plus importants ;
- à l'identification des plans d'action ;
- au monitoring des risques déjà identifiés, surtout en cas de modification (dégradation) de ceux-ci ;
- à proposer aux organes de gestion des guidances métiers pratiques et pragmatiques en ligne avec le risk appetite ;
- à recommander au Comité de direction la validation du profil de risques de l'entreprise.

Cet organe ne remplace pas les Local Risk Forums qui sont organisés au niveau opérationnel et qui permettent de construire des plans d'action au niveau des équipes.

Chaque comité est présidé par un membre du Comité de direction. Le CRO est présent dans chaque comité dédié à la gestion des risques. La volonté du comité de direction et du conseil d'administration a été de créer des « comités forts », de façon à organiser une gouvernance efficace en matière de risques dans l'entreprise. Dans ce but également, les responsabilités de chaque comité ont été clairement établies par le biais d'un règlement d'ordre intérieur.

8.1.3 Troisième ligne de défense – L'évaluation indépendante

La troisième ligne de défense est assurée par l'Audit Interne, qui évalue, entre autres, le respect des procédures par les première et deuxième lignes de défense et, plus largement, l'efficacité du système de contrôle interne. Afin d'assurer son indépendance, cette entité rapporte directement hiérarchiquement au CEO et fonctionnellement au Comité d'audit et des Risques.

En matière de gestion des risques, le conseil d'administration d'Ethias SA assume la responsabilité ultime de l'efficacité du système de gestion des risques. Pour mener à bien ses missions, il s'appuie sur le Comité d'Audit et de Risques. Le Comité d'Audit et de Risques conseille le conseil d'administration pour les aspects concernant le Risk Appetite et le niveau de tolérance en matière de risques, analyse le reporting en matière de risques, challenge la mise en œuvre du système de gestion des risques par le comité de direction, et en vérifie la bonne application.

8.2. Risk Appetite

Le Risk Appetite, encore dénommé appétence au risque, est le niveau de risque global que l'entreprise accepte de prendre pour répondre à son objectif de création de valeur. Le Risk Appetite est un indicateur clé stratégique du système de gestion des risques. Il doit permettre à l'entreprise de réaliser ses objectifs stratégiques tout en maîtrisant les risques qui en découlent. Le Risk Appetite et les objectifs stratégiques de l'entreprise doivent être cohérents entre eux. Le Risk Appetite est du ressort du Conseil d'administration. En pratique, il est proposé par le CRO, validé par le Comité de direction et approuvé par le Conseil d'administration. Les politiques de risque sont la traduction directe de la vision du Conseil d'administration en termes d'appétence au risque. Tout comme les objectifs stratégiques sont traduits en objectifs opérationnels, le Risk Appetite tel qu'approuvé par le Conseil d'administration doit également se traduire, au travers des politiques, en termes opérationnels. Le Conseil d'administration, en ses sessions de décembre 2022 a revu et approuvé le risk appetite d'Ethias SA.

8.3. Risque d'assurance

La gestion des risques d'assurance est intégrée dans la gestion de l'entreprise de la façon suivante :

1. En Collectivités, les souscripteurs respectent des guides de souscription qui fixent les limites en matière de souscription. Ces limites portent à la fois sur les conditions générales et particulières des contrats, sur la tarification et sur la hauteur du risque. Ils déterminent également le niveau de pouvoir accordé en fonction du niveau hiérarchique et les procédures à suivre, un bureau d'acceptation décidant en dernier ressort au niveau opérationnel. La fonction actuarielle et le Risk Management participent aux bureaux d'acceptation vie et non vie.
2. Pour les Particuliers, les souscripteurs sont soumis à des procédures d'acceptation des risques qui suivent les lignes hiérarchiques et à certaines limites implémentées dans les systèmes informatiques.
3. Les services actuariat et le service réassurance déterminent les besoins de la société en réassurance. Les traités sont revus chaque année en fonction des capacités de souscription de l'entreprise et des demandes de la production.
4. Les tarifs sont établis par les actuaires-tarificateurs et sont soumis à l'avis de la fonction actuarielle. La fonction actuarielle rend également, de façon indépendante, des avis au Comité de direction sur la rentabilité technique des produits.
5. Le Insurance Reinsurance Committee suit les risques techniques des produits existants, analyse les actions de mitigation des risques techniques, analyse les modifications des produits existants ou les propositions de nouveaux produits et supervise le programme de réassurance. Il fait rapport au Comité de direction pour validation.
6. Tout nouveau produit et toute modification de produits existants sont analysés au préalable sous les aspects suivants: marketing, juridique, fiscal, rentabilité, contraintes ALM, compliance... conformément à la procédure POG (Proof Oversight & Governance).

8.3.1 Risques financiers et politique d'investissement

8.3.1.1 Gestion des risques financiers

La stratégie financière de l'entreprise vise à générer la meilleure performance économique à long terme tout en respectant les impératifs de gestion des risques financiers que sont la préservation du capital, la maîtrise des risques financiers et la transparence des investissements réalisés. A ce titre, les gestionnaires d'investissement sont tenus de respecter les politiques d'investissements, de tendre vers l'allocation d'actifs stratégique visée par l'entreprise et de gérer leurs positions dans le respect des contraintes et limites financières et extra financières. L'utilisation limitée de produits complexes facilite la mise en œuvre de procédures d'identification, d'analyse, de suivi et de contrôle des risques inhé-

rents aux investissements. Les principes de diversification du portefeuille (géographique, sectorielle, par émetteur), de liquidité des titres et de qualité des émetteurs, définies dans la politique d'investissement, contribuent également à la bonne maîtrise des risques financiers.

La direction Asset Management est en charge de la gestion courante du portefeuille d'investissement et la gestion de l'adéquation entre actifs et passifs de l'entreprise. Elle organise à des fréquences adaptées des réunions de gestion tactique des investissements où il est décidé des actions à mener d'une part dans le cadre des contraintes précitées et d'autre part en fonction des lignes de conduite et décisions émanant du comité ALCO. Ce dernier a notamment pour mission de fixer les lignes de conduite des investissements et de suivre les portefeuilles en fonction de la politique d'investissement approuvée par le Conseil d'Administration. Les programmes d'investissement constituent une ligne directrice qui peut être ajustée en cours d'année en fonction de l'évolution de l'environnement économique ou de changements propres à l'entreprise.

La composition, la performance et les risques inhérents aux portefeuilles sont suivis quotidiennement. Les indicateurs de performance et de risque clés y liés sont formalisés au minimum mensuellement. L'ensemble de ce dispositif est coordonné et monitoré par la première ligne de défense au sein de la direction Asset Management. La direction Risk Management joue le rôle de deuxième ligne de défense en assurant un suivi rigoureux et actif des différents risques financiers inhérents à la gestion d'actifs.

8.3.1.2 Politique d'investissement

En 2022, Ethias a maintenu les principes fondamentaux inscrits dans sa politique d'investissement. Elle a continué d'ancrer ses actions autour de la recherche de rendement tout en maîtrisant ses risques et tout en augmentant son rôle d'investisseur de référence en soutien du développement de l'économie locale, du déploiement de sa politique d'investissement durable ainsi que d'une gouvernance exemplaire.

L'année 2022 a été rythmée par la hausse des taux, de l'inflation et une forte volatilité des marchés boursiers. Une gestion active de l'adéquation actifs-passifs a permis de limiter l'impact de cette forte volatilité sur les principaux indicateurs de performance et de risque de l'entreprise. Cela notamment grâce aux différents programmes de couverture de risques déployés tout au long de l'année. Par ailleurs, la hausse des taux d'intérêts a permis d'effectuer des investissements à des conditions plus favorables de sorte à renforcer le taux de rendement moyen de ses portefeuilles pour les années à venir. La hausse de l'inflation a eu un impact positif sur la performance de ses obligations indexées sur l'inflation.

Conformément à sa stratégie, Ethias a continué le développement d'investissements en actifs illiquides. De cette manière, elle poursuit la recherche de diversification de ses expositions à travers des investissements davantage décorrélés de la volatilité des marchés cotés tels que la dette privée, les prêts hypothécaires ou encore les actifs réels. Plus spécifiquement, Ethias a confirmé son positionnement en tant qu'investisseur institutionnel de référence en Belgique. Au 31/12/2022, plus de 5 milliards d'euros,

soit 35% des actifs sous gestion d'Ethias, sont investis dans l'économie belge, et ce, à travers toutes les régions du pays. L'ancrage important de ses investissements en soutien à l'économie locale est le résultat d'une activité d'investissement très active tant en investissements alternatifs qu'en immobilier. A travers ces investissements, Ethias démontre son rôle d'investisseur de long terme et contribue au développement de l'économie en apportant aux acteurs publics et privés de tous les secteurs d'activité la stabilité nécessaire à leurs projets de croissance.

En tant qu'investisseur responsable, Ethias adopte depuis de nombreuses années une approche rigoureuse, éthique et transparente dans la gestion de ses actifs financiers. Depuis 2020, Ethias a aligné ses critères d'exclusions de l'ensemble de ses portefeuilles sur la norme 'Towards Sustainability', développée à l'initiative de Febelfin mais est également devenue signataire des UN PRI. En 2021, Ethias a revu l'ensemble de sa politique d'investissement durable et responsable. Ethias a identifié les principaux risques de durabilité sur lesquels elle concentre ses efforts. Elle met en œuvre des moyens importants pour déployer sa stratégie d'investissement durable et responsable. Celle-ci se décline notamment à travers la politique d'engagement actionnarial, la politique d'exclusion et la sélection des investissements sur la base de critères ESG. C'est la base sur laquelle repose sa volonté de renforcer encore ses investissements dans des activités durables notamment en lien avec le plan d'action européenne (« EU-Green deal ») et la Taxonomie verte.

Par ailleurs, en plus des engagements collaboratifs déjà pris en 2021 (à savoir la Belgian Alliance for Climate Action, l'initiative Climate Action 100+ et le Partnership for Biodiversity Accounting Financials), Ethias a rejoint en 2022 l'initiative Science Based Targets. Ethias s'engage ainsi à fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre conformes à l'accord de Paris sur le climat. De manière spécifique, Ethias s'engage en faveur de la lutte contre le changement climatique à travers un objectif qui consiste à atteindre la neutralité carbone de son portefeuille d'investissements d'ici 2050 au plus tard.

8.3.2 Risques ALM

Un rapport ALM trimestriel permet de diagnostiquer la gestion actif-passif et la situation en matière de liquidité et de proposer les mesures correctrices nécessaires. Ce rapport est analysé par le Comité ALCO. Les conclusions sont présentées au Comité de direction qui prend éventuellement les mesures correctrices qui s'imposent et qui détermine le pilotage spécifique de certains risques identifiés. Un rapport synthétique est transmis au Conseil d'administration.

Le Comité ALCO a pour mission de contribuer à la protection d'Ethias dans ses aspects rentabilité, liquidité et positionnement Solvency II. Il est chargé de valider les stratégies en matière d'ALM, d'investissement, le risque d'investissement d'en assurer le suivi, de valider la SAA, d'assurer la cohérence avec le Risk Appetite.

8.3.3 Risques opérationnels

Le risque opérationnel se définit comme le risque de pertes

directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, aux processus, aux acteurs aussi bien internes qu'externes et aux systèmes internes à l'organisation, ou résultant d'événements externes.

Les événements externes visent notamment des catastrophes naturelles (incendie, inondations, ...), des changements législatifs, des manifestations de grévistes empêchant l'accès au lieu de travail, etc...

La définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

En matière de risques opérationnels, Ethias mène plusieurs types d'analyses de risques, à savoir :

- analyse des risques opérationnels sur les activités ;
- analyse des risques opérationnels sur les projets ;
- analyse des risques opérationnels sur les nouveaux produits ;
- analyse des risques opérationnels sur les changements d'organisation ;
- analyse des risques opérationnels transversaux impactant l'atteinte des objectifs stratégiques de l'entreprise ;
- analyse des risques de sécurité de l'information et des risques Cyber.

Le Comité de direction suit directement le risque opérationnel et analyse et propose des lignes de conduite pour les mesures de mitigation/gestion correspondantes conformément à la politique de gestion des risques d'Ethias.

8.3.4 Réassurance

La réassurance s'inscrit dans le processus de maîtrise des risques d'assurance.

Elle contribue également à l'amélioration du ratio de solvabilité.

Les principaux risques d'assurance d'Ethias SA concernent les assurances dommages, de responsabilité (diverse et des véhicules à moteur), de personnes et les risques de catastrophes (naturelles ou humaines) sur les personnes et/ou les biens.

Ces risques sont couverts au travers de traités de réassurance et de conventions de réassurance facultative pour les risques sortant du cadre des traités. La majorité de ces contrats sont conclus sur une base non proportionnelle.

Les programmes de réassurance sont répartis en trois grands blocs : les assurances dommages, les assurances de responsabilité (diverse et automobiles), les assurances de personnes (accidents et assurances décès-invalidité).

Ils sont réévalués chaque année pour répondre aux besoins de la production en tenant compte du marché de la réassurance et pour couvrir les capacités requises dans le cadre de Solvency II.

Les couvertures de réassurance ont peu évolué entre 2021 et 2022. On notera l'ajout d'une couverture de réassurance pour le revenu garanti.

Par contre, le prix des couvertures de réassurance, essentiellement en assurances dommages, a été fortement impacté par les inondations de juillet 2021.

8.3.5 Risques émergents

Les risques émergents se différencient d'autres risques par les incertitudes qui les entourent. Évaluer leur impact n'est pas chose aisée mais pourrait néanmoins être conséquent. Un assureur se doit d'en tenir compte dans son évaluation des risques. Ethias, au-delà de ses obligations réglementaires, est soucieux de tenir compte dans son évaluation régulière des risques de tous les facteurs de risques externes dont les émergents font partie.

La combinaison de l'analyse des risques externes dont les émergents font partie, des risques stratégiques et des risques actifs de l'entreprise permet de constituer un inventaire des risques les plus importants pour Ethias et de se préparer du mieux possible pour le futur. Cette vision consolidée des risques les plus importants permettent de définir les tests de résistance utilisés dans l'ORSA (Own risk self assessment). Une analyse d'un ensemble de présentations externes est utilisée pour renforcer cette vision et des échanges structurés ont lieu avec le conseil d'Administration conformément aux exigences de la réglementation. Le rapport ORSA 2022 a été présenté au Conseil d'Administration du 30 mars 2023 et envoyé au régulateur après validation.

Les catégories de risque les plus en lumière ces dernières années portent sur les risques environnementaux avec un focus sur le changement climatique, les risques géopolitiques liés à l'évolution de la guerre en Ukraine et ses conséquences sur les prix de l'énergie et son approvisionnement ainsi que sur les risques économiques avec l'augmentation significative de l'inflation (partiellement liée à l'augmentation du coût de l'énergie).

Par exemple, Ethias est très attentive à la problématique des risques environnementaux dont les risques climatiques font parties (réchauffement, pollution, ...) et qui sont de nature à affecter soit la rentabilité de ses produits soit la continuité même de ses activités. C'est ainsi que dans le cadre de son processus ORSA, Ethias évalue chaque année les impacts potentiels d'une ou plusieurs catastrophes naturelles. Les stress tests menés à cette occasion permettent ainsi de challenger la politique de réassurance de la compagnie.

Dans son dernier exercice ORSA, Ethias a accordé une attention particulière aux inondations, aux tremblements de terre et à la sécheresse. Ensuite, les risques liés aux émissions des gaz à effet de serre ont été étudiés dans un nouveau scénario de changement climatique. L'objectif global étant de procéder à l'identification des expositions matérielles aux risques physiques et de transition et d'évaluer ces risques tant à court terme qu'à long terme. Une première approche en 2021 est proposée sur base des tendances de marché et des premières consultations réalisées par les autorités de contrôle européennes avant la publication de directives en la matière.

Une grande majorité des contrats Non Vie d'Ethias ont une échéance d'un an. Cela lui permet d'adapter assez rapidement la tarification des assurances en fonction de l'évolution des risques climatiques. Ses traités de réassurance prennent en compte l'évolution des risques climatiques ainsi que des risques de concentration. À partir des discussions avec les réassureurs, Ethias recueille des informations sur l'évolution des risques climatiques. Ceci est bien sûr incorporé dans la tarification des traités de réassurance, ce qui donne des informations de marché sur l'évolution des risques.

Par ailleurs, la Politique d'investissement durable et responsable exclut les investissements dans des activités industrielles néfastes pour l'environnement.

Enfin, dans le cadre du développement de son plan de continuité des activités opérationnelles, Ethias mène à intervalles réguliers, des tests de continuité de ses activités permettant de déterminer ses capacités de résilience face à la réalisation d'un risque de nature catastrophique.

Dans le même ordre d'idées des tests de black-out sont organisés périodiquement afin de déterminer sa capacité de résilience en fonction de son autonomie énergétique. Ces tests sont d'autant plus importants dans le contexte de crise énergétique de 2022 et des craintes futures de pénurie par rapport aux choix qui seront faits par l'Europe et l'Etat Belge sur la stratégie du nucléaire. Dans son plan de continuité, Ethias tient compte des études spécifiques faites en la matière et s'en inspire pour identifier ses scénarios de test (par exemple : plan de délestage, black-out local, régional ou national).

Un autre risque émergent mais dont certaines entreprises en subissent déjà les conséquences est le risque lié aux cyberattaques. Il ne s'agit plus de se demander si cela arrivera mais quand cela arrivera.

Pour y faire face, Ethias, conformément à sa politique de sécurité, réévalue, chaque année, la maturité de ses processus liés à la sécurité. Pour ce faire, une analyse exhaustive de la conformité d'Ethias avec l'ensemble des exigences précises par les normes internationales ISO 27002 et NIST ainsi que par les circulaires de la Banque Nationale de Belgique est réalisée. Outre la conformité réglementaire, cette analyse permet de réaliser une véritable évaluation des risques liés à la sécurité de l'information. Sur base d'une cinquantaine de menaces définies en conformité avec le marché, Ethias a vérifié que les mesures pour les contrer sont pertinentes et adéquates et a rédigé un plan spécifique de traitement afin d'améliorer la maturité des processus liés à la sécurité.

Grâce aux investissements depuis plusieurs années dans la gestion des vulnérabilités, la gestion de l'obsolescence des softwares et du parc informatique, l'installation de pare-feux, la segmentation des réseaux, la protection des points de terminaison et le contrôle d'accès dont un IAM (Identity and Access Management) pour les clients et un pour les employés fait partie, Ethias possède un niveau de protection adéquat.

En ce qui concerne plus spécifiquement les projets liés à l'IAM, Ethias applique un modèle d'accès basé principalement sur les rôles métiers de ses employés et clients externes.

Le SOC (Security Operation Center), un autre élément du SOC de protection d'Ethias, permet d'identifier des menaces et de réaliser le monitoring de ses plateformes afin de détecter rapidement les anomalies et d'amorcer une réponse en cas d'attaque.

Ses tests internes et externes annuels, ainsi que d'autres tests externes encouragés par la Banque Nationale sont également un indicateur du bon niveau de protection d'Ethias.

En termes de Recovery, Ethias est constamment en recherche de solutions de plus en plus performantes pour réduire les temps de Recovery en cas d'une cyberattaque. Des tests de cyber résilience sont effectués régulièrement, ce qui permet aussi d'améliorer le comportement des personnes qui seront en première ligne en cas d'attaque. Le dernier test réalisé fin 2022 a permis de mettre en évidence les points d'amélioration qui sont intégrés dans un plan de remédiation.

Enfin, ces couches de protection ne peuvent fonctionner correctement que si avant tout, une bonne sensibilisation à la sécurité de l'information est opérée régulièrement auprès

des collaborateurs de l'entreprise. Dans son programme de sensibilisation à la sécurité de l'information, Ethias utilise un outil de formation contenant des modules prédéfinis et pour lesquels tout employé doit participer à une évaluation. Pour deux années consécutives (2021 et 2022), le bonus collectif était lié à la participation obligatoire aux formations et à la réussite à plus de 80% des quizz. Parallèlement, Ethias réalise des sensibilisations régulières sur des thèmes spécifiques sur son intranet ou en présentiel. Elle possède également un processus simple de déclaration des mails suspects ce qui permet une réaction très rapide tant technique qu'en matière de marche à suivre pour l'employé. Des tests sur la capacité de l'employé à reconnaître et à déclarer un mail de phishing via ce nouveau processus simplifié ont été réalisés en 2022 et seront réitérés en 2023. Les résultats de 2022 sont très satisfaisants et ont permis de mettre en évidence les efforts de sensibilisation.

D'un point de vue solvabilité, les cyberattaques sont aux mêmes titres que les risques ESG évalués dans son rapport annuel ORSA à destination du régulateur.

9. Evénements survenus après la clôture de l'exercice

9.1. Dividende

Le Conseil d'administration d'Ethias SA proposera à l'AG de mai 2023 le versement d'un dividende de 108 millions d'euros.

9.2. Crise bancaire de mars 2023

Suite à la faillite de certaines banques régionales américaines (SVB, Silvergate, Signature Bank), le sentiment de marché s'est rapidement aggravé à un niveau plus systémique. En Europe, l'attention s'est rapidement portée sur la situation du Crédit Suisse qui a vu son accès aux liquidités interbancaires se détériorer. Malgré l'intervention de la Banque Nationale Suisse, le Crédit Suisse a finalement dû se vendre à UBS dans l'espoir de stopper les sorties de dépôts et d'apaiser les tensions qui secouaient l'ensemble du système bancaire. Depuis, des messages forts de soutien au secteur financier ont été émis par l'ensemble des banquiers centraux et les tensions autour des valeurs bancaires se sont quelque peu apaisées après 3 jours de trading.

Dans ce contexte, Ethias bénéficie de l'approche prudente mise en œuvre dans sa politique d'investissement. Ethias a une exposition indirecte négligeable au Crédit Suisse de l'ordre 8.000 euros d'obligations AT1 et une exposition indirecte très limitée aux banques régionales américaines de l'ordre de 0,2 millions d'euros. Ces positions sont uniquement présentes au sein de fonds d'investissement.

10. Indication sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

10.1. Evolutions réglementaires - Solvency II

Une révision, d'une ampleur plus large que celle précédemment connue, des paramètres utilisés dans le calcul de solvabilité requis est envisagée pour 2025. L'autorité de supervision européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA) avait lancé dans le courant de 2019 une consultation auprès des parties prenantes du secteur afin d'identifier les aménagements à opérer dans le calibrage du SCR en formule standard. Ces propositions visent à adapter le régime Solvency II aux évolutions du marché et à y incorporer l'expérience pratique acquise au cours des premières années de son application. Un exercice de Stress Testing a été organisé par l'EIOPA en 2020 pour évaluer l'impact de certains aménagements sur les compagnies. Sur base de ces résultats, l'EIOPA a proposé en 2021 à la Commission Européenne la transcription de certaines mesures dans la réglementation.

Afin d'anticiper au mieux l'impact des changements de la future réglementation sur son ratio, Ethias participe au groupe de travail de l'Union professionnelle des Entreprises d'assurances belges (Assuralia). Par ailleurs, Ethias analyse avec soin les propositions de la Commission Européenne, dans le but d'en évaluer les impacts financiers et organisationnels.

10.2. Evolution réglementaire en matière de durabilité

La directive européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD) a été adoptée en novembre 2022 et introduit la nécessité de fournir des informations plus régulières et plus détaillées sur l'impact environnemental, social et sur les droits humains des entreprises, s'appuyant sur des critères communs et donc comparables. Ces règles visent à combler les lacunes de la législation existante en matière de publication d'informations non financières (NFRD), considérée aujourd'hui largement insuffisante et peu fiable. La Commission devrait adopter un premier volet de mesures d'ici juin 2023.

Les informations financières et celles relatives à la durabilité seront reprises dans un seul rapport, ce qui permettra aux investisseurs de disposer d'informations comparables. Afin de s'assurer de la fiabilité des informations fournies par les entreprises, elles seront soumises à des certifications et des audits indépendants.

Les nouvelles obligations européennes en matière d'information sur la durabilité seront appliquées à toutes les grandes entreprises, qu'elles soient cotées en bourse ou non, ainsi qu'aux PME cotées. Ainsi, pour près de 50 000 entreprises dans l'Union Européenne, la collecte et la publication d'informations sur leur propre durabilité deviendra la norme, alors qu'aujourd'hui seules 11 700 entreprises sont couvertes par le champ d'application de la loi européenne.

Pour Ethias, la publication du premier rapport en respect des nouvelles règles est attendue pour 2025 concernant les données 2024. Afin d'anticiper ces changements, Ethias a déjà intégré dans son rapport financier 2022 les informations sur la durabilité qu'elle souhaite communiquer.

11. Recherche et développement

11.1. Flora

Après un lancement réussi en septembre 2020, Flora, première Insurtech 100 % digitale couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de l'assurance en Belgique, se positionne comme un canal de distribution complémentaire pour Ethias en ciblant essentiellement les digital seekers. Flora permet ainsi à Ethias de disposer d'une plateforme technologique pour proposer de nouveaux produits de façon digitale.

Après l'assurance **locataire** en 2020, suivie de l'assurance innovante pour les **colocataires** en 2021, Flora continue sur sa lancée en proposant, dès 2022, sa nouvelle assurance **familiale** 100% digitale.

11.2. Innovation Hub

Une entreprise qui veut croître de façon durable devra continuellement trouver des solutions créatives et innovantes pour anticiper les attentes du client. C'est pourquoi Ethias a créé en 2020 Ethi'Hub, un hub d'innovation, dont le but est d'accélérer la création de nouveaux services liés de près ou de loin aux assurances. Il s'agit d'une entité ouverte, flexible et participative qui collabore avec les collègues internes et des parties externes.

Depuis 2022, Ethi'Hub est étroitement impliqué dans le lancement d'Ethias Ventures, la filiale d'Ethias qui investira dans des start-ups européennes proposant des solutions liées à l'assurance dans le domaine de l'insurtech. C'est aussi un des écosystèmes d'assurance qui permettra à Ethias SA de continuer à développer ses activités à l'aide de produits et de services innovants.

La complémentarité de plus de 4 000 collaborateurs du groupe donne une réelle impulsion à l'innovation, au profit de ses clients et de la société en général.

Des valeurs au service de l'innovation

Les innovations d'Ethias reflètent son engagement pour une société plus humaine et plus durable. L'accent porte sur 3 écosystèmes où se réunissent les principaux défis sociétaux d'aujourd'hui et de demain :

- Santé
- Mobilité
- Habitation

11.3. Venturing

À la fin de 2022, Ethias SA a créé Ethias Ventures comme fonds d'investissement.

Ethias Ventures est une filiale d'Ethias qui investit sous forme de fonds propres ou de prêts dans des start-ups.

Ethias cherche à investir dans des start-ups européennes offrant des solutions en lien avec l'assurance dans les domaines de l'insurtech et de l'un des écosystèmes de l'assurance (mobilité, santé, habitation, et sous-domaines pertinents comme l'énergie, le climat, ...).

L'objectif final d'Ethias Ventures est d'aider Ethias à développer ses activités par le biais de produits et de services innovants.

Ethias Ventures soutient les objectifs suivants d'Ethias :

- Améliorer l'expérience utilisateur de ses clients.
- Créer de nouveaux services
- Proposer de nouveaux produits d'assurance
- Digitaliser ses processus (manuels) existants.
- Vendre ses produits d'assurance au travers de nouveaux canaux de distribution.

11.4. Evolutions technologiques

L'IT d'Ethias continue à évoluer dans le cadre des objectifs stratégiques concernant le renforcement du direct, du Digital et des Services publics. Dans ce contexte, elle a réalisé une série d'initiatives parmi lesquelles on retrouve :

- La révision du contrat avec le fournisseur IT afin de renforcer l'obligation de résultat de la part de NRB sur le Delivery, dans un cadre budgétaire qui demeure compétitif et dans un environnement plus efficient (notamment par le biais d'une optimisation de la gouvernance et le renforcement de l'automatisation au sein de NRB). Dans le même esprit, Ethias a également défini et suivi un ensemble d'indicateurs afin d'identifier rapidement les éventuelles causes de dysfonctionnements et les mesures de correction correspondantes.
- L'ouverture, en collaboration avec son partenaire IT, vers des solutions hébergées sur le cloud pour des nouvelles applications ou des nouveaux développements. Il s'agit d'une opportunité et d'une ouverture vers de nouvelles solutions, mais aussi d'une réduction des coûts. Toutefois, pour que cette transition potentielle puisse se faire sans compromettre la sécurité et pour respecter la législation au niveau GDPR, il était nécessaire de préparer le terrain via la mise en place d'une « Ethias Cloud Computing Policy », du « Cloud Decision Tree » et d'une Directive Cloud.

- Ethias a également progressé au niveau de la mise en place de la méthodologie Agile en lançant plusieurs vagues de transformation qui ont couvert plusieurs équipes Business et IT tant côté Ethias que NRB (GED, Non-Life Policy, API & Data Flow, Claims et CRM). Elle a également standardisé et amélioré l'utilisation des outils adaptés à cette méthodologie.
- L'Automatisation d'Ethias s'est poursuivie avec de nouvelles réalisations :
- Le Chatbot Helpdesk Digital, Clea, a ainsi été mis en production en mai 2022 afin d'aider ses clients pour leurs questions fréquentes relatives à l'espace client.
- De nouvelles fonctionnalités / améliorations pour le projet AI RDR (extraction des données du constat européen d'accident en sinistres auto et détermination des responsabilités) ont été déployées.
- De nouvelles boîtes mails en Life B2C sont dorénavant traitées automatiquement par la solution AI Gedimail.
- Le projet GED In Enhancement est maintenant en production pour automatiser le traitement des factures de laboratoire et de transport et se poursuit pour automatiser d'autres documents.
- La mise en production d'un Voicebot en Sinistres Soins de Santé afin de répondre aux questions fréquentes de ses assurés.
- Suite à un exercice d'AI roadmap réalisé avec un consultant et l'ensemble des directions Ethias (avec un focus Claims), elle a pu promouvoir l'IA et identifier plus de 100 use cases AI pertinents.
- Au niveau de Flora, en plus de l'évolution du produit d'assurance pour les locataires et les colocataires, en octobre, Ethias a mis en production une nouvelle assurance familiale, vendue en cross-selling.
- La modernisation de sa plateforme mainframe a permis la mise à disposition d'un premier produit « transformé ». Grâce à Flexi-Tarif il est possible de modifier les tarifications de manière beaucoup plus rapide et flexible (dans un premier temps auto et assistance) via des outils qui ne nécessitent plus de lourds développements IT.

Certains développements ont fait l'objet de déductions dans le cadre de mesures d'incitants fiscaux en matière de recherche et développement.

12. Gouvernance¹

12.1. Composition

12.1.1 Le Comité de direction

Nom	Fonction
Philippe Lallemand	Président - Chief Executive Officer
Wilfried Neven	Vice-président - Chief Customer Experience Officer
Nicolas Dumazy	Membre - Chief Strategy & Data Officer
Maryline Serafin	Membre - Chief Financial Officer
Benoît-Laurent Yerna	Membre - Chief Risk Officer
Luc Kranzen	Membre - Chief Claims & Delight Officer
Joris Laenen	Membre - Chief Investment & Life Officer
Izabella Molnar	Membre - Chief Digital & Transformation Officer

12.1.2 Le Conseil d'administration

Nom	Fonction
Myriam Van Varenbergh	Présidente
Jacques Braggaar	Administrateur
Marc Descheemaecker	Administrateur
Kathleen Desmedt	Administratrice
Olivier Henin	Administrateur
Ingrid Loos	Administratrice (indépendante)
Claude Melen	Administratrice (indépendante)
Marc Meurant	Administrateur
Philip Neyt	Administrateur
Anne-Marie Seeuws	Administratrice (indépendante)
Karl Van Borm	Administrateur
Bruno van Lierde	Administrateur (indépendant)
Philippe Lallemand	Administrateur
Wilfried Neven	Administrateur
Maryline Serafin	Administratrice
Benoît-Laurent Yerna	Administrateur

12.1.3 Le Comité d'audit et de risques

Nom	Fonction
Bruno van Lierde	Président
Marc Descheemaecker	Membre
Ingrid Loos	Membre
Claude Melen	Membre
Marc Meurant	Membre

12.1.4 Le Comité de nomination et de rémunération

Nom	Fonction
Myriam Van Varenbergh	Présidente
Jacques Braggaar	Membre
Olivier Henin	Membre
Anne-Marie Seeuws	Membre

12.1.5 Le Commissaire

PwC – Réviseurs d'entreprises SRL

Culliganlaan 5 – B-1831 Diegem

Représentée par T. Meuleman, Réviseur agréé A01894 – Nommé pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

¹ Situation au 31/12/2022

12.2. Justification de l'indépendance et de la compétence des membres du Comité d'audit et de risques

Le comité d'audit et de risques est composé de cinq administrateurs non exécutifs, dont trois administrateurs indépendants.

Le comité d'audit et de risques est présidé par Bruno van Lierde et est par ailleurs composé de Marc Descheemaeker, Ingrid Loos, Claude Melen et Marc Meurant.

M. van Lierde est diplômé en droit et en économie (UC Louvain) et a suivi le Stanford Executive Program. Il a une expérience importante dans les services financiers, ayant conseillé, comme Senior Partner et Managing Director du Boston Consulting Group, les directions générales de banques et de compagnies d'assurances sur leur stratégie, des fusions et acquisitions, leur organisation, des grands programmes de changement et d'amélioration des performances. Il a été Professeur de stratégie à la Solvay Brussels School of Economics and Management. Il est président des conseils d'administration de Buy Way, Inventures II SDG Growth Fund, Lloyd's Insurance Company, Sopartec, Tempora, ainsi que des asbl Cliniques de l'Europe et SOS Village d'Enfants Belgique. Il est également membre des conseils d'administration de NRB, The Ring Ring Company, Vives Inter University Fund et de l'asbl H. Uni, et administrateur délégué de SMA. M. van Lierde répond par ailleurs aux critères d'indépendance fixés par l'article 15, 94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

M. Descheemaeker est licencié en sciences économiques appliquées et dispose d'un post-graduat en études économiques européennes. Il a été vice-président exécutif du groupe ISS, administrateur délégué de ISS Belgique, administrateur de Vitrufin (liquidée le 25/10/2019), président du conseil d'administration de Brussels Airport Company, administrateur délégué, administrateur et président du comité d'audit de la SNCB, administrateur de la BEI et du FEI. Il est actuellement président du conseil d'administration de Lijncom et de Lantis, vice-président du conseil d'administration de De Lijn et administrateur de GIMV, Ecorys et Tunnel Liefkenshoek.

Mme Loos possède une licence en sciences économiques appliquées, un master en économie ainsi qu'un executive master en change management (Sioo – Universiteit Utrecht-Amsterdam). Elle a fait carrière dans le secteur financier en occupant des fonctions dirigeantes dans l'octroi de crédits, l'engineering financier, le risk management et l'audit interne. Elle a été secrétaire générale du groupe Fortis. Elle a également été director auprès de PwC Belgium Advisory, pratiquant les matières de la gouvernance d'entreprise. Mme Loos est, par ailleurs, membre indépendant du comité d'audit du « groep Stad Antwerpen » (Ville d'Anvers) et administratrice de l'Université d'Anvers. Elle répond aux critères d'indépendance fixés par l'article 15, 94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

Mme Melen dispose d'une licence en sciences de gestion et a suivi une formation complémentaire en analyse, contrôle et révisiorat. Elle est actuellement administratrice et présidente du comité d'audit de Brussels South Charleroi Airport, ainsi qu'administratrice et membre du comité d'audit de Crelan, AXA banque et CrelanCo. Originaire de la Cour des comptes de Belgique, en charge du contrôle des comptes et budgets de la Fédération Wallonie Bruxelles et des OIP, elle est actuellement gestionnaire de projets stratégiques au sein de l'UNMS. Elle répond aux critères d'indépendance fixés par l'article 15, 94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

M. Meurant est ingénieur civil en mathématiques appliquées et licencié en sciences actuarielles. Il a acquis une solide expérience dans le monde de l'assurance, ayant été membre du comité de direction puis CEO de Winterthur-Europe Assurances pour la Belgique et le Luxembourg. Il a ensuite été CEO de CPH Life où il a notamment piloté la mise en œuvre de la réglementation SII. Il a par ailleurs été administrateur de BBL Life et BBL Insurance, Touring Assurances, Atelia, Verheyen, Winterhur République tchèque et membre du Comité Exécutif d'Assuralia. M. Meurant est aussi actuellement Président des conseils d'administration d'Amifor, Smart Plan et Bessonnat, risk manager et administrateur exécutif de M.M.H., administrateur de CPH Life et de The Ring Ring Company et administrateur et président du comité d'audit et de risques de Scottish Widows Europe.

12.3. Justification de la compétence des membres du Comité de nomination et de rémunération

Le comité de nomination et de rémunération est composé de quatre administrateurs non exécutifs. Il est présidé par Myriam Van Varenbergh, présidente du conseil d'administration, et est par ailleurs composé d'Anne-Marie Seeuws, Jacques Braggaar et Olivier Henin.

Mme Van Varenbergh est titulaire d'une licence en droit, d'une spécialisation en droit fiscal et d'une licence supplémentaire en droit des sociétés, mais aussi d'un diplôme en médecine légale. Elle a également suivi brièvement des études aux États-Unis. Depuis plusieurs années, Mme Van Varenbergh est membre du conseil d'administration de NRB SA et de la LUCA School of Arts. Elle a été membre du Conseil supérieur de la Justice, de la Commission de nomination pour le notariat, du Conseil flamand pour les contestations électorales, présidente du Conseil de l'Égalité des Chances entre les Hommes et les Femmes, membre du conseil d'administration du régulateur flamand des médias, de NV Fluida, de Vandebussche SA, etc. Elle a également été administratrice/membre du Comité de direction de Vitrufin (liquidée le 25/10/2019).

Mme Seeuws est licenciée en sciences économiques appliquées. Elle a acquis une solide expérience dans le monde de l'assurance, ayant été administratrice-membre du comité de direction de la Baloise assurance, administratrice d'Euromex assurance, administratrice-membre puis présidente du comité de direction de Nateus Life assurance, de Nateus assurance, d'Audi assurance et administratrice de Nateus Nederland et de Korfina Insurance. Elle répond aux critères d'indépendance fixés par l'article 15, 94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

12.4. Conflits d'intérêts

A. Si un administrateur a directement ou indirectement un intérêt opposé de nature patrimoniale à une décision ou à une opération relevant du conseil d'administration, il doit le communiquer aux autres administrateurs avant la délibération du conseil d'administration. Sa déclaration ainsi que les raisons justifiant l'intérêt opposé qui existe dans son chef doivent figurer dans le procès-verbal du conseil d'administration qui prend la décision.

(1) Lors de sa réunion du 31 mars 2022, le conseil d'administration a procédé à l'évaluation de la réalisation des objectifs 2021 des membres du comité de direction.

Les administrateurs exécutifs se sont abstenus de prendre part à la délibération et au vote du conseil d'administration, étant constaté qu'ils avaient, au sens de l'article 7 :115 du code des sociétés et associations, un intérêt opposé de nature patrimoniale à la décision que le conseil d'administration était susceptible de prendre, soit l'attribution d'une rémunération variable sur base de la réalisation de leurs objectifs 2021.

M. Braggaar dispose d'une candidature en droit et d'une licence en criminologie. Il a occupé les fonctions de responsable RH-budget dans différents cabinets ministériels. Il a été secrétaire général adjoint, membre du comité de direction francophone et national de l'UNMS où il était notamment en charge de la gestion des ressources humaines à la direction générale et administrateur de plusieurs asbl liées à la mutualité et de Solidaris. Il a aussi été administrateur et membre du Comité de nomination et rémunération de la Sowaer. Il a occupé le poste de Secrétaire général du PS et a été Commissaire du Gouvernement auprès de Wallimage SA et Wallimage Entreprises. Il occupe actuellement le poste de Secrétaire politique du groupe PS au Sénat et est membre de l'assemblée générale de Solidaris pour le territoire de Mons-Wallonie picarde. M. Braggaar connaît particulièrement bien Ethias, ayant été administrateur de la SMAP puis d'Ethias Droit Commun (devenue EthiasCo) et de Vitrufin (liquidée le 25/10/2019).

M. Henin est licencié en droit et titulaire d'un DEA en droit économique. Il a été directeur de cabinet de différents Ministres, administrateur de la Banque européenne d'investissement, représentant du ministre des finances au conseil de régence de la BNB, commissaire du gouvernement au sein du conseil d'administration du Fonds de protection des dépôts et des instruments financiers, CFO de la SNCB, administrateur de Thi Factory, Eurogare, Lineas et Brussels Airport Company. Il est actuellement président du conseil d'administration de Fedimmo, vice-président du conseil d'administration et membre du comité stratégique de la SFPI, administrateur et CFO de Sabena Aerospace Engineering et d'Orizio, administrateur de SABCA et administrateur indépendant de Dôme Invest et de Stemme Belgium. M. Henin est également président du conseil d'administration d'EthiasCo.

Extrait du procès-verbal de cette réunion :

« (...)

Au terme de cette présentation, le conseil d'administration décide de suivre la recommandation du comité de nomination et de rémunération et d'octroyer aux membres du CD les rémunérations variables telles que présentées.

Pour répondre au prescrit de l'article 7 :115 du Code des sociétés et associations, le conseil d'administration constate que la décision qu'il a prise d'accorder les rémunérations variables telles que proposées aux membres du comité de direction a une incidence patrimoniale non significative pour la société. Il justifie cette décision par la prise en compte du degré de réalisation des objectifs qui leur avaient été assignés pour l'année 2021.

(...) ».

(2) Lors de sa réunion du 25 mai 2022, le conseil d'administration a examiné la question de la révision de la rémunération des membres du comité de direction.

Les administrateurs exécutifs se sont abstenus de prendre part à la délibération et au vote du conseil d'administration, étant constaté qu'ils avaient, au sens de l'article 7 :115 du code des sociétés et associations, un intérêt opposé de nature patrimoniale à la décision que le conseil d'administration était susceptible de prendre, soit la révision de leur rémunération.

Extrait du procès-verbal de cette réunion :

« (...)

Pour répondre au prescrit de l'article 7 :115 du code des sociétés et associations, le conseil d'administration constate qu'en l'absence de décision à ce stade concernant la rémunération des membres du comité de direction, il n'y a aucune incidence patrimoniale pour la société.

(...) ».

(3) Lors de sa réunion du 14 décembre 2022, le conseil d'administration a analysé les objectifs 2023 des membres du comité de direction ainsi que la question de la révision de leur rémunération.

Les administrateurs exécutifs se sont abstenus de prendre part à la délibération du conseil d'administration, étant constaté qu'ils avaient, au sens de l'article 7 :115 du code des sociétés et associations, un intérêt opposé de nature patrimoniale aux décisions que le conseil d'administration était susceptible de prendre, soit (i) la détermination des objectifs 2023 des membres du comité de direction, lesquels interviennent dans la liquidation de leur rémunération variable 2024, et (ii) la révision des rémunérations des membres du comité de direction.

Extraits du procès-verbal de cette réunion :

« (...)

A l'issue de la présentation, le conseil d'administration valide les objectifs 2023 (...).

Pour répondre au prescrit de l'article 7:115 du code des sociétés et associations, le conseil d'administration constate que la décision de fixer les objectifs 2023 des membres du comité de direction, lesquels interviennent dans la liquidation de leur rémunération variable 2024, a une incidence patrimoniale pour ceux-ci et pour la société. Le conseil d'administration justifie la décision prise par l'intérêt de la société.

(...) le conseil d'administration considère qu'il convient de tenir la décision en suspens et d'inviter entretemps le comité de nomination et de rémunération à affiner la proposition à l'appui de nouvelles analyses. Pour répondre au prescrit de l'article 7 :115 du code des sociétés et associations, le conseil d'administration constate qu'en l'absence de décision à ce stade concernant la rémunération des membres du comité de direction, il n'y a aucune incidence patrimoniale pour la société.

(...) ».

B. Quant aux membres du comité de direction, ils signalent qu'aucune décision n'a été prise ni aucune opération décidée qui tomberait dans le champ d'application de l'article 7 :117 du Code des sociétés et associations.

12.5. Fonctions externes exercées par les dirigeants d'Ethias sa

Conformément à l'article 83 de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance (« loi Solvabilité II »), au Règlement de la BNB du 9 novembre 2021 et à la communication NBB_2022_19 de la BNB du 12 juillet 2022 concernant l'exercice de fonctions extérieures par les dirigeants et responsables de fonctions de contrôle indépendantes d'entreprises réglementées, Ethias SA publie la liste des fonctions extérieures exercées par ses administrateurs non exécutifs, ses membres du Comité de direction et ses membres du Management Meeting de band H.

Administrateurs d'Ethias SA

Nom	Société	Siège social	Domaine d'activité	Fonction exercée
Descheemaeker Marc	GIMV (actions et obligations cotées)	Karel Oomsstraat 37, 2018 Antwerpen	Entreprise d'investissement	Administrateur, membre du Comité d'audit
	De Lijn	Motstraat 20, 2800 Mechelen	Transport en commun	Vice-président du Conseil d'administration, membre du Comité d'audit et du Comité de rémunération
	Lijncom	Heusdenbaan 46 bus 2 - 9090 Melle	Publicité trams et bus	Président du Conseil d'administration
	Lantis	Sint-Pietersvliet 7 – 2000 Antwerpen	Mobilité	Président du Conseil d'administration, membre du Comité de rémunération
	Ecorys	Watermanweg 44 - 3067 GG Rotterdam	Conseil (secteur public, sécurité, justice, etc.)	Administrateur, membre du Comité d'audit
	Tunnel Liefkenshoek	Sint-Annalaan 1 - 9130 Kallo	Gestion du tunnel Liefkenshoek	Administrateur
Henin Olivier	Fedimmo	Cantersteen 47, 1000 Bruxelles	Gestion immobilière	Président du Conseil d'administration
	SFPI	Avenue Louise 54/1, 1050 Bruxelles	Entreprise d'investissement	Vice-président du Conseil d'administration, membre du Comité stratégique
	Sabena Aerospace Engineering	Avenue E. Mounier 2, 1200 Bruxelles	Maintenance aéronautique et spatiale	Administrateur et CFO
	EthiasCo	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Entreprise d'investissement	Président du Conseil d'administration
	And One Management	Place Sainte-Begge 5, 5300 Andenne	Société de management	Administrateur délégué
	Orizio	Avenue E. Mounier 2, 1200 Bruxelles	Entreprise d'investissement	Administrateur et CFO
	SABCA	Chaussée de Haecht 1470, 1130 Bruxelles	Aéronautique	Administrateur
	Dôme Invest	Rue des Olympiades 2, 6000 Charleroi	Entreprise d'investissement	Administrateur indépendant
	Stemme Belgium	Rue Capt. Aviateur Jacquet 44, 5020 Namur	Aéronautique	Administrateur indépendant
Loos Ingrid	Universiteit Antwerpen	Prinsstraat 13, 2000 Antwerpen	Enseignement	Administratrice
Melen Claude	Brussels South Charleroi Airport	Rue des Frères Wright 8, 6041 Charleroi	Transport aérien	Administratrice, présidente du Comité d'audit
	Crelan	Boulevard Sylvain Depuis 251, 1070 Bruxelles	Etablissement de crédit	Administratrice, membre du Comité d'audit
	CrelanCo	Boulevard Sylvain Depuis 251, 1070 Bruxelles	Etablissement de crédit	Administratrice
Meurant Marc	Smart Plan	Rue de Linthout 120, 1040 Bruxelles	Entreprise dont l'activité se situe dans le prolongement de l'activité d'assurance	Président du Conseil d'administration
	M.M.H.	Boulevard A. de Fontaine 15, 6000 Charleroi	Entreprise d'assurance	Administrateur exécutif et risk manager
	Bessonnat	Rue Jean Piret 1B, L-2350 Luxembourg	Entreprise d'investissement	Président du Conseil d'administration
	Scottish Widows Europe	Avenue du Bois 1, L-1251 Luxembourg	Entreprise d'assurance	Administrateur, président du comité d'audit et de risques
	AMIFOR	Boulevard Bischoffsheim 1-8, Boîte 3, 1000 Bruxelles	Entreprise d'assurance	Président du Conseil d'administration
	CPH Life	Rue Perdue 7, 7500 Tournai	Entreprise d'assurance	Administrateur
	The Ring Ring Company	Culliganlaan 2/F - B9, 1831 Diegem	Communication	Administrateur

Nom	Société	Siège social	Domaine d'activité	Fonction exercée
Neyt Philipp	BNP Paribas B Invest	Rue Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles	Organisme de placement en créances à forme statutaire	Administrateur indépendant
	BNP Paribas B Strategy	Rue Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles	Organisme de placement en créances à forme statutaire	Administrateur indépendant
	Curalia	Rue des Deux Eglises 33, 1000 Bruxelles	Entreprise d'assurance	Administrateur
	Vladubel	Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles	Organisme de placement en créances à forme statutaire	Administrateur
	PensioenInvest	Esplanade Heysel 1, PB 94, 1020 Bruxelles	Société de management	Gérant
	Ghelamco Invest (obligations cotées)	Zwaanhofweg 10, 8900 leper	Entreprise d'investissement immobilier	Administrateur
Van Borm Karl	EthiasCo	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Entreprise d'investissement	Administrateur
Van Lierde Bruno	SMA	Avenue Hamoir 24B, 1180 Bruxelles	Société de management	Administrateur délégué
	Sopartec	Place de l'université 1 1348 Louvain-la-Neuve	Entreprise d'investissement	Président du conseil d'administration, président du comité de nomination et de rémunération
	Tempora	Rue des Anciens Etangs 44-46, 1190 Bruxelles	Conception et gestion d'expositions et de sites culturels	Président du Conseil d'administration
	Buy Way	Boulevard Baudouin 29 bte 2, 1000 Bruxelles	Etablissement de crédit	Président du conseil d'administration, président du comité de nomination et de rémunération
	Cliniques de l'Europe	Avenue Defré 2016, 1180 Bruxelles	Domaine hospitalier	Président du conseil d'administration, président du comité de nomination et de rémunération
	Inventures II SDG Growth	Avenue des Arts 56, 1000 Bruxelles	Organisme de placement en créances à forme statutaire	Président du Conseil d'administration, membre du comité d'investissement
	Network Research Belgium (NRB)	Zoning industriel des Hauts-Sarts 2ème av. 65, 4040 Herstal	Entreprise de services auxiliaires	Administrateur, membre du Comité d'audit
	Vives Inter University Fund	Place de l'université 16 bte 27, 1348 Louvain-la-Neuve	Entreprise d'investissement	Administrateur
	Lloyd's Insurance Company	Bastion Tower, Etages 13&14, Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles	Entreprise d'assurance	Président du Conseil d'administration, membre du Comité d'audit et de risques, président du Comité de nomination et de rémunération
	The Ring Ring Company	Culliganlaan 2/F - B9, 1831 Diegem	Communication	Administrateur
Van Varenbergh Myriam	Network Research Belgium (NRB)	Zoning industriel des Hauts-Sarts 2ème av. 65, 4040 Herstal	Entreprise de services auxiliaires	Administratrice

Dirigeants effectifs d'Ethias SA

Nom	Société	Siège social	Domaine d'activité	Fonction exercée
Lallemand Philippe (CEO)	Safran Aero Boosters	Route de Liers 121, 4041 Herstal	Construction aéronautique et spatiale	Administrateur
	Ethias Pension Fund	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Entreprise d'investissement	Président du Conseil d'administration
	Network Research Belgium (NRB)	Zoning industriel des Hauts-Sarts 2ème av. 65, 4040 Herstal	Entreprise de services auxiliaires	Président du conseil d'administration, président du comité de nomination et de rémunération
	Assuralia	Square de Meeûs 29, 1000 Bruxelles	Assurances	Membre du Comité exécutif et administrateur
	Socofe	Avenue Maurice Destenay 13 bte 2, 4000 Liège	Entreprise d'investissement	Administrateur
	NEB Participations	Rue Louvrex 95, 4000 Liège	Holding	Président du Conseil d'administration
	NEB Foncière	Rue Louvrex 95, 4000 Liège	Société immobilière	Président du Conseil d'administration
	IMA Benelux	Square des Conduites d'Eau 11-12, 4031 Liège	Entreprise dont l'activité se situe dans le prolongement de l'activité d'assurance	Administrateur
Neven Wilfried (Vice CEO, CXO)	Xior Student Housing (actions cotées)	Mechelsesteenweg 34, 2018 Antwerpen	Société immobilière	Président du Conseil d'administration, membre du Comité d'audit et membre du Comité de rémunération
	Ethias Services	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Entreprise de services auxiliaires	Administrateur
	Euresa	Rue Royale 151, 1210 Bruxelles	Assurances	Gérant
	Ethias Ventures	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Entreprise de services auxiliaires	Administrateur
Dumazy Nicolas (CSDO)	Noshaq	Rue Lambert Lombard 3, 4000 Liège	Entreprise d'investissement	Administrateur, membre du Comité d'audit
	IMA Benelux	Square des Conduites d'Eau 11-12, 4031 Liège	Entreprise dont l'activité se situe dans le prolongement de l'activité d'assurance	Administrateur, président du comité d'audit et de risques
	Ethias Services	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Entreprise de services auxiliaires	Administrateur
	Ethias Ventures	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Entreprise de services auxiliaires	Président du Conseil d'administration
Kranzen Luc (CCDO)	Ethias Services	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Entreprise de services auxiliaires	Président du Conseil d'administration
	Euresa	Rue Royale 151, 1210 Bruxelles	Assurances	Gérant
	IMA Benelux	Square des Conduites d'Eau 11-12, 4031 Liège	Entreprise dont l'activité se situe dans le prolongement de l'activité d'assurance	Administrateur

Laenen Joris (CILO)	GIMV Health & Care	Karel Oomsstraat 37, 2018 Antwerpen	Entreprise d'investissement	Administrateur
	DG Infra Yield	Karel Oomsstraat 37, 2018 Antwerpen	Entreprise d'investissement	Administrateur
	Ethias Pension Fund	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Entreprise d'investissement	Administrateur
	Ethias Ventures	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Entreprise de services auxiliaires	Administrateur
Nom	Société	Siège social	Domaine d'activité	Fonction exercée
Molnar Izabella (CDTO)	IME Services & Consulting	Everbergstraat 72, 3071 Erps-Kwerps	Société de management	Gérante statutaire
	Ethias Ventures	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Entreprise de services auxiliaires	Administratrice et membre du Technical Committee
Serafin Maryline (CFO)	Network Research Belgium (NRB)	Zoning industriel des Hauts-Sarts 2ème av.65, 4040 Herstal	Entreprise de services auxiliaires	Administratrice
	Ethias Services	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Entreprise de services auxiliaires	Administratrice
	Glasfaser Ostbelgien	Klötzerbahn 24, 4700 Eupen	Réseau d'accès en fibre optique	Administratrice
Yerna Benoît-Laurent (CRO)	Ethias Pension Fund	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Entreprise d'investissement	Administrateur
	Liège Airport	Aéroport de Liège, Bât 44, 4460 Grâce-Hollogne	Transport aérien	Administrateur, membre du Comité d'audit
	NEB Participations	Rue Louvrex 95, 4000 Liège	Holding	Administrateur
	NEB Foncière	Rue Louvrex 95, 4000 Liège	Société immobilière	Administrateur
	Ethias Ventures	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Entreprise de services auxiliaires	Administrateur et membre de l'Investment Committee

Membres du management d'Ethias SA

Nom	Société	Siège social	Domaine d'activité	Fonction exercée
Bernier Bertrand (Head of Asset Management)	Ethias Sustainable Investment Fund	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Entreprise d'investissement	Administrateur
	Boosting.brussels by finance&invest. Brussels	Rue aux Laines 70, 1000 Bruxelles	Entreprise d'investissement	Administrateur
	Finance&Invest.Brussels (SRIB SA)	Rue aux Laines 70, 1000 Bruxelles	Entreprise d'investissement	Administrateur
	Veran Real Estate CY	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Société patrimoniale	Président du Conseil d'administration
	UP 38	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Société patrimoniale	Président du Conseil d'administration
	Sagitta	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Société patrimoniale	Président du Conseil d'administration
	Real Goed Invest	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Société patrimoniale	Président du Conseil d'administration
	Lothian Developments IV	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Société patrimoniale	Président du Conseil d'administration
	Koala	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Société patrimoniale	Président du Conseil d'administration
	Jan Dockx	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Société patrimoniale	Président du Conseil d'administration
	Immo Vivegnis	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Société patrimoniale	Président du Conseil d'administration
	Immo Hofveld	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Société patrimoniale	Président du Conseil d'administration
	Het Gehucht	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Entreprise d'investissement	Président du Conseil d'administration
	Foncière du Berlaymont	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Société patrimoniale	Président du Conseil d'administration
	Ethias Patrimoine	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Société patrimoniale	Président du Conseil d'administration
	Bora	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Société patrimoniale	Président du Conseil d'administration
Ariane Real Estate	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Société patrimoniale	Président du Conseil d'administration	
Archeion	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Société patrimoniale	Président du Conseil d'administration	
Ankaret Invest	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège	Société patrimoniale	Président du Conseil d'administration	
Renard Régis (Head of Actuary & Data)	R4C	Avenue des Evaux 3, 1341 Ottignies-Louvain-la-Neuve	Société de management	Gérant
Xhonneux Dominique (Head of Risk Management)	Amerigo	Avenue Maurice Destenay 13, 4000 Liège	Entreprise d'investissement	Administratrice

13. Rémunérations des administrateurs

Nom de l'administrateur (non exécutif et exécutif)	Fonction dans Ethias sa	Rémunération Ethias sa (jetons)	Rémunération Ethias sa (fixe)	Nbre de réunions Ethias sa (CA - Comité d'audit et risques - Comité de nomination et rémunération)
Myriam Van Varenbergh	Présidente	13.000,00	27.500,00	13
Jacques Braggaar	Administrateur non exécutif	18.176,72	9.500,00	13
Marc Descheemaecker	Administrateur non exécutif	12.000,00	12.500,00	14
Kathleen Desmedt	Administratrice non exécutive	12.473,12	7.500,00	8
Olivier Henin	Administrateur non exécutif	18.744,28	9.500,00	13
Ingrid Loos	Administratrice non exécutive	21.842,52	12.500,00	18
Claude Melen	Administratrice non exécutive	22.591,33	12.500,00	18
Marc Meurant	Administrateur non exécutif	20.189,52	12.500,00	18
Philip Neyt	Administrateur non exécutif	9.000,00	7.500,00	9
Anne-Marie Seeuws	Administratrice non exécutive	17.339,60	9.500,00	13
Karl Van Borm (*)	Administrateur non exécutif	9.000,00	7.500,00	9
Bruno van Lierde	Administrateur non exécutif	16.000,00	22.500,00	18
Philippe Lallemand (**)	CEO	0,00	0,00	21
Wilfried Neven (**)	CXO	0,00	0,00	17
Nicolas Dumazy (**)	CSDO	0,00	0,00	13
Luc Kranzen (**)	CCDO	0,00	0,00	16
Joris Laenen (**)	CILO	0,00	0,00	17
Izabella Molnar (**)	CDTO	0,00	0,00	12
Maryline Serafin (**)	CFO	0,00	0,00	17
Benoit-Laurent Yerna (**)	CRO	0,00	0,00	18

(*) versé à la Ville d'Anvers

(**) le mandat des administrateurs exécutifs est exercé à titre gratuit

Nom de l'administrateur	Fonction	Rémunération société faisant partie du périmètre de consolidation NRB (***) (Jetons)	Rémunération société faisant partie du périmètre de consolidation NRB (***) (Fixe)	Nbre de réunions NRB (Conseil d'administration, Comité de nomination et rémunération, Comité d'audit)
Philippe Lallemand	Président	9.000,00	13.265,00	19
Maryline Serafin	Administratrice non exécutive	5.000,00	5.510,00	10

(***) versé à Ethias SA

Nom de l'administrateur	Fonction	Rémunération société faisant partie du périmètre de consolidation NRB (Jetons)	Rémunération société faisant partie du périmètre de consolidation NRB (Fixe)	Nbre de réunions NRB (Conseil d'administration, Comité de nomination et rémunération, Comité d'audit)
Bruno van Lierde	Administrateur non exécutif	6.500,00	6.505,00	13
Myriam Van Varenbergh	Administratrice non exécutive	4.500,00	5.255,00	9

Nom du membre du comité de direction	Fonction	Rémunération brute (*)	Rémunération variable brute (*)
Philippe Lallemand	CEO	455.014,16	84.681,00
Joris Laenen	CILO	304.702,88	0,00
Maryline Serafin	CFO	304.702,88	0,00
Luc Kranzen	CCDO	304.702,88	50.091,00
Wilfried Neven	CXO	379.858,52	53.260,00
Benoit-Laurent Yerna	CRO	304.702,88	56.454,00
Izabella Molnar	CDTO	304.702,88	140.000,00
Nicolas Dumazy	CSDO	304.702,88	0,00

(*) ne comprend pas les autres avantages

14. Précisions sur les rubriques du bilan et des comptes de résultats

14.1. Bilan

14.1.1 Actif

Rubrique B. Actifs incorporels

- I. Frais d'établissement : concerne les frais d'émission d'obligations subordonnées.
- II. Immobilisations incorporelles : Il s'agit essentiellement de goodwill lié à l'acquisition de portefeuille et de participation ainsi que des montants investis au titre de logiciels et développements informatiques.

Rubrique C. Placements

- I. Terrains et constructions.
 1. Immeubles utilisés par l'entreprise dans le cadre de son activité propre : immeubles sociaux.
 2. Autres : comprend les immeubles destinés à la location ainsi que les acomptes versés sur les immeubles professionnels en construction.

Rubrique E. Créances

- I. Créances nées d'opérations d'assurance directe
 1. Preneurs d'assurance : il s'agit essentiellement de sommes dues par nos assurés.
 3. Autres : comprend les sommes dues par les diverses compagnies d'assurances et les prévisions de recours.
- II. Créances nées d'opérations de réassurance : regroupe les créances sur les réassureurs.
- III. Autres créances : comprend les cautionnements versés, les revenus à recouvrer sur fonds cantonnés, les frais payés d'avance, diverses cotisations et taxes à récupérer et les divers débiteurs.

Rubrique F. Autres éléments d'actif

- I. Actifs corporels : comprend les installations, machines, équipements électroniques, outillages, mobilier, matériel roulant, aménagement des immeubles et les stocks.
- II. Valeurs disponibles : espèces en caisse et les avoirs dans les différentes banques dont le terme est inférieur à un mois.

Rubrique G. Comptes de régularisation

- I. Intérêts et loyers acquis et non échus : revenus des valeurs mobilières en portefeuille et des dépôts en banque acquis à l'exercice 2022 mais dont l'encaissement ne s'effectuera qu'en 2023.

14.1.2 Passif

Rubrique E. Provisions pour autres risques et charges

- III. Autres provisions : il s'agit principalement de provisions pour litiges et pour les plans de fin de carrière.

Rubrique G. Dettes

- I. Dettes nées d'opérations d'assurance directe : comprend les primes payées avant l'échéance, les sommes dues à divers souscripteurs et les prestations à liquider.
- IV. Dettes envers des établissements de crédit : comprend principalement des repo et le collatéral.
- V. Autres dettes
 2. Autres : comprend essentiellement les fournisseurs, les factures à recevoir, les versements en attente d'imputation, les frais sur fonds cantonnés et le dividende à payer.

Rubrique H. Comptes de régularisation.

Comprend principalement les intérêts courus non échus sur les emprunts obligataires.

14.2. Comptes de résultats

14.2.1 Compte technique

Rubrique 2 : Produits des placements - Compte technique Vie.

Rubrique 2bis : Produits des placements - Compte technique Non Vie.

b) produits des autres placements

bb) produits provenant d'autres placements : sont portés sous ces postes, les produits des placements qui sont des valeurs représentatives des provisions techniques et des dettes techniques.

Rubrique 3 : Autres produits techniques nets de réassurance - Compte technique Non Vie.

Il s'agit notamment de produits liés à la gestion RDR (Règlement Direct/Directe regeling).

Rubrique 5 : Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance - Compte technique Non Vie.

Il s'agit principalement de la variation de la provision d'indexation en loi de 1971 et de la variation du fonds d'indexation en loi de 1967.

Rubrique 6 : Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance - Compte technique Vie.

Ce poste comprend la variation de la provision d'assurance "Vie".

Rubrique 8 : Autres charges techniques nettes de réassurance - Compte technique Non Vie.

Reprend principalement le montant des capitaux transférés au Fonds des accidents du travail en loi de 1971.

Rubrique 11 : Autres charges techniques nettes de réassurance - Compte technique Vie.

Il s'agit principalement de la taxe sur participations bénéficiaires et de la taxe sur certaines provisions mathématiques Vie, de la cotisation au fonds de protection des dépôts et de la variation de la provision pour autres risques et charges liés à l'activité Vie.

14.2.2 Compte non technique

Rubrique 7 : Autres produits.

Ce poste comprend principalement les reprises de réduction de valeur sur créances.

Rubrique 8 : Autres charges.

Il s'agit principalement de moins-values sur réalisations et de réductions de valeur sur créances.

15. Bilan, comptes de résultats et annexes

15.1. Bilan

Actif	2022	2021
B. Actifs incorporels	108.068.503	110.453.754
I. Frais d'établissement	0	448
II. Immobilisations incorporelles	108.068.503	110.453.306
1. Goodwill	27.325.556	33.317.125
2. Autres immobilisations incorporelles	52.604.303	57.932.046
3. Acomptes versés	28.138.644	19.204.135
C. Placements	15.900.447.200	15.983.236.833
I. Terrains et constructions	135.148.753	147.945.176
1. Immeubles utilisés par l'entreprise dans le cadre de son activité propre	5.313.220	5.439.251
2. Autres	129.835.533	142.505.925
II. Placements dans des entreprises liées et participations	517.084.679	464.743.040
- Entreprises liées	357.169.140	410.498.678
1. Participations	357.169.140	410.498.678
2. Bons, obligations et créances	0	0
- Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	159.915.539	54.244.362
3. Participations	146.863.129	41.092.558
4. Bons, obligations et créances	13.052.410	13.151.804
III. Autres placements financiers	15.244.547.431	15.366.753.409
1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	687.335.122	702.810.540
2. Obligations et autres titres à revenu fixe	13.177.201.265	13.612.416.270
4. Prêts et crédits hypothécaires	202.828.153	231.059.487
5. Autres prêts	1.104.959.735	798.470.910
6. Dépôts auprès des établissements de crédit	70.967.156	21.991.732
7. Autres	1.256.000	4.470
IV. Dépôts auprès des entreprises cédantes	3.666.337	3.795.208
D. Placements relatifs aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'Vie' et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	1.609.303.201	1.778.054.022
Dbis. Parts des réassureurs dans les provisions techniques	224.800.854	225.729.774
I. Provision pour primes non acquises et risques en cours	77.816	64.649
II. Provision d'assurance Vie	1.478.991	2.923.417
III. Provision pour sinistres	223.244.047	222.741.708
E. Créances	484.130.070	445.578.103
I. Créances nées d'opérations d'assurance directe	254.329.478	212.525.979
1. Preneurs d'assurance	134.056.487	113.122.373
2. Intermédiaires d'assurance	21.556.600	17.310.715
3. Autres	98.716.391	82.092.891
II. Créances nées d'opérations de réassurance	145.708.350	113.721.527
III. Autres créances	84.092.242	119.330.597
F. Autres éléments d'actif	508.749.139	371.610.820
I. Actifs corporels	17.090.697	18.634.941
II. Valeurs disponibles	491.658.442	352.975.879
G. Comptes de régularisation	152.656.360	175.583.193
I. Intérêts et loyers acquis non échus	152.656.360	175.583.193
Total de l'actif	18.988.155.327	19.090.246.499

Passif	2022	2021
A. Capitaux propres	1.611.324.752	1.528.203.983
I. Capital souscrit ou fonds équivalent, net du capital non appelé	1.000.000.000	1.000.000.000
1. Capital souscrit	1.000.000.000	1.000.000.000
III. Plus-value de réévaluation	1.660.619	1.660.619
IV. Réserves	90.841.386	78.776.548
1. Réserve légale	73.650.000	64.150.000
3. Réserves immunisées	15.148.911	12.584.073
4. Réserves disponibles	2.042.475	2.042.475
V. Résultat reporté	518.822.747	447.766.816
1. Bénéfice reporté	518.822.747	447.766.816
B. Passifs subordonnés	478.604.150	474.920.678
Bbis Fonds pour dotations futures	18.378.650	18.378.650
C. Provisions techniques	13.994.771.455	13.826.929.300
I. Provisions pour primes non acquises et risques en cours	294.668.170	295.804.097
II. Provision d'assurance 'Vie'	9.571.531.044	9.556.734.162
III. Provision pour sinistres	3.904.869.102	3.716.785.219
IV. Provision pour participations aux bénéficiaires et ristournes	36.122.762	43.587.400
V. Provision pour égalisation et catastrophes	6.738.032	7.999.520
VI. Autres provisions techniques	180.842.345	206.018.902
D. Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'Vie' lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	1.609.303.201	1.778.054.022
E. Provisions pour autres risques et charges	38.203.852	57.911.114
I. Provisions pour pensions et obligations similaires	0	0
II. Provisions pour impôts	2.776.732	3.388.783
III. Autres provisions	35.427.120	54.522.331
F. Dépôts reçus des réassureurs	165.183.086	87.614.523
G. Dettes	1.050.536.101	1.206.415.351
I. Dettes nées d'opérations d'assurance directe	165.444.448	161.123.997
II. Dettes nées d'opérations de réassurance	12.279.138	8.854.046
IV. Dettes envers des établissements de crédit	545.366.890	729.496.657
V. Autres dettes	327.445.625	306.940.651
1. Dettes fiscales, salariales et sociales	104.985.292	78.405.358
a) impôts	61.835.333	41.291.242
b) rémunérations et charges sociales	43.149.959	37.114.116
2. Autres	222.460.333	228.535.293
H. Comptes de régularisation	21.850.080	111.818.878
Total du passif	18.988.155.327	19.090.246.499

15.2. Compte de résultats

I. Compte technique Non Vie	2022	2021
1. Primes acquises nettes de réassurance	1.468.685.117	1.365.362.599
a) Primes brutes	1.511.642.376	1.404.327.739
b) Primes cédées aux réassureurs (-)	-44.106.353	-39.194.778
c) Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours, brute de réassurance (augmentation -, réduction +)	1.135.927	642.585
d) Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours, part des réassureurs (augmentation +, réduction -)	13.167	-412.947
2bis. Produits des placement	179.740.827	129.321.439
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	2.320.014	3.243.350
aa) entreprises liées	0	390.854
1° participations	0	197.156
2° bons, obligations et créances	0	193.698
bb) autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	2.320.014	2.852.496
1° participations	2.156.816	2.709.825
2° bons, obligations et créances	163.198	142.671
b) Produits des autres placements	151.179.149	101.802.404
aa) produits provenant des terrains et constructions	1.521.033	1.341.566
bb) produits provenant d'autres placements	149.658.116	100.460.838
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	3.161.437	1.612.551
d) Plus-values sur réalisations	23.080.227	22.663.134
3. Autres produits techniques nets de réassurance	2.244.693	1.189.171
4. Charge des sinistres, nette de réassurance (-)	-1.177.382.956	-1.082.915.435
a) Montants payés nets	1.000.506.749	946.642.838
aa) montants bruts	1.029.276.913	990.183.567
bb) part des réassureurs (-)	-28.770.164	-43.540.729
b) Variation de la provision pour sinistres, nette de réassurance (augmentation +, réduction -)	176.876.207	136.272.597
aa) variation de la provision pour sinistres, brute de réassurance (augmentation +, réduction -)	181.812.740	203.200.612
bb) variation de la provision pour sinistres, part des réassureurs (augmentation -, réduction +)	-4.936.533	-66.928.015
5. Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	25.176.557	-273.199
6. Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance (-)	-2.153.981	-3.752.722
7. Frais d'exploitation nets (-)	-253.421.256	-250.089.664
a) Frais d'acquisition	119.924.153	119.849.869
c) Frais d'administration	138.834.444	134.507.098
d) Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices (-)	-5.337.341	-4.267.303
7bis. Charges des placements (-)	-30.718.704	-14.433.840
a) Charges de gestion des placements	7.398.563	6.658.183
b) Corrections de valeur sur placements	11.567.244	3.656.575
c) Moins-values sur réalisations	11.752.897	4.119.082
8. Autres charges techniques, nettes de réassurance (-)	-40.850.097	-40.188.310
9. Variation de la provision pour égalisation et catastrophes, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	1.261.488	16.622.494
10. Résultat du compte technique Non Vie		
Bénéfice (+)	172.581.688	120.842.533

II. Compte technique Vie	2022	2021
1. Primes nettes de réassurance	1.400.737.057	1.373.062.558
a) Primes brutes	1.402.379.858	1.374.424.237
b) Primes cédées aux réassureurs (-)	-1.642.801	-1.361.679
2. Produits des placements	323.047.811	360.091.317
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	8.033.271	5.897.328
aa) entreprises liées	6.595.881	4.870.793
1° participations	6.595.878	4.731.202
2° bons, obligations et créances	3	139.591
bb) autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	1.437.390	1.026.535
1° participations	1.323.965	818.333
2° bons, obligations et créances	113.425	208.202
b) Produits des autres placements	257.447.443	273.429.743
aa) produits provenant des terrains et constructions	11.350.445	10.684.787
bb) produits provenant d'autres placements	246.096.998	262.744.956
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	6.518.631	4.218.230
d) Plus-values sur réalisations	51.048.466	76.546.016
3. Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (produits)	200.845.486	225.818.741
4. Autres produits techniques nets de réassurance	3.575.336	3.223.674
5. Charge des sinistres, nette de réassurance (-)	-1.488.606.942	-1.436.969.444
a) Montants payés nets	1.488.606.942	1.436.969.444
aa) montants bruts	1.490.111.617	1.437.309.411
bb) part des réassureurs (-)	-1.504.675	-339.967
b) Variation de la provision pour sinistres, nette de réassurance (augmentation +, réduction -)	0	0
aa) variation de la provision pour sinistres, brute de réassurance (augmentation +, réduction -)	0	0
bb) variation de la provision pour sinistres, part des réassureurs (augmentation -, réduction +)	0	0
6. Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	233.332.489	-235.363.193
a) Variation de la provision d'assurance 'Vie', nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	-61.674.411	-94.939.505
aa) variation de la provision d'assurance 'Vie', brute de réassurance (augmentation -, réduction +)	-60.229.985	-96.551.754
bb) variation de la provision d'assurance 'Vie', part des réassureurs (augmentation +, réduction -)	-1.444.426	1.612.249
b) Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance	295.006.900	-140.423.688
7. Participation aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance (-)	7.464.638	-3.454.541
8. Frais d'exploitation nets (-)	-41.176.082	-39.750.183
a) Frais d'acquisition	8.398.574	7.994.321
c) Frais d'administration	32.777.508	31.755.862
d) Commissions reçues des réassureurs et participations bénéficiaires (-)	0	0
9. Charges des placements (-)	-81.237.078	-40.888.805
a) Charges de gestion des placements	18.838.070	18.041.465
b) Corrections de valeur sur placements	13.992.822	8.078.153
c) Moins-values sur réalisations	48.406.186	14.769.187
10. Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (charges) (-)	-467.384.130	-93.521.082
11. Autres charges techniques, nettes de réassurance (-)	-5.736.775	-10.290.608
12bis. Variation du fonds pour dotations futures (augmentation -, réduction +)	0	0
13. Résultat du compte technique Vie		
Bénéfice (+)	84.861.810	101.958.434

III. Compte non technique	2022	2021
1. Résultat du compte technique Non Vie		
Bénéfice (+)	172.581.688	120.842.533
2. Résultat du compte technique Vie		
Bénéfice (+)	84.861.810	101.958.434
3. Produits des placements	19.048.035	16.997.387
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	13.410.946	6.960.588
b) Produits des autres placements	4.727.056	4.624.855
bb) produits provenant d'autres placements	4.727.056	4.624.855
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	816.907	0
d) Plus-values sur réalisations	93.126	5.411.944
5. Charges des placements (-)	-28.613.961	-26.112.992
a) Charges de gestion des placements	26.826.102	26.097.425
b) Corrections de valeur sur placements	1.065.857	0
c) Moins-values sur réalisations	722.002	15.567
7. Autres produits	15.482.705	18.273.224
8. Autres charges (-)	-25.892.428	-22.524.928
8bis. Résultat courant avant impôts		
Bénéfice (+)	237.467.849	209.433.658
12. Charges exceptionnelles (-)	0	-2.309.653
15. Impôts sur le résultat (-/+)	-46.959.129	-17.542.736
15bis. Impôts différés (-/+)	2.968	126.119
16. Résultat de l'exercice		
Bénéfice (+)	190.511.688	189.707.388
17. a) Prélèvements sur les réserves immunisées	41.888	378.357
b) Transfert aux réserves immunisées (-)	-1.997.645	-1.997.645
18. Résultat de l'exercice à affecter		
Bénéfice (+)	188.555.931	188.088.100

Affectations et prélèvements	2022	2021
A. Bénéfice à affecter	636.322.747	562.266.816
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	188.555.931	188.088.100
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	447.766.816	374.178.716
B. Prélèvement sur les capitaux propres	0	0
2. sur les réserves	0	0
C. Affectations aux capitaux propres (-)	-9.500.000	-9.500.000
2. à la réserve légale	-9.500.000	-9.500.000
D. Résultat à reporter		
1. Bénéfice à reporter (-)	-518.822.747	-447.766.816
F. Bénéfice à distribuer (-)	-108.000.000	-105.000.000
1. Rémunération du capital	108.000.000	105.000.000

15.3. Annexes

N°1. Etat des actifs incorporels, des immeubles de placement et des titres de placements

Dénominations	Postes de l'actif concernés			
	B. Actifs incorporels	C.I. Terrains et constructions	C.II.1. Participations dans des entreprises liées	C.II.2. Bons, obligations et créances dans des entreprises liées
a) Valeurs d'acquisition				
Au terme de l'exercice précédent	246.221.706	197.133.567	341.695.196	0
Mutations de l'exercice				
- Acquisitions	16.253.838		25.633.768	0
- Cessions et retraits	-4.396.640	-251.196	22.342.312	0
- Transfert d'une rubrique à l'autre				0
- Autres mutations			-40.122.494	0
Au terme de l'exercice	258.078.904	196.882.371	304.864.158	0
b) Plus-values				
Au terme de l'exercice précédent			72.345.152	0
Mutations de l'exercice				
- Actées				0
- Annulées				0
- Transfert d'une rubrique à l'autre				0
Au terme de l'exercice			72.345.152	0
c) Amortissements et réductions de valeur				
Au terme de l'exercice précédent	135.767.952	49.188.390	3.541.670	0
Mutations de l'exercice				
- Actées	18.603.970	12.634.753		0
- Repris car excédentaires				0
- Annulées	4.361.521	89.525		0
- Transférés d'une rubrique à une autre				0
Au terme de l'exercice	150.010.401	61.733.618	3.541.670	0
d) Montants non appelés				
Au terme de l'exercice précédent				0
Mutations de l'exercice			16.498.500	0
Au terme de l'exercice			16.498.500	0
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	108.068.503	135.148.753	357.169.140	0

Dénominations	Postes de l'actif concernés			
	C.II.3. Participations dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	C.II.4. Bons, obligations et créances dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	C.III.1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	C.III.2. Obligations et autres titres à revenu fixe
a) Valeurs d'acquisition				
Au terme de l'exercice précédent	60.761.480	13.151.804	750.521.043	13.927.760.087
Mutations de l'exercice				
- Acquisitions	77.387.676	1.400.000	246.387.957	1.933.393.896
- Cessions et retraits	0	1.499.394	243.715.273	2.368.799.446
- Transfert d'une rubrique à l'autre				
- Autres mutations	40.122.494	0	0	-34.486.428
Au terme de l'exercice	178.271.650	13.052.410	753.193.727	13.457.868.109
b) Plus-values				
Au terme de l'exercice précédent		0		
Mutations de l'exercice				
- Actées		0		
- Annulées		0		
- Transfert d'une rubrique à l'autre		0		
Au terme de l'exercice		0		
c) Amortissements et réductions de valeur				
Au terme de l'exercice précédent	10.764.646	0	11.164.503	315.343.817
Mutations de l'exercice				
- Actées	788.862	0	7.484.279	-23.144.658
- Repris car excédentaires		0	241.193	2.412.000
- Annulées		0	6.041.627	9.120.315
- Transférés d'une rubrique à une autre		0		
Au terme de l'exercice	11.553.508	0	12.365.962	280.666.844
d) Montants non appelés				
Au terme de l'exercice précédent	8.904.277	0	36.546.000	
Mutations de l'exercice	10.950.735	0	16.946.643	
Au terme de l'exercice	19.855.012	0	53.492.643	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	146.863.129	13.052.410	687.335.122	13.177.201.265

N°2. Etat des participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A. ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net	
	Nombres	%	%			(+) ou (-)	(en milliers d'unités monétaires)	
Air Properties SA Rue Léon Laval 12, L-3372 Leudelange B179.427	140.411	65	0	31/12/2021	EUR	9.936	1.239	
Ankaret Invest SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0438.840.866	2.368.879	100	0	31/12/2021	EUR	17.550	-119	
Archeion SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0832.269.896	28.410	100	0	31/12/2021	EUR	2.179	113	
Ariane Building SA Place Saint-Jacques, 11/104 B-4000 Liège BE 0862.467.382	8.050	25	0	31/12/2021	EUR	-2.748	-976	
Ariane Real Estate (ARE) SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0898.866.435	200	100	0	31/12/2021	EUR	8.234	309	
Assurcard NV Fonteinstraat 1A/301 B-3000 Leuven BE 0475.433.127	900	20	0	31/12/2021	EUR	3.153	142	
Bedrijvent centrum regio Geraardsbergen Herenveld 2 -9500 Geraardsbergen BE 0456.832.584	32	28	0	31/12/2021	EUR	907	31	
Bora SA Rue des Croisiers 24 B-4000 Liège BE 0444.533.281	484	100	0	31/12/2021	EUR	5.689	150	
Centrexperts Avenue Franklin Roosevelt 104/1 1330 Rixensart BE 0463.891.315	80	10	0	31/12/2021	EUR	176	7	
Cityforward Vlaamsekaai, 35 2000 Antwerpen BE 0784.472.652	50.000.000	50	0					
De Oostendse Haard asbl Nieuwpoortsesteenweg, 205 B-8400 Ostende BE 0405.277.282	1.400	16	0	31/12/2021	EUR	21.016	791	
E.D.A. SA Avenue de la Cokerie 3 B-4030 Grivegnée BE 0823.162.982	10	10	0	31/12/2021	EUR	315	15	
Eiffage Development SA avenue Brugmann 27 B-1060 Saint-Gilles BE 0418.472.450	3.500	35	0	31/12/2021	EUR	24.191	3.318	
Epico II Wind BV Rue du Vieux Marché aux Grains 63 B-1000 Bruxelles BE 0787.696.121	3.094.000	39	0					
Epimède SA Lambert Lombard, 3 B-4000 Liège BE 0634.750.380	2.080	20	0	30/06/2022	EUR	9.009	4.748	
Ethias Patrimoine SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0894.377.612	40	100	0	31/12/2021	EUR	21.739	17	
Ethias Services SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0825.876.113	999	100	0	31/12/2021	EUR	3.563	-390	
Ethias Sustainable Investment Fund SA (European Equities High Yield) Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 865.127.063	254.156	92	8	31/12/2021	EUR	107.871	20.637	
Ethias Sustainable Investment Fund SA (Global Equities) Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 865.127.063	21.144	100	0	31/12/2021	EUR	25.491	4.566	

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A. ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Nombres	%	%			(+) ou (-)	(en milliers d'unités monétaires)
Ethias Ventures rue des Croisiers 24, B-4000 Liège BE 0793.497.216	1.000	100	0				
Expertisebureau Bellefroid NV Kiewitstraat 175 B-3500 Hasselt BE 0429.884.105	13	10	0	31/12/2021	EUR	596	-63
Foncière du Berlaymont sprl Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0833.012.640	1.000	100	0	31/12/2021	EUR	197	8
Green4you SA boulevard du Roi Albert II 7, B-1210 Saint-Josse-ten-Noode BE 0778.652.157	2.600	26	0				
Hamsterhuren - location écoreuil II Begijnhof 58 3800 Sint-Truiden BE 0761.522.848	38.554	22	0				
Het Gehucht SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0808.840.636	500	100	0	31/12/2021	EUR	1.419	20
Idelux Développement Drève de l'Arc-en-ciel,98 B-6700 Arlon BE 0205.797.475	75	11	0	31/12/2021	EUR	79.458	961
IMA Benelux square des Conduites d'Eau 11-12, B-4020 Liège BE 0474.851.226	16.500	33	0	31/12/2021	EUR	1.992	-399
Immo Hofveld SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0889.535.233	1.000	100	0	31/12/2021	EUR	1.266	34
Immovivegnis SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0463.660.394	10.500	100	0	31/12/2021	EUR	9	-26
Impulse Microfinance Investment Fund Sneeuwbeslaan, 20/2 B-2610 Wilrijk BE 0870.792.160	1.200	11	0	31/12/2021	EUR	1.586	1.143
Jan Dockx SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0458.920.757	2.500	100	0	31/12/2021	EUR	2.121	18
Koala SA rue des Croisiers 24, B-4000 Liège BE 0873.412.150	400	100	0	31/12/2021	EUR	4.436	57
Lothian Developments IV SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0463.648.518	1.012.873	100	0	31/12/2021	EUR	3.026	265
Maison de l'assurance Square de Meeûs, 29 B-1000 Bruxelles BE 0403.306.501	2.776	11	0	31/12/2021	EUR	2.814	14
Naos SA Rue Léon Laval 12, L-3372 Leudelange B 207.559	670.000	67	0	31/12/2021	EUR	12.950	1.455
NEB Foncière SA rue Louvrex, 95 B-4000 Liège BE 0480.029.838	145	29	0	31/12/2021	EUR	127	-1
NEB Participations SA rue Louvrex, 95 B-4000 Liège BE 0480.029.739	60.503	29	0	31/12/2021	EUR	65.817	10.932
Network Research Belgium SA P.l. des Hauts-Sarts 2ème avenue, 65 B-4040 Herstal BE 0430.502.430	42.530	68	0	31/12/2021	EUR	116.305	40.808

Palais des expositions congrès de charleroi rue de robiano, 74 B-7130 Binche BE 0401.553.571	9.856	23	0	31/12/2021	EUR	-578	-445
Real Goed Invest SA rue des Croisiers, 24 B 4000 Liège BE 0872.354.157	1.046	100	0	31/12/2021	EUR	2.690	100
Sagitta SA rue des Croisiers 24, B-4000 Liège BE 0812.356.489	240	100	0	31/12/2021	EUR	2.717	64
Veran Real Estate CY SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0894.106.012	100	100	0	31/12/2021	EUR	4.608	95
Vital Building SA Place Saint-Jacques, 11/105 B-4000 Liège BE 0875.171.810	5.000	50	0	31/12/2021	EUR	5.064	261
Weerts Logistic Parks Holding Varnstraat, 2 3793 Teuven BE 0837.446.629	39.540.925	33	0	31/12/2021	EUR	112.439	-2.065
Zabrixx I Antoon Catriestraat, 8A 9031 Gent BE 0786.725.725	4.890	49	0				

N°3. Valeur actuelle des placements

Postes de l'actif	Montants
C. Placements	14.300.855.148
I. Terrains et constructions	154.076.897
II. Placements dans des entreprises liées et participations	901.127.200
- Entreprises liées	634.012.238
1. Participations	634.012.238
2. Bons, obligations et créances	0
- Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	267.114.962
3. Participations	255.173.260
4. Bons, obligations et créances	11.941.702
III. Autres placements financiers	13.241.984.714
1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	829.768.090
2. Obligations et autres titres à revenu fixe	11.120.521.598
4. Prêts et crédits hypothécaires	193.388.657
5. Autres prêts	1.022.651.405
6. Dépôts auprès des établissements de crédit	70.967.156
7. Autres	4.687.808
IV. Dépôts auprès des entreprises cédantes	3.666.337

N°3bis. Instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur

Estimation de la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur dans les comptes, avec indications sur la nature et le volume des instruments	Valeur comptable nette	Juste valeur
Contrats à terme sur swaps, volume: 500.000.000 €, risque de taux	0	3.401.598
Contrats à terme sur obligations, volume: 2.069.618.500 €, risque de crédit	0	129.363.612
Options sur indices, volume: 14.800 €, risque de marché	1.256.000	1.286.210

Pour les immobilisations financières figurant aux postes C.II. et C.III. comptabilisées à un montant supérieur à leur juste valeur: la valeur comptable nette et la juste valeur des actifs en question, pris isolément ou regroupés de manière adéquate

	Valeur comptable nette	Juste valeur
C.II.1 Placements dans des entreprises liées et participations - participations	120.785.928	96.896.935
C.II.3 Placements dans des entreprises liées et participations - participations	62.398.449	56.262.067
C.III.1 Autres placements financiers - actions, parts et autres titres à revenus variables	282.376.011	243.262.446
C.III.2 Autres placements financiers - obligations et autres titres à revenu fixe	11.690.632.845	9.585.169.766
C.III.4 Prêts et crédits hypothécaires	202.828.152	193.388.657
C.III.5 Autres placements financiers - autres prêts	743.023.773	660.584.828

Pour chacune des immobilisations financières mentionnées au point B. ou chacun des actifs visés au point B. pris isolément ou regroupés de manière adéquate, comptabilisés à un montant supérieur à leur juste valeur, il convient également de mentionner ci-après les raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite, et notamment les éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera récupérée

- C.II.1 Placements dans des entreprises liées et participations - participations : cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)
- C.II.3 Placements dans des entreprises liées et participations - participations : cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)
- C.III.1 Autres placements financiers - actions, parts et autres titres à revenus variables: cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)
- C.III.2 Autres placements financiers - obligations et autres titres à revenu fixe : cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)
- C.III.4 Prêts et crédits hypothécaires. cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)
- C.III.5 Autres placements financiers - autres prêts : cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)

Pour les postes C.II.1 et C.II.3 « Placements dans les entreprises liées et participations – participations », les règles d'évaluation prévoient que ces placements font l'objet de réductions de valeur en cas de dépréciation durable. Le comité de valorisation a analysé les cas en moins-value latente et a conclu qu'aucun de ceux-ci n'était de caractère durable.

Pour le poste C.III.1 « Autres placements financiers - actions, parts et autres titres à revenus variables », les moins-values latentes sur ces placements ne sont pas durables en application de nos règles qui prévoient que des dépréciations sont actées lorsque la moins-value excède 50% par rapport à la valeur d'acquisition ou 20% durant un an minimum. Ces critères n'ont pas été rencontrés pour les positions reprises dans cette annexe.

Pour le poste C.III.2 « Autres placements financiers - obligations et autres titres à revenu fixe », il ressort de l'analyse de ces positions par le comité de valorisation que la baisse de valeur de marché résulte essentiellement de la fluctuation à la hausse des taux d'intérêts sur le marché et pas de la qualité crédit des émetteurs qui ne s'est pas dégradée.

Pour les postes C.III.4 « Prêts et crédits hypothécaire » et C.III.5 « Autres placements financiers - autres prêts », les moins-values latentes sont également la conséquence de la hausse des taux d'intérêts sur les marchés et pas d'une détérioration de la qualité crédit des débiteurs de ces prêts.

N°5. Etat du capital

	Montants	Nombre d'actions
A. Capital social		
1. Capital souscrit (poste A.I.1. du passif)		
- Au terme de l'exercice précédent	1.000.000.000	xxxxxxxxxxxxxxx
- Modification au cours de l'exercice		
- Au terme de l'exercice	1.000.000.000	xxxxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital		
2.1. Actions, parts et autres titres à revenu variable		
Actions sans désignation de valeur nominale	1.000.000.000	20.000.000
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
Nominatives	xxxxxxxxxxxxxxx	20.000.000
G. Structure de l'actionariat de l'entreprise à la date de clôture de ses comptes		
EthiasCo SRL	xxxxxxxxxxxxxxx	1.000.010
Région Flamande	xxxxxxxxxxxxxxx	6.333.330
Région Wallonne	xxxxxxxxxxxxxxx	6.333.330
Etat fédéral (SFCI)	xxxxxxxxxxxxxxx	6.333.330

N°6. Etat des provisions pour autres risques et charges – autres provisions

Ventilation du poste E.III du passif	Montants
Provision plan fin de carrière	20.497.724
Autres provisions pour risques et charges	3.585.237
Provision pour autres litiges	11.344.159

N°7. Etat des provisions techniques et dettes

Postes du passif concernés	Montants
a) Ventilation des dettes (ou partie de dettes) dont la valeur résiduelle est supérieure à 5 ans.	
B. Passifs subordonnés	478.604.150
II. Emprunts non convertibles	478.604.150
Total	478.604.150
b) Dettes (ou partie de dettes) et provisions techniques (ou partie des provisions techniques) garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise.	
D. Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'Vie' lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	1.609.303.201
G. Dettes	419.354.947
IV. Dettes envers les établissements de crédit	419.354.947
Total	2.028.658.148
c) Dettes fiscales, salariales et sociales.	
1. Impôts (poste G .V.1.a) du passif	
b) Dettes fiscales non échues	61.835.333
2. Rémunérations et charges sociales (poste G.V.1.b) du passif	
b) Autres dettes salariales et sociales	43.149.959
Total	104.985.292

N°8. Etat relatif aux comptes de régularisation du passif

Ventilation du poste H du passif	Montants
Produits financiers à reporter	851.341
Résultat sur autres dérivés à réallouer	827.461
Charges financières à imputer (Emprunt Obligataire et REPO)	20.171.278

N°10. Informations concernant les comptes techniques

I. Assurances Non Vie

Libellé	Total	Affaires directes			
		Total	Accidents et Maladie	Automobile Responsabilité Civile	Automobile Autres branches
			(Branches 1 et 2)	(Branche 10)	(Branches 3 et 7)
1) Primes brutes	1.511.642.376	1.511.433.225	577.261.348	269.906.041	195.972.351
2) Primes brutes acquises	1.512.778.303	1.512.569.152	577.313.439	269.133.752	195.714.554
3) Charges des sinistres brutes	1.211.089.657	1.208.843.565	521.440.460	237.093.785	112.850.282
4) Frais d'exploitation bruts	258.758.597	258.563.200	60.912.048	57.412.143	40.392.561
5) Solde de réassurance	-5.050.719	-5.050.719	-647.746	-6.158.868	-7.845.167
6) Commissions (art. 37)		34.291.278	0	0	0

Libellé	Affaires directes				
	Marine Aviation Transport	Incendie et autres dommages aux biens	Responsabilité civile générale	Crédit et Caution	Pertes pécuniaires diverses
	(Branches 4, 5, 6, 7, 11 et 12)	(Branches 8 et 9)	(Branche 13)	(Branches 14 et 15)	(Branche 16)
1) Primes brutes	285.480	258.580.860	100.849.240	19.518	20.291.197
2) Primes brutes acquises	295.471	252.066.985	100.474.448	19.518	30.579.211
3) Charges des sinistres brutes	998.542	166.668.935	87.356.906	126	9.231.174
4) Frais d'exploitation bruts	55.445	55.033.995	18.719.464	11.621	3.725.005
5) Solde de réassurance	0	4.390.532	5.210.530	0	0
6) Commissions (art. 37)	0	0	0	0	0

Libellé	Affaires directes		
	Protection juridique	Assistance	Affaires acceptées
	(Branche 17)	(Branche 18)	
1) Primes brutes	42.481.066	45.786.124	209.151
2) Primes brutes acquises	42.341.462	44.630.312	209.151
3) Charges des sinistres brutes	42.340.259	30.863.096	2.246.092
4) Frais d'exploitation bruts	10.203.246	12.097.672	195.397
5) Solde de réassurance	0	0	0
6) Commissions (art. 37)	0	0	0

II. Assurances Vie

Libellé	Montants
A. Affaires directes	
1) Primes brutes	1.402.379.858
a) Primes individuelles	46.077.654
Primes au titre de contrats de groupe	1.356.302.204
b) Primes périodiques	1.188.123.622
Primes uniques	214.256.236
c) Primes de contrats sans participation aux bénéfices	27.189.311
Primes de contrats avec participation aux bénéfices	1.362.983.947
Primes de contrats lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	12.206.601
2) Solde de réassurance	-1.582.552
3) Commissions (art. 37)	3.457.294
B. Affaires acceptées	
Primes brutes	0

III. Assurances Non Vie et Vie, affaires directes

Libellé	Montants
Primes brutes	
- en Belgique	2.878.680.734
- dans les autres états de la CEE.	35.132.348

N°11. Etat relatif au personnel employé

A. Les indications suivantes relatives à l'exercice et à l'exercice précédent, au sujet des travailleurs inscrits au registre du personnel et liés à l'entreprise par un contrat de travail ou par une convention de premier emploi	2022	2021
a) Leur nombre total à la date de clôture de l'exercice	1.952	1.976
b) L'effectif moyen du personnel occupé par l'entreprise pendant l'exercice précédent, calculé en équivalents temps plein conformément à l'article 15, §4, du Code des sociétés, et ventilé en fonction des catégories suivantes	1.805	1.774
- personnel de direction	28	26
- employés	1.777	1.748
c) Le nombre d'heures prestées	2.590.757	2.571.733
B. Les indications suivantes relatives à l'exercice et à l'exercice précédent, au sujet du personnel intérimaire et des personnes mises à disposition de l'entreprise	2022	2021
a) Leur nombre total à la date de clôture de l'exercice	0	0
b) L'effectif moyen calculé en équivalents temps plein de manière analogue à celle des travailleurs inscrits au registre du personnel	4	4
c) Le nombre d'heures prestées	7.496	7.754

N°12. Etat relatif à l'ensemble des frais d'administration et de gestion, ventilé par nature

Dénominations	Montants
I. Frais de personnel	189.736.834
1. a) Rémunérations	115.370.680
b) Pensions	0
c) Autres avantages sociaux directs	34.003.257
2. Cotisations patronales d'assurance sociales	37.235.802
3. Allocations et primes patronales pour assurances extra-légales	174.889
4. Autres dépenses de personnel	2.952.206
5. Provisions pour pensions et pour charges salariales et sociales	0
a) Dotation (+)	0
b) Utilisations et reprises (-)	0
II. Biens et services divers	175.203.637
III. Amortissements et réductions de valeur sur actifs incorporels et corporels autres que les placements	21.937.275
IV. Provisions pour autres risques et charges	-5.139.935
1. Dotation (+)	0
2. Utilisations et reprises (-)	-5.139.935
V. Autres charges courantes	10.400.398
1. Charges fiscales d'exploitation	1.319.495
a) Précompte immobilier	1.174.202
b) Autres	145.293
2. Contributions aux organismes publics	3.623.510
4. Autres	5.457.393
VI. Frais d'administration récupérés et autres produits courants (-)	-6.422.200
1. Frais d'administration récupérés	6.422.200
b) Autres	6.422.200
Total	385.716.009

N°13. Autres produits, autres charges

	Montants
A. Ventilation des autres produits (poste 7. du compte non technique)	
Reprise de réductions de valeur sur contentieux	14.915.577
Plus-values sur réalisations d'actifs corporels	30.000
Autres	537.129
B. Ventilation des autres charges (poste 8. du compte non technique)	
Amortissements	448
Réductions de valeurs sur créances	16.781.588
Moins-value sur réalisations d'actifs	3.104.429
Autres	6.005.963

N°15. Impôts sur le résultat

	Montants
A. Détail du poste 15 a) 'Impôts'	48.315.000
1. Impôts sur le résultat de l'exercice	48.315.000
a) Versements anticipés et précomptes remboursables	48.612.518
b) Autres éléments imputables	0
c. Excédent de versements anticipés et/ou de précomptes remboursables portés à l'actif (-)	297.518
d. Suppléments d'impôts estimés (portés au poste G.V.1.a.) du passif)	0
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	0
a) Suppléments d'impôts dus ou versés	0
B. Principales sources de disparités entre le bénéfice, avant impôts, exprimé dans les comptes et le bénéfice taxable estimé	
- Mutation des réserves, provisions et réductions de valeur imposables (hors actions)	-13.650.939
- Produits exonérés et pertes non admises sur actions	-6.737.419
- Dépenses non admises (hors actions)	11.265.711
- Déductions diverses (RDT, revenus de l'innovation)	-44.650.000
D. Sources de latences fiscales	
1. Latences actives	1.096.060.000
- Pertes fiscales et RDT cumulés (report)	0
- Provisions techniques taxées	1.079.430.000
- Réductions de valeur et autres réserves taxées	16.630.000
2. Latences passives	0
Plus-values réalisées (taxation étalée)	0

N°16. Autres taxes et impôts à charge de tiers

	2022	2021
A. Taxes		
1. Taxes sur les contrats d'assurance à charge de tiers	262.916.042	254.137.135
2. Autres taxes à charge de l'entreprise	918.016	983.097
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de		
1. Précompte professionnel	364.011.049	312.149.850
2. Précompte mobilier (sur dividendes)	5.266.463	1.669.722

N°17. Droits et engagements hors bilan

	Montants
A. Garanties constituées ou irrévocablement promises par des tiers pour compte de l'entreprise*	
B. Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises pour compte de tiers	
C. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements	
a) de l'entreprise	448.985.879
D. Garanties reçues (autres qu'en espèce)	
a) titres et valeurs de réassureurs	110.778.757
b) autres	597.436.823
G. Nature et objectif commercial des opérations non inscrites au bilan	
H. Autres	5.113.717.362
Engagements d'acquisitions d'immeubles	139.489.834
Engagements de prêts infrastructures	29.137.175
Engagements de prêts financiers	53.287.898
Engagements de prêts collectivités	10.000.000
Engagements de prêts hypo	49.674.245
Engagements de participations	95.406.000
Engagements sur actions	45.000.000
Engagements sur fonds obligataires	118.811.949
Engagements sur fonds actions	47.413.701
Engagements sur fonds infrastructures	38.341.184
Engagements d'acquisitions d'autres titres	871.265.000
Engagements de cessions d'autres titres	2.581.081.947
Engagements de projets informatiques	1.608.429
Irs swap - receive leg	500.000.000
Irs swap - pay leg	500.000.000
Engagements de prêts immobiliers	17.400.000
Estimation des indemnités complémentaires – inondations	15.800.000

N°18. Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Postes du bilan concernés	Entreprises liées		Entreprises avec lien de participation	
	2022	2021	2022	2021
C. II. Placements dans des entreprises liées et participations	357.169.140	410.498.678	159.915.539	54.244.361
1 + 3 Participations	357.169.140	410.498.678	146.863.129	41.092.557
2 + 4 Bons, obligations et créances	0	0	13.052.410	13.151.804
- autres	0	0	13.052.410	13.151.804
D. II. Placements dans des entreprises liées et participations	3.271.915	4.751.072	0	0
1 + 3 Participations	3.271.915	4.751.072	0	0
E. Créances	2.535	55.449	619.019	902.784
I. Créances nées d'opérations d'assurances directes	2.535	37.757	341.943	709.339
III. Autres créances	0	17.692	277.076	193.445
B. Passifs subordonnés	3.500.000	3.500.000	0	0
G. Dettes	8.681.097	12.878.563	0	0
I. Dettes nées d'opérations d'assurances directes	0	0	0	0
V. Autres dettes	8.681.097	12.878.563	0	0

	Entreprises liées	
	2022	2021
Autres engagements financiers significatifs	95.473.000	8.831.582

N°18bis. Relations avec des entreprises associées

Relations avec les entreprises associées (*)		
	2022	2021
1. Montant des immobilisations financières	123.183.506	79.700.890
- Participations	123.183.506	79.700.890
2. Créances sur des entreprises associées	1.812.500	37.500
- A un an au plus	1.812.500	37.500
5. Autres engagements financiers significatifs	337.225.893	188.484.158

(*) Entreprises associées au sens de l'article 12 du Code des sociétés.

N°19. Relations financières avec

	Montants
A. Garanties constituées ou irrévocablement promises par des tiers pour compte de l'entreprise*	
1. Créances sur les personnes précitées	0
4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, - aux administrateurs et gérants *	341.357

* Pour les administrateurs non exécutifs et hors rémunérations et autres avantages du Comité de direction. (Par application de l'article 11 des statuts, le mandat des administrateurs exécutifs est exercé à titre gratuit)

N°19bis. Relations financières avec

Le commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié	Montants
1. Emoluments du commissaire	947.320
2. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire	21.120
- Autres missions d'attestation	21.120
- Autres missions extérieures à la mission révisorale	0
3. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié	0
- Missions de conseils fiscaux	0
- Autres missions extérieures à la mission révisorale	0

N°20. Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation telles qu'elles président aux évaluations dans l'inventaire sont énoncées ci-après.

Actif du bilan

Actifs incorporels (rubrique B)

Les actifs incorporels sont capitalisés à leur prix d'achat ou de revient, frais accessoires compris.

Les frais de logiciels et de développement sont capitalisés s'ils sont liés à des projets d'investissement, à savoir des projets de grande envergure qui introduisent ou remplacent un objectif ou modèle d'entreprise important.

Les logiciels et licences informatiques qui ont été achetés ou créés en interne pour usage personnel sont exprimés en coût historique, moins l'amortissement ainsi que toute dépréciation d'actifs. Les logiciels et licences créés en interne sont uniquement reconnus en tant qu'immobilisations incorporelles quand les conditions suivantes sont réunies : critère d'identification pour l'actif, contrôle des ressources, probabilité de profits économiques futurs et capacité à mesurer le coût de manière fiable.

Les logiciels développés par un tiers, ainsi que les frais de développement internes et externes pour des projets d'investissement, sont amortis sur cinq ans conformément à la méthode linéaire à partir du moment où le logiciel ou les développements sont prêts à l'usage, tandis que pour les systèmes « cœur » avec une durée de Vie utile plus longue, la durée est de 10 ans.

Les frais internes et externes de recherche liés à ces projets ainsi que tous les frais liés à des projets ICT autres que des projets d'investissement, sont directement repris dans le compte de résultat. »

Les actifs incorporels autres que les projets d'investissement IT sont amortis selon la méthode linéaire à un taux de 20%, sauf pour les amortissements des frais de développement et du goodwill quand la durée de Vie utile ne peut pas être estimée de manière fiable, qui s'étalent sur une durée maximale de dix ans. La durée d'amortissement du goodwill est justifiée en l'annexe des comptes annuels.

Placements (rubrique C)

Terrains et constructions (sous-rubrique C.I.)

Ils sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires.

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements.

Les immeubles acquis avant le 1^{er} janvier 2011 sont amortis selon la méthode linéaire aux taux suivants :

- immeubles : 2 %
- aménagements : 10 %

Les immeubles acquis depuis le 1^{er} janvier 2011 sont décomposés selon les catégories suivantes :

- Gros œuvre
- Toiture
- Menuiseries extérieures
- Techniques spéciales
- Parachèvements et finitions

Ces immeubles sont amortis linéairement sur la durée d'utilité attendue de chaque composant, après déduction de leurs valeurs résiduelles, pour autant qu'elles puissent être évaluées de façon fiable.

Placements dans des entreprises liées et participations (sous-rubrique C.II.)

Ces placements font l'objet de réductions de valeur en cas de dépréciation durable. Cette dépréciation sera d'une part justifiée, au cas par cas, en fonction de la situation financière, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation, les actions ou les parts sont détenues et d'autre part actée sur proposition du Comité de direction.

Autres placements financiers (sous-rubriques C.III.)

Actions, parts et autres titres à revenu variable (C.III.1)

Ces placements font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable. L'existence d'une moins-value latente significative au regard de la valeur d'acquisition, déterminée sur base du prix moyen pondéré, sur une période de 12 mois consécutifs précédant la clôture, constitue un critère de dépréciation durable. La moins-value est qualifiée de significative dès lors qu'elle est supérieure à 20 % de la valeur d'acquisition dans un contexte normal de marché; ce critère peut être soumis à l'appréciation du Comité de direction lorsque les marchés sont plus volatiles.

Des réductions de valeur complémentaires ou à caractère exceptionnel peuvent être actées, sur proposition du Comité de direction. L'impact de celles-ci, pour autant qu'il représente un montant important, est mentionné en l'annexe des comptes annuels.

En cas de cession de titres, la valeur comptable utilisée pour calculer la plus- ou moins-value réalisée est déterminée sur base du prix moyen pondéré.

Obligations et autres titres à revenu fixe (C.III.2)

Ces placements sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition.

Toutefois, lorsque leur rendement actuariel calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat prorata temporis sur la durée restant à courir des titres comme éléments constitutifs des intérêts produits par ces titres et est portée en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres. La prise en résultats de cette différence est effectuée sur base actualisée, compte tenu du rendement actuariel à l'achat.

Les titres à revenu fixe mentionnés au poste C.III.2 de l'actif font systématiquement l'objet de réductions de valeur afin de refléter, conformément aux principes énoncés à l'article 19, alinéa 1^{er}, tout risque que les contreparties de ces titres et créances n'honorent pas tout ou partie de leurs engagements y afférant, en ce compris, mais pas uniquement, la probabilité que le remboursement de ces titres et créances soit en tout ou partie incertain ou compromis. Lorsque la valeur de marché de ces titres et créances est durablement inférieure à leur valeur comptable nette, cette circonstance est, sauf preuve contraire, présumée constituer une dépréciation durable à prendre en compte pour l'application de la présente disposition.

L'application des règles précitées et la décision de comptabiliser une réduction de valeur ou non fait l'objet d'une analyse lors de chaque clôture des comptes. Les critères à prendre en compte dans ladite analyse pour, d'une part, identifier les moins-values durables et, d'autre part, évaluer si la comptabilisation d'une réduction de valeur est nécessaire sont les suivants :

Critères de détermination des moins-values durables

- Le portefeuille d'assurance/ la gestion distincte concernés ;
- La capacité de l'entreprise à détenir ces titres jusqu'à leur maturité ;
- La durée de la moins-value latente observée.

Critères pris en compte pour déterminer si une réduction de valeur doit être comptabilisée

- Une augmentation importante des spreads de crédit pour des émetteurs cotés ;
- Une dégradation significative de notation;
- Une restructuration volontaire ou imposée de la dette ;
- La survenance d'un évènement de crédit selon les règles ISDA;
- Des difficultés financières importantes;
- Un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- La disparition d'un marché actif pour cet actif financier, suite à des difficultés financières;
- Une diminution importante de la valeur du collatéral ou des actifs sous-jacents.

Pour les prêts perpétuels, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur inférieure de marché est à considérer comme une dépréciation durable, de sorte que ces titres sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur de marché.

En cas de cession de titres, la valeur comptable utilisée pour calculer la plus- ou moins-value réalisée est déterminée sur base du prix moyen pondéré.

Dans le cadre d'une opération d'arbitrage, la plus- ou moins-value réalisée est maintenue au bilan, et prise en résultats de manière étalée sur la durée de l'investissement de remploi.

Prêts et crédits hypothécaires – Autres prêts (C.III.4 & C.III.5)

Ils font l'objet de réductions de valeur selon la même règle que celle appliquée au poste C.III.2 ci-dessus.

Placements relatifs aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités « Vie » et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise (rubrique D – branche 23)

Ces placements sont portés au bilan à leur valeur actuelle (valeur de marché).

Dépôts auprès des établissements de crédit (sous-rubrique C.III.6)

Créances (rubrique E)

Ces postes figurent pour leur valeur nominale ou d'acquisition.

Pour les créances d'assurance liées à des primes non-vie, des réductions de valeur sont réalisées après un an (date comptable). De plus, des réductions de valeurs sont enregistrées pour tenir compte des aléas attachés à leur récupération.

Valeurs disponibles (sous-rubrique F.II.)

Ces postes figurent pour leur valeur nominale ou d'acquisition.

Part des réassureurs dans les provisions techniques (rubrique D. bis)

Ce poste reprend l'engagement des réassureurs. Les montants enregistrés sont obtenus conformément aux différents traités de réassurance applicables.

Autres éléments d'actif (rubrique F)

Actifs corporels (sous-rubrique F.I.)

Les actifs corporels sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire aux taux suivants :

installations, machines, équipements électroniques : 33 1/3 %

matériel roulant : 25 %

meuble et matériel de bureau : 10 %

Le meuble et le matériel de bureau dont la valeur d'acquisition est inférieure à 250 euros sont amortis la première année.

matériel médical : 20 %

Passif du bilan

Provisions techniques (rubrique C)

Ces provisions sont calculées avec prudence, dans le respect des dispositions légales et réglementaires fixées par les différents organismes de contrôle.

La provision pour égalisation et catastrophes est évaluée selon la méthode actuarielle.

Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités « Vie » lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise (rubrique D - branche 23)

Ces provisions sont estimées sur base de la valeur actuelle des actifs de la rubrique D.

Provisions pour autres risques et charges (rubrique E)

Les provisions à constituer pour couvrir les risques et charges prévisibles sont déterminées avec prudence, sincérité et bonne foi.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

Dépôts reçus des réassureurs (rubrique F) et dettes (rubrique G)

Ces postes sont inscrits à leur valeur nominale.

Autres règles particulières

Comptes libellés en devises

Les éléments monétaires sont valorisés en euros au cours au comptant à la date de clôture de l'exercice.

Les éléments non monétaires sont conservés en euros au cours d'acquisition.

Le solde des écarts négatifs résultant de la conversion des éléments monétaires, autres que les provisions techniques, est pris en charge au compte de résultats ; tandis que le solde des écarts positifs est comptabilisé dans les comptes de régularisation comme produit à reporter.

Produits dérivés

Les produits dérivés utilisés à titre spéculatif respectent le principe de prudence, à savoir que les moins-values latentes font l'objet de réductions de valeur ou de constitutions de provisions pour risques financiers, alors que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Les opérations à terme sur taux d'intérêt de micro couverture ou conclues dans le cadre de la gestion ALM sont évaluées de manière symétrique à l'imputation des charges ou produits des éléments couverts sur la durée de Vie de ces éléments. Par opération à terme de taux d'intérêt de couverture affectée, il faut entendre toute opération à terme qui a pour but ou pour effet de compenser ou de réduire le risque portant sur un actif, un passif, un droit, un engagement hors bilan ou un ensemble d'éléments de caractéristiques homogènes au regard de leur sensibilité aux variations de taux d'intérêts.

Enfin, les opérations de couverture ou conclues dans le cadre de la gestion ALM doivent être reconnues comme telles et ce, dès la conclusion de l'opération.

N°22. Déclaration relative aux comptes consolidés

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion conformément aux dispositions de l'arrêté royal relatif aux comptes consolidés des entreprises d'assurances et de réassurances : oui/non (*) : Oui

N°23. Informations complémentaires à fournir par l'entreprise sur base du présent arrêté du 17/11/1994

Art 27 bis § 3, dernier alinéa	Montants
2. Obligations et autres titres à revenu fixe	25.323.710

Instruments dérivés utilisés	
Forward bonds couplés à des forward swaps	12 transactions d'acquisition et 7 d'exercice
Forward bonds sell	40 transactions d'acquisition et 2 d'exercice
Swap d'inflation	2 transactions d'acquisition et 2 de vente
Put/Call sur indice	26 transactions d'acquisition et 15 transactions d'échéance

Résultats comptables	Résultat	Reprise de réductions de valeur	Dotation aux réductions de valeurs	Intérêts courus non échus
Forward bonds couplés à des forward swaps			-314.772	
Forward bonds sell	1.289.418			
Cap/floor				
Swap d'inflation				-260.676
Put/Call sur indice	-2.031.560		-1.069.271	

Goodwill

Le montant de 27 millions d'euros figurant à l'actif du bilan dans la rubrique « II.1 Immobilisations incorporelles – Goodwill » comprend :

- Un goodwill résultant de la fusion avec Whestia en 2017, pour un montant net de 10,5 millions d'euros (valeur brute de 26 millions d'euros), amorti sur la durée des engagements, soit 10 ans ;
- Un goodwill résultant de l'acquisition du portefeuille Accident du Travail loi de 67 au 31 décembre 2017, pour un montant de 16,7 millions d'euros (valeur brute de 34 millions d'euros), amorti en 10 ans, sur base de la durée des engagements.

Dotation à la provision clignotant

Le 15 novembre 2022, la Banque Nationale a confirmé, en application de l'article 34quinquies, § 4 de l'Arrêté Royal du 1er juin 2016 modifiant l'arrêté royal du 17 novembre 1994 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance et de réassurance qu'elle accordait à Ethias SA la dispense de l'obligation de doter les provisions complémentaires pour l'année comptable 2021 étant donné que les conditions exigées en matière de solvabilité étaient respectées.

La pandémie de COVID-19

Dès le début de la pandémie, Ethias a souhaité jouer un rôle social actif en apportant son aide à plusieurs acteurs de la société. En 2022, Ethias a poursuivi cet engagement notamment en assurant gratuitement la responsabilité civile et les accidents corporels pour tous les centres de vaccination Covid ou encore en offrant – au-delà de l'assurance - son soutien aux secteurs qui en avaient besoin.

Dès la rentrée du congé de détente, Ethias a distribué 1500 potences de gel hydroalcoolique aux écoles assurées de l'enseignement maternel, primaire et secondaire.

Ethias a octroyé au secteur culturel une réduction de 25% sur la prime d'assurance incendie 2022.

Ethias a offert une nouvelle réduction de prime pour les fédérations sportives belges.

Inondations juillet 2021

Suite aux inondations de juillet 2021, les assureurs et les Régions ont uni leurs efforts afin de procéder à une indemnisation complète des sinistres assurés en Risques Simples. Un protocole d'intervention avait été signé en août 2021 afin de se répartir la charge. Ce protocole prévoyait qu'une fois les paiements de sinistres effectués dépassent la double limite d'intervention de l'assureur, un compte d'actif financier de « prêt » serait constitué par Région. Celui-ci contiendrait les paiements de sinistres attribuables aux gouvernements, c'est-à-dire les montants de sinistres payés au-delà de la double limite d'intervention de l'assureur sans contrepartie en comptabilisation technique. Ce protocole prévoyait qu'en cas de dépassement d'un seuil d'estimation de 1,7 milliard, les parties se réuniraient pour examiner et préciser le mécanisme de répartition de coût, nommé dans le protocole « la Clause de rendez-vous ».

Au 31 octobre 2022, l'estimation du montant total des sinistres Risques Simples en Wallonie était de 1.996 millions d'euro et les paiements réalisés par les assureurs s'élevaient à 1.693 millions d'euros. La clause de rendez-vous a donc été déclenchée. En janvier 2023, il a été convenu que la Région Wallonne interviendrait pour un montant de 1.030 millions. Les neuf assureurs concernés par la Clause de rendez-vous prendront en charge la totalité des indemnisations dues au-delà du montant maximal d'intervention de la Wallonie, sur base d'une clé de répartition proportionnelle convenue entre eux.

Au 31 décembre 2022, les prêts envers les Régions s'élèvent à 191 millions d'euros et l'intervention complémentaire d'Ethias suite au nouvel accord signé en janvier 2023 est estimé à plus de 60 millions d'euros. Une estimation des montants à charge des gouvernements que l'assureur devra payer après le 31 décembre 2022 est enregistrée en hors bilan pour un montant de 15,8 millions d'euros.

15.4. Bilan social

Numéro de la commission paritaire dont dépend l'entreprise : 306

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel.

2022 (Au cours de l'exercice)	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs			
Temps plein	1.543	832	711
Temps partiel	404	132	272
Total en équivalents temps plein (ETP)	1.805	908	897
Nombre d'heures effectivement prestées			
Temps plein	2.206.572	1.211.809	994.763
Temps partiel	384.186	121.622	262.564
Total	2.590.757	1.333.431	1.257.326
Frais de personnel			
Temps plein	161.600.598	88.748.099	72.852.499
Temps partiel	28.136.236	8.907.100	19.229.136
Total	189.736.834	97.655.199	92.081.635
Montant des avantages accordés en sus du salaire	891.070	458.623	432.447

2021 (Au cours de l'exercice)	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs	1.774	890	884
Nombre d'heures effectivement prestées	2.571.733	1.319.340	1.252.393
Frais de personnel	176.850.260	90.727.008	86.123.252
Montant des avantages accordés en sus du salaire	207.079	106.235	100.844

2022 (A la date de clôture de l'exercice)	Temps plein	Temps partiel	Total (ETP)
Nombre de travailleurs	1.585	367	1.825
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	1.519	364	1.756
Contrat à durée déterminée	60	2	62
Contrat de remplacement	6	1	7
Par sexe et niveau d'études			
Hommes	846	119	916
de niveau secondaire	103	49	131
de niveau supérieur non universitaire	439	48	468
de niveau universitaire	304	22	317
Femmes	739	248	909
de niveau secondaire	86	69	127
de niveau supérieur non universitaire	377	115	462
de niveau universitaire	276	64	320
Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	27	1	28
Employés	1.558	366	1.797

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

2022 (Au cours de l'exercice)	Personnel intérimaire
Nombre moyen de personnes occupées	4
Nombres d'heures effectivement prestées	7.496
Frais pour l'entreprise	305.927

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées	Temps plein	Temps partiel	Total (ETP)
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	128	5	132
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	80	3	82
Contrat à durée déterminée	46	2	48
Contrat de remplacement	2	0	2

Sorties	Temps plein	Temps partiel	Total (ETP)
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	104	53	134
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	75	52	104
Contrat à durée déterminée	27	1	28
Contrat de remplacement	2	0	2
Par motif de fin de contrat			
Pension	9	43	31
Chômage avec complément d'entreprise	18	3	20
Licenciement	16	1	17
Autre motif	61	6	66

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

2022	Hommes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	879	910
Nombres d'heures de formation suivies	25.293	25.786
Coût net pour l'entreprise	2.340.164	2.394.275
dont coût brut directement lié aux formations	2.259.083	2.310.335
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	82.431	85.338
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	1.350	1.398
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	889	933
Nombres d'heures de formation suivies	4.813	4.779
Coût net pour l'entreprise	342.891	340.468

16. Rapport du Commissaire sur les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022



RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE ETHIAS SA SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Ethias SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 mai 2020, conformément à la proposition du conseil d'administration émise sur recommandation du comité d'audit et de risques et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant quinze exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 18.988.155.327 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice de l'exercice à affecter de EUR 188.555.931.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Suffisance des provisions techniques

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2022, les provisions techniques s'élèvent à EUR 13.995 millions et représentent 74% du total bilantaire.

Le test de suffisance de ces provisions est complexe et repose sur un degré de jugement important. Les hypothèses retenues peuvent être influencées par les conditions économiques, les actions de gestion futures ainsi que par la législation et la réglementation applicables à la Société.

Etant donné la matérialité de ces provisions techniques dans les comptes annuels ainsi que le risque d'insuffisance, nous considérons la suffisance des provisions techniques comme un point clé de notre audit.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Avec l'aide de nos experts internes en matière actuarielle, nous avons revu la conception et testé l'efficacité opérationnelle des contrôles clés mis en place par la Société afin de garantir la suffisance des provisions techniques. Nous avons également accordé une attention particulière aux contrôles implémentés par la Société afin de s'assurer de la qualité des données utilisées dans le cadre du test de suffisance des provisions techniques.

Nous avons aussi évalué la pertinence du test de suffisance des provisions techniques, par rapport aux conditions actuelles de marché ainsi que l'adéquation de celui-ci par rapport aux résultats techniques constatés au cours de l'exercice écoulé.

Enfin, nous avons effectué un test indépendant sur la suffisance des provisions techniques et comparé celui-ci avec les montants déterminés par la Société.

A noter que nous avons partagé et corroboré nos conclusions avec les actuaires et la fonction actuarielle de la Société.

Sur la base de notre audit, nous estimons que les hypothèses retenues pour déterminer la suffisance des provisions techniques sont raisonnables. Les tests indépendants que nous avons effectués n'ont pas révélé d'exception quant à la suffisance des provisions techniques.

Valorisation des placements pour lesquels un prix coté sur un marché actif n'est pas disponible

Description du point clé de l'audit

La Société détient des placements pour lesquels il n'existe pas de prix coté sur un marché actif. En effet, la valeur de marché d'un certain nombre de ces placements est déterminée à l'aide de techniques de valorisation qui ne reposent pas sur des données de marché observables (le soi-disant niveau 3).



Au 31 décembre 2022, la Société détient des actifs valorisés par une partie tierce (des fonds d'actions et de dettes et des actions non-cotés) et de façon interne (des obligations « corporate ») pour une valeur comptable significative.

La valorisation de ces placements est un point clé de notre audit en raison de l'importance des estimations qui sont réalisées et de l'impact que la valorisation retenue peut avoir sur l'annexe 3 des comptes annuels et la détermination des réductions de valeur qui sont comptabilisées.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Nous avons revu la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés mis en place par la Société afin de garantir l'exactitude de la valorisation de ces placements.

Pour un échantillon de placements, nous avons également revu les estimations effectuées et les hypothèses principales retenues dans la détermination de leur valeur de marché. Nous avons aussi effectué des tests sur les données de base utilisées dans la détermination de la valeur de marché.

Enfin, nous avons impliqué des experts en valorisation d'instruments financiers qui ont, pour un échantillon de placements, recalculé de façon indépendante leur valeur de marché.

Sur la base de nos contrôles, nous estimons que les valeurs de marché retenues de ces placements sont raisonnables.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit et de risques notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit et de risques une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit et de risques, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.



Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non-financière requise par l'article 3:6, §4 du Code des sociétés et associations a été reprise dans le rapport de gestion. Pour l'établissement de cette information non-financière la Société s'est basée sur le référentiel internationalement reconnu "UN Global Compact". Conformément à l'article 3:75, §1, 6° du Code des sociétés et associations, nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non-financière est établie conformément au référentiel mentionné dans le rapport de gestion sur les comptes annuels.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1^{er}, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.



Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit et de risques visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.
- Nous avons évalué les conséquences patrimoniales des décisions prises par les conseils d'administration des 31 mars 2022, 25 mai 2022 et 14 décembre 2022 telles que décrites dans la section 12.4 du rapport de gestion et nous n'avons rien à vous signaler.

Diegem, le 18 avril 2023

Le commissaire
PwC Reviseurs d'entreprises SRL
Représentée par

Tom Meuleman
Réviseur d'Entreprises

Nous sommes là pour vous. **ethias**